

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 130, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2019. Le commentaire a été établi en date du 3 décembre 2019. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Au premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15) et nous avons décidé de présenter rétrospectivement les périodes antérieures comme si nous avions toujours appliqué cette norme. Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées. Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour cette raison, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir la page 33.

Table des matières

<p>14 L'encadré Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p>15 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier, nos objectifs et les données importantes sur notre performance.</p> <p>16 Faits saillants financiers</p> <p>17 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>18 La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2019 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2020.</p> <p>20 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent.</p> <p>21 La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres.</p> <p>21 Rendement total des capitaux propres</p> <p>21 Croissance du bénéfice par action</p> <p>22 Rendement des capitaux propres</p> <p>22 Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p> <p>23 L'Analyse des résultats financiers de 2019 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des cours de change.</p> <p>32 L'Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation, ainsi que les défis auxquels ils font face. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2019 et des éléments sur lesquels ils mettront l'accent en 2020, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.</p> <p>32 Sommaire</p> <p>33 Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p>34 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada</p> <p>38 Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis</p> <p>42 BMO Gestion de patrimoine</p> <p>46 BMO Marchés des capitaux</p> <p>50 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p> <p>52 Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2019 et Analyse des résultats financiers de 2018 : ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2019.</p>	<p>57 L'Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et certains instruments financiers désignés.</p> <p>57 Sommaire du bilan</p> <p>59 Gestion globale du capital</p> <p>66 Instruments financiers désignés et arrangements hors bilan</p> <p>68 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p>68 Risques pouvant influencer sur les résultats futurs</p> <p>72 Aperçu de la gestion des risques</p> <p>73 Cadre et risques</p> <p>78 Risque de crédit et de contrepartie</p> <p>86 Risque de marché</p> <p>91 Risque d'assurance</p> <p>91 Risque de liquidité et de financement</p> <p>100 Risque opérationnel</p> <p>103 Risque juridique et réglementaire</p> <p>105 Risque d'entreprise</p> <p>105 Risque de stratégie</p> <p>105 Risque environnemental et social</p> <p>106 Risque de réputation</p> <p>107 La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2019 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.</p> <p>107 Estimations comptables critiques</p> <p>111 Modifications de méthodes comptables en 2019</p> <p>111 Modifications futures de méthodes comptables</p> <p>111 Transactions avec des parties liées</p> <p>112 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p>113 Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>114 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements</p> <p>116 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
--	---

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion de l'exercice, la *Notice annuelle* et l'*Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction*, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section *Gestion globale des risques*, qui commence à la page 68, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, d'entreprise, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient s'en trouver sensiblement affaiblies.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2020 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, et elles comprennent des déclarations de notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « viser » et « pouvoir ».

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, le marché de l'habitation au Canada, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la législation et les interprétations fiscales, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les modifications de nos cotes de crédit, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions des épidémies de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques, la sécurité de l'information, la vie privée et la cybersécurité, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs* ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section *Gestion globale des risques*, qui commence à la page 68, sections qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentées dans la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques, les liens passés entre les variables économiques et financières ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (BMO) est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un actif totalisant 852 milliards de dollars et un effectif mobilisé et diversifié, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, nous servons plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion privée, BMO Ligne d'action, BMO Gestion de patrimoine, É.-U., BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, par l'intermédiaire de ses secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, offre une gamme complète de produits et services financiers aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Ces mesures établissent la fourchette d'objectifs de rendement au fil du temps. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétit pour le risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir des ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Dans la gestion de notre exploitation et de nos risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer leur vigueur à long terme et leurs perspectives de croissance futures, d'autre part.

Pour 2019, notre taux de croissance du BPA ajusté sur un an s'est établi à 4,9 %, et s'est chiffré à 7,9 % en moyenne au cours des trois derniers exercices, ce qui est conforme à notre cible de croissance de 7 % à 10 %. Le levier d'exploitation net ajusté s'est établi à 0,8 % en 2019, en partie en raison d'une charge liée aux indemnités de départ au sein de BMO Marchés des capitaux. Ce levier a été positif au cours de chacun des trois derniers exercices. Notre RCP ajusté sur un an est passé de 14,6 % en 2018 à 13,7 % en 2019, et s'est établi en moyenne à 14 % au cours des trois derniers exercices. Dans un contexte où les taux d'intérêt demeurent bas et en considérant qu'une hausse des exigences de fonds propres est à prévoir, il sera difficile d'atteindre un RCP de 15 % à court terme, même si nous croyons qu'il s'agit d'un objectif approprié pour continuer d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de nos activités. Nous sommes bien capitalisés, notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 11,4 %.

Données importantes sur notre performance

Au 31 octobre 2019 ou pour les périodes closes à cette date	1 an	5 ans [*]	10 ans [*]
Rendement total des capitaux propres annuel moyen	3,2	7,8	11,6
Croissance du BPA, taux annuel moyen	6,0	6,3	11,9
Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen	4,9	7,4	9,0
RCP, taux annuel moyen	12,6	12,7	13,8
RCP ajusté, taux annuel moyen	13,7	13,7	14,4
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	7,4	5,7	3,8
Rendement de l'action ^{**}	4,2	4,0	4,2
Ratio cours-bénéfice ^{**}	11,3	11,9	11,9
Ratio cours-valeur comptable ^{**}	1,36	1,45	1,53
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	s. o.	s. o.

^{*} Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2009, et les IFRS en 2014 et 2019, respectivement.

^{**} La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2019. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

La section ci-dessus intitulée *Nos objectifs financiers* et les sections ci-après intitulées *Évolution de la situation économique et perspectives* et *Stratégie globale* contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé *Mise en garde* concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 14 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Sommaire de l'état des résultats			
Revenus nets d'intérêts 1)	12 888	11 438	11 275
Revenus autres que d'intérêts 1) 2)	12 595	11 467	10 832
Revenus 2)	25 483	22 905	22 107
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	2 709	1 352	1 538
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 3)	751	700	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	121	(38)	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 3)	872	662	746
Charges autres que d'intérêts 2)	14 630	13 477	13 192
Charge d'impôts sur le résultat 4)	1 514	1 961	1 292
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 758	5 453	5 337
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2
Bénéfice net ajusté	6 249	5 982	5 497
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire)			
Bénéfice par action	8,66	8,17	7,90
Bénéfice par action ajusté	9,43	8,99	8,15
Croissance du bénéfice par action (%)	6,0	3,3	14,3
Croissance du bénéfice par action ajusté (%)	4,9	10,3	8,3
Dividendes déclarés par action	4,06	3,78	3,56
Valeur comptable d'une action	71,54	64,73	61,91
Cours de clôture de l'action	97,50	98,43	98,83
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
À la clôture de la période	639,2	639,3	647,8
Nombre moyen dilué	640,4	644,9	652,0
Valeur marchande globale des actions ordinaires (en milliards de dollars)	62,3	62,9	64,0
Rendement de l'action (%)	4,2	3,8	3,6
Ratio de distribution (%)	46,8	46,1	44,9
Ratio de distribution ajusté (%)	43,0	41,9	43,5
Mesures et ratios financiers (%)			
Rendement des capitaux propres	12,6	13,3	13,2
Rendement des capitaux propres ajustés	13,7	14,6	13,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	15,1	16,2	16,3
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	16,1	17,5	16,4
Croissance du bénéfice net	5,6	2,1	15,3
Croissance du bénéfice net ajusté	4,5	8,8	9,5
Croissance des revenus	11,3	3,6	5,5
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI	5,7	4,8	5,9
Croissance des charges autres que d'intérêts	8,6	2,2	2,1
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées	5,0	3,5	3,5
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI	64,2	62,5	64,1
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	61,4	61,9	62,7
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI	(2,9)	2,6	3,8
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	0,8	1,3	2,0
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,70	1,67	1,74
Taux d'impôt effectif 4)	20,8	26,5	19,5
Taux d'impôt effectif ajusté	21,1	20,7	19,8
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,20	0,17	0,20
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,17	0,18	0,22
Bilan (en millions de dollars, sauf indication contraire)			
Actifs	852 195	773 293	709 604
Solde brut des prêts et acceptations	451 537	404 215	376 886
Solde net des prêts et acceptations	449 687	402 576	375 053
Dépôts	568 143	520 928	479 792
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	45 728	41 381	40 105
Ratio de la trésorerie et des valeurs mobilières au total des actifs (%)	28,9	29,9	28,5
Ratios des fonds propres (%)			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	11,3	11,4
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0	12,9	13,0
Ratio du total des fonds propres	15,2	15,2	15,1
Ratio de levier	4,3	4,2	4,4
Cours de change (\$) :			
Dollar CA/dollar US	1,3165	1,3169	1,2895
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,3290	1,2878	1,3071

1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

3) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instrument financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale.

4) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 tient compte d'une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

s. o. - sans objet

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Les résultats et mesures sont également présentés après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que nous menons aux États-Unis sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section *Change*, à la page 23, pour obtenir une analyse des répercussions des variations des cours de change sur nos résultats. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018	2017
Résultats comptables			
Revenus	25 483	22 905	22 107
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(2 709)	(1 352)	(1 538)
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(872)	(662)	(746)
Charges autres que d'intérêts	(14 630)	(13 477)	(13 192)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	7 272	7 414	6 631
Charge d'impôts sur le résultat	(1 514)	(1 961)	(1 292)
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339
BPA dilué (\$)	8,66	8,17	7,90
Éléments d'ajustement (avant impôts) ¹⁾			
Coûts d'intégration des acquisitions ²⁾	(13)	(34)	(87)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	(128)	(116)	(149)
Coûts de restructuration ⁴⁾	(484)	(260)	(59)
Ajustement lié à la réassurance ⁵⁾	(25)	-	-
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances ⁶⁾	-	-	76
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ⁷⁾	-	277	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(650)	(133)	(219)
Éléments d'ajustement (après impôts) ¹⁾			
Coûts d'intégration des acquisitions ²⁾	(10)	(25)	(55)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	(99)	(90)	(116)
Coûts de restructuration ⁴⁾	(357)	(192)	(41)
Ajustement lié à la réassurance ⁵⁾	(25)	-	-
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances ⁶⁾	-	-	54
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ⁷⁾	-	203	-
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ⁸⁾	-	(425)	-
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(491)	(529)	(158)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,77)	(0,82)	(0,25)
Résultats ajustés			
Revenus	25 483	22 905	22 107
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(2 684)	(1 352)	(1 538)
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 799	21 553	20 569
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(872)	(662)	(822)
Charges autres que d'intérêts	(14 005)	(13 344)	(12 897)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	7 922	7 547	6 850
Charge d'impôts sur le résultat	(1 673)	(1 565)	(1 353)
Bénéfice net	6 249	5 982	5 497
BPA dilué (\$)	9,43	8,99	8,15

1) Les éléments d'ajustement sont, en règle générale, imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et de certains coûts d'intégration des acquisitions qui, eux, sont ventilés aux groupes d'exploitation et de l'ajustement lié à la réassurance qui, lui, est inclus dans les SCVPI de BMO Gestion de patrimoine.

2) Les coûts d'intégration des acquisitions liés aux activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquis sont imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha sont présentés dans BMO Marchés des capitaux. Ils sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.

3) Ces montants sont imputés aux groupes d'exploitation en tant que charges autres que d'intérêts. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 33, 36, 40, 44 et 48.

4) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration de 357 millions de dollars après impôts (484 millions avant impôts) liée aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer notre efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. La charge de restructuration en 2018 et en 2017 découlait également d'une orientation similaire à l'échelle de la Banque. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

5) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans BMO Gestion de patrimoine.

6) Les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances sont constatés dans la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise pour l'exercice 2017.

7) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

8) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 inclut une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la page 111.

Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2019 et perspectives pour 2020

L'économie canadienne a connu une croissance modérée en 2019 sous l'effet des hausses antérieures des taux d'intérêt, des réductions de la production pétrolière et de la faiblesse de l'activité économique mondiale. Malgré de solides gains en matière d'emploi, les dépenses de consommation sont demeurées faibles, en raison de l'endettement élevé des ménages. Les investissements des entreprises se sont contractés compte tenu de l'incertitude croissante liée aux politiques commerciales mondiales, y compris le report de la ratification de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Malgré la valeur relativement faible du dollar canadien, les exportations ont fléchi sous l'effet du ralentissement de la demande mondiale. Cependant, après avoir décliné à la suite du resserrement de la réglementation des prêts hypothécaires en 2018, le marché de l'habitation s'est raffermi, une vigueur qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt et une croissance de la population due à l'immigration. Après avoir légèrement augmenté les taux d'intérêt depuis le milieu de 2017, la Banque du Canada maintient les taux d'intérêt à de bas niveaux depuis octobre 2018 pour soutenir l'économie, et cette tendance devrait se poursuivre en 2020. Les faibles taux d'intérêt et les mesures de relance budgétaire annoncées durant la campagne électorale fédérale de 2019 devraient favoriser une amélioration de la croissance du PIB réel, estimée à 1,7 % en 2019 et qui devrait passer à 1,8 % en 2020. Sur le marché de l'habitation, le volume des ventes et le prix des habitations devraient continuer d'augmenter modérément, sous l'effet des faibles coûts d'emprunt et du programme incitatif à l'achat d'une première propriété. Le taux de chômage devrait se maintenir près de 5,5 %, son niveau le plus bas en quatre décennies. Au cours de la prochaine année, le dollar canadien se maintiendra probablement autour des faibles valeurs constatées récemment, soit environ 0,76 \$ US, en raison du déficit commercial qui persiste. On s'attend à ce que la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité progresse de 3,0 % en 2020, tandis que la demande de prêts hypothécaires à l'habitation devrait augmenter de 3,6 %. La croissance des prêts aux entreprises non financières, estimée à 10,0 % en 2019, devrait ralentir et s'établir à 5,1 % en 2020, en raison du recul des investissements des entreprises.

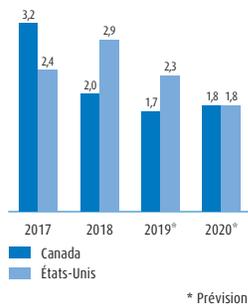
Alors qu'elle était de 2,9 % en 2018, la croissance du PIB réel aux États-Unis a ralenti en 2019 pour s'établir à un taux estimé à 2,3 %, sous l'effet de politiques budgétaires moins souples et de l'incidence négative du protectionnisme commercial sur les investissements des entreprises. Les exportations ont fléchi en raison des tarifs douaniers de rétorsion, de la vigueur du dollar américain et d'un ralentissement de la demande globale. Cependant, la baisse des taux hypothécaires a entraîné une reprise du marché de l'habitation, tandis que l'augmentation soutenue du revenu personnel, la progression de la richesse des ménages à un niveau record et les faibles coûts du service de la dette ont soutenu les dépenses de consommation. Les récentes baisses de taux d'intérêt décrétées par la Réserve fédérale et l'augmentation des dépenses fédérales prévue devraient contribuer à une croissance stable du PIB réel de 1,8 % en 2020. Comme l'économie devrait enregistrer un taux de croissance s'approchant de la croissance potentielle à long terme, le taux de chômage devrait demeurer près des creux historiques des cinquante dernières années. On s'attend à ce que la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité reste modérée et s'établisse à 3,3 % en 2020, tandis que le récent recul des taux d'intérêt devrait favoriser une légère hausse de la demande de prêts hypothécaires à l'habitation, croissance qui devrait atteindre 4,0 %. La diminution des dépenses d'entreprise devrait se traduire par un fléchissement de la croissance des prêts aux entreprises à l'échelle du secteur d'activité, qui devrait s'établir à 4,2 % en 2020, alors que de très solides gains ont été enregistrés au cours des deux années précédentes.

Le taux moyen de croissance économique dans les huit États où BMO offre des services bancaires aux particuliers et aux entreprises (Illinois, Wisconsin, Missouri, Kansas, Indiana, Minnesota, Floride et Arizona), qui était estimé à 2,5 % en 2019, devrait fléchir et s'établir à 2,0 % en 2020 en raison du ralentissement de la croissance démographique dans la région du Midwest américain, de la baisse de la production manufacturière liée au commerce et du maintien des contraintes budgétaires en Illinois. Il s'agit d'un taux de croissance acceptable compte tenu de la durée record de l'expansion économique.

Les principaux risques qui assombrissent les perspectives économiques nord-américaines ont trait à une nouvelle escalade de conflits commerciaux, principalement entre les États-Unis et la Chine, et possiblement entre les États-Unis et l'Union européenne. Bien que les tarifs douaniers n'aient eu qu'une légère incidence sur la croissance économique, l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes pourrait faire grimper le taux de chômage. Le climat d'incertitude politique accrue lié à l'enquête sur la destitution du président américain, de même que les tensions géopolitiques croissantes, notamment entre les États-Unis et l'Iran, constituent un autre facteur susceptible de déstabiliser les marchés financiers mondiaux et d'affaiblir l'économie américaine. L'incertitude liée au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ne devrait pas avoir de conséquences défavorables importantes sur l'économie nord-américaine.

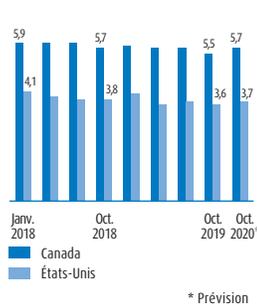
La section *Évolution de la situation économique et perspectives* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



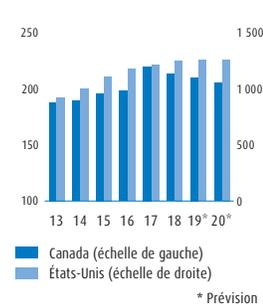
Les économies canadienne et américaine devraient enregistrer une croissance modérée en 2020 dans un contexte où persiste l'incertitude liée aux politiques commerciales.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



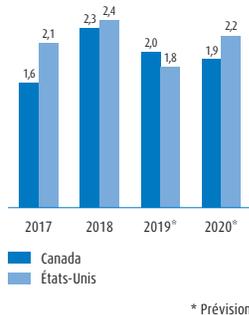
Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient demeurer stables.

Mises en chantier (en milliers)



L'activité dans le marché de l'habitation devrait demeurer solide dans les deux pays.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



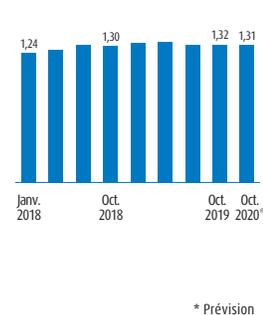
L'inflation devrait se maintenir près des cibles établies par les banques centrales.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient maintenir les taux stables en 2020.

Cours de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait se maintenir autour des faibles valeurs constatées récemment.

Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas, à l'exception des taux d'intérêt qui sont les taux à la fin de la période. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Stratégie globale

Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

Nos priorités stratégiques

- Assurer une croissance de premier plan dans nos activités prioritaires en fidélisant la clientèle.
- Simplifier, gagner en vitesse et améliorer la productivité.
- Exploiter le pouvoir du numérique et des données pour avancer.
- Être des leaders dans la prise et la gestion de risques prudentes, conformément à notre appétit global pour le risque.
- Activer une culture de haute performance.

Les stratégies de nos groupes d'exploitation sont présentées dans l'*Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation*, qui débute à la page 32.

Nos valeurs

Intégrité

Faire ce qui est bien

Empathie

Penser d'abord aux autres

Diversité

Apprendre de nos différences

Responsabilité

Bâtir un avenir meilleur

Nos principes de durabilité

BMO est résolu à poursuivre sa croissance de manière responsable et durable. Nos principes de durabilité sont présentés aux côtés de nos priorités stratégiques pour indiquer que la performance financière est indissociable de la responsabilité sociétale. Notre réussite en tant qu'organisation repose sur notre capacité à tenir nos engagements envers nos collectivités, nos employés et nos clients ainsi qu'à l'égard de notre planète. La croissance durable prend sa source au point de rencontre de tous ces éléments.

Changement social

Aider les gens à s'adapter et à réussir en encourageant la diversité et en concevant des produits et services qui traduisent l'évolution des attentes.

Résilience financière

Travailler avec nos clients à l'atteinte de leurs objectifs, et donner des conseils et un soutien aux collectivités mal desservies.

Renforcement des collectivités

Favoriser le bien-être social et économique des collectivités où nous vivons, travaillons et offrons du soutien.

Impact environnemental

Réduire notre empreinte écologique en tenant compte des répercussions de nos activités.

Mesures de la valeur

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. Notre RTCP sur un an s'est établi à 3,2 %, demeurant relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Notre RTCP annuel moyen sur trois ans et notre RTCP annuel moyen sur cinq ans, respectivement à 8,6 % et à 7,8 %, ont été supérieurs à ceux des marchés canadiens en général.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2015 aurait valu 1 454 \$ au 31 octobre 2019, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 45,4 %.

Le 3 décembre 2019, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,06 \$ par action, soit une hausse de 0,03 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,06 \$ par action, ou de 6 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2020 aux actionnaires inscrits le 3 février 2020. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté quatre fois et de 14 % le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui était de 0,93 \$ pour le premier trimestre de 2018. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 6 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	4,5	3,6
Dividende versé (en dollars, par action)	3,99	3,72	3,52	3,36	3,20	5,9	5,6
Rendement de l'action (%)	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	(0,9)	(0,4)	15,8	12,3	(7,0)	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	8,6	7,8

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.
n. s. - non significatif

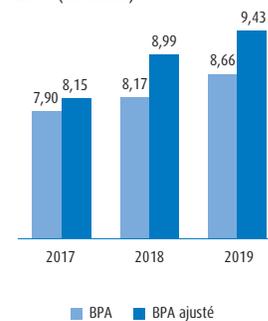
Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 8,66 \$, une hausse de 0,49 \$, ou de 6 %, par rapport à 8,17 \$ en 2018. Le BPA ajusté s'est établi à 9,43 \$, une hausse de 0,44 \$, ou de 5 %, par rapport à 8,99 \$ en 2018. La croissance du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une augmentation sur un an de 5 %, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a diminué de 1 %, principalement en raison des rachats d'actions.

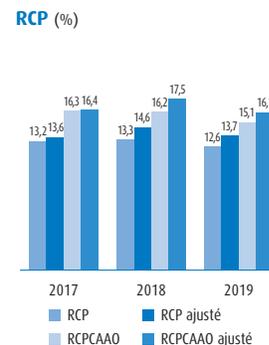
Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197, contient plus de détails sur le BPA dilué. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

BPA (en dollars)



Rendement des capitaux propres

En 2019, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 12,6 % et le RCP ajusté, à 13,7 %, comparativement à 13,3 % et à 14,6 %, respectivement, en 2018. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont diminué en 2019, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice net. Une augmentation de 278 millions de dollars, ou de 5 %, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 240 millions, ou de 4 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées en 2019. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 4,4 milliards de dollars, soit de 11 % par rapport à 2018, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) comptable s'est établi à 15,1 %, comparativement à 16,2 % en 2018, et le RCPCAA ajusté s'est chiffré à 16,1 %, comparativement à 17,5 % en 2018. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 11 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 71,54 \$, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des capitaux propres.



Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite du passif d'impôts différés connexe. Le RCPCAA ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net. Le RCPCAA est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017
Bénéfice net comptable	5 758	5 453	5 339
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	(2)
Dividendes sur actions privilégiées	(211)	(184)	(184)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	5 547	5 269	5 153
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	99	90	116
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	5 646	5 359	5 269
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts 1)	392	439	42
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	6 038	5 798	5 311
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	44 170	39 754	38 962
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	12,6	13,3	13,2
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	13,7	14,6	13,6
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	37 456	33 125	32 303
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	15,1	16,2	16,3
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	16,1	17,5	16,4

1) Les autres éléments d'ajustement comprenaient le rajustement au titre de la réassurance en 2019, une charge liée à la réévaluation de notre actif d'impôt différé net aux États-Unis et un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations en 2018, et une diminution de la provision générale en 2017. Toutes les périodes incluent également des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions.

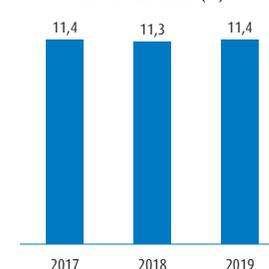
Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires démontre que BMO est bien capitalisé compte tenu du risque dans notre secteur d'activité. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,4 % au 31 octobre 2019, alors qu'il était de 11,3 % au 31 octobre 2018. Ce ratio a augmenté depuis la fin de l'exercice 2018, ce qui s'explique par une augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, qui a plus que contrebalancé la hausse des actifs pondérés en fonction des risques découlant de la croissance des affaires.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite ainsi que certains éléments d'actif d'impôts différés et d'autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Analyse des résultats financiers de 2019

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2019 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 137. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2018 à partir de la page 55.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a progressé en regard de celui de 2018, en raison de l'appréciation du billet vert. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents entre les dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats de l'entité aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2019, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat de nos activités aux États-Unis d'un montant de 16 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre les fluctuations des cours de change survenues en 2019, en 2018 et en 2017. Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Il y a lieu de se reporter à la section *Gestion globale du capital*, à la page 59, pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur notre capital.

Les fluctuations des cours de change auront aussi des répercussions sur le cumul des autres éléments du résultat global, du fait essentiellement de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger. Chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, devrait entraîner une augmentation (diminution) de 159 millions de dollars de la conversion de notre investissement dans des établissements à l'étranger.

Incidence des fluctuations des cours de change sur les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 c. 2018	2018 c. 2017
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2019	1,3290	
2018	1,2878	1,2878
2017		1,3071
Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	140	(62)
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	94	(48)
Augmentation (diminution) des revenus	234	(110)
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(7)	2
Diminution (augmentation) des charges	(165)	77
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat 1)	(35)	28
Augmentation (diminution) du bénéfice net comptable 1)	27	(3)
Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	140	(62)
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	94	(48)
Augmentation (diminution) des revenus	234	(110)
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(7)	2
Diminution (augmentation) des charges	(160)	75
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat 1)	(14)	6
Augmentation (diminution) du bénéfice net ajusté 1)	53	(27)

1) Le bénéfice net comptable du premier trimestre de 2018 tient compte d'une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Les résultats reflètent l'incidence de la réévaluation de change sur la charge d'impôts. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques – Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mise en garde

La présente section *Change* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Bénéfice net

En 2019, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 5 758 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 305 millions, ou de 6 %, comparativement à celui de l'exercice précédent. Après ajustement, il s'est chiffré à 6 249 millions, ce qui correspond à une hausse de 267 millions, ou de 4 %, ou encore de 4 % compte non tenu des répercussions du raffermissement du dollar américain. Le bénéfice net ajusté de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ne tient pas compte des charges de restructuration, ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. L'exercice considéré ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. Le bénéfice net ajusté de l'exercice précédent exclut en plus une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine et l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter au tableau Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté reflète surtout le bon rendement dégagé par nos Services bancaires PE et une progression des Services d'entreprise, annulés en partie par un recul de BMO Marchés des capitaux. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine a diminué, tandis que le bénéfice net ajusté a, quant à lui, augmenté.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 2 626 millions de dollars et le bénéfice net ajusté, à 2 628 millions, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ce qui représente dans les deux cas une augmentation de 77 millions, ou de 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des revenus plus élevés qui ont été en partie annulés par une hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net de l'exercice précédent incluait un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation.

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est élevé à 1 611 millions de dollars, ce qui correspond à une progression de 217 millions, ou de 16 %, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 654 millions, ce qui correspond à une progression de 215 millions, ou de 15 %, en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En dollars américains, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 212 millions, ce qui représente une hausse de 130 millions, ou de 12 %, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 244 millions, ce qui représente une hausse de 127 millions, ou de 11 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement des solides revenus et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs annulés dans une certaine mesure par l'augmentation des charges.

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est établi à 1 060 millions de dollars, comparativement à 1 072 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'ajustement lié à la réassurance du quatrième trimestre et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est élevé à 1 122 millions, une augmentation de 9 millions, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 862 millions, ce qui représente une progression de 57 millions, ou de 7 %, eu égard à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 899 millions, ce qui équivaut à une hausse de 53 millions, ou de 6 %, du fait essentiellement des revenus tirés des dépôts et des prêts plus élevés. Le bénéfice net comptable des activités d'assurance s'est élevé à 198 millions, comparativement à 267 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 223 millions, contre 267 millions, en raison essentiellement de la diminution des revenus liés à la réassurance.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est chiffré à 1 086 millions de dollars, comparativement à 1 156 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, s'est établi à 1 113 millions, contre 1 169 millions à l'exercice précédent. Les revenus plus élevés ont été plus que contrebalancés par la hausse des charges, y compris la charge au titre des indemnités de départ inscrite au deuxième trimestre de 2019, et par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 625 millions de dollars, comparativement à 718 millions il y a un an. La perte nette ajustée de l'exercice s'est chiffrée à 268 millions, contre 290 millions il y a un an. Les résultats ajustés de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ne tiennent pas compte des charges de restructuration. Celui de l'exercice précédent exclut en plus une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations et les coûts d'intégration des acquisitions. La perte nette ajustée s'est améliorée, du fait principalement de la baisse des charges, tandis que les revenus exclusion faite de l'ajustement sur une base d'imposition comparable (bic) sont demeurés relativement stables. Les résultats comptables ont inscrit une hausse attribuable essentiellement à l'incidence des éléments d'ajustements susmentionnés.

Plus de détails se trouvent à la section *Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation*, aux pages 32 à 51.

Revenus¹⁾

Les revenus comptables se sont établis à 25 483 millions de dollars, une augmentation de 2 578 millions, ou de 11 %, ou encore de 10 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus se sont chiffrés à 22 774 millions, une hausse de 1 221 millions, ou de 6 %, ou encore de 5 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, grâce au bon rendement des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, qui tient compte de l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise ont aussi augmenté.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une bic. Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2019 ont totalisé 296 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse par rapport au montant de 313 millions inscrit en 2018.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 396 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la croissance des soldes pour la plupart des produits, de la progression des revenus autres que d'intérêts et de l'amélioration des marges. Les revenus de l'exercice précédent comprenaient un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 441 millions de dollars, ou de 9 %, eu égard à l'exercice précédent. Exprimés en dollars américains, les revenus ont progressé de 215 millions, ou de 6 %, pour se chiffrer à 4 049 millions, en raison essentiellement de l'augmentation des soldes pour la plupart des produits et de la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par une compression de la marge nette d'intérêts.

Les revenus de BMO Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI comptables, se sont élevés à 4 953 millions de dollars, soit pratiquement les mêmes que ceux de l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont chiffrés à 4 978 millions, soit une hausse de 29 millions, ou de 1 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 555 millions, ce qui équivaut à une progression de 85 millions, ou de 2 %, du fait principalement de l'augmentation des revenus tirés des dépôts et des prêts et de l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, contrebalancées en partie par le recul des revenus tirés des commissions, y compris les commissions sur le rendement lié à la gestion d'actifs. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, se sont chiffrés à 398 millions, comparativement à 479 millions à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la diminution des revenus de réassurance. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, qui ne tiennent pas compte des revenus liés à la réassurance, se sont élevés à 423 millions, contre 479 millions à l'exercice précédent.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont inscrit une hausse de 371 millions de dollars, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, ou de 7 % si l'on exclut l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté, ce qui est essentiellement imputable à l'accroissement des revenus liés aux services bancaires aux sociétés, des revenus de commissions de prise ferme et de consultation. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, incluant une contribution importante de l'acquisition de KGS-Alpha, et par la hausse des revenus de négociation de contrats sur produits de base, ces facteurs étant contrebalancés en partie par la baisse des revenus de négociation.

Les revenus des Services d'entreprise ont progressé de 9 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section *Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation*, aux pages 32 à 51.

- 1) Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, il y a lieu de se reporter à la page 28.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	13
Revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10
Total des revenus	25 483	22 905	22 107	11
Total des revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569	6
Total des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés	22 799	21 553	20 569	6

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 12 888 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 1 450 millions, ou de 13 %, ou encore de 11 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les revenus nets d'intérêts, déduction faite des revenus de négociation, se sont chiffrés à 11 665 millions de dollars, soit une progression de 943 millions, ou de 9 %, ou encore de 8 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison principalement de l'augmentation des soldes de prêts et de dépôts, annulée en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts.

L'actif productif moyen a atteint 758,9 milliards de dollars, s'étant accru de 75,9 milliards, ou de 11 %, ou encore de 10 %, compte non tenu de l'appréciation du dollar américain, ce qui est imputable à une augmentation des prêts, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés.

La marge nette d'intérêts globale de BMO a progressé de 3 points de base, ce qui s'explique essentiellement par l'amélioration des revenus nets d'intérêts des activités de négociation et par l'élargissement des marges de PE Canada, contrebalancés en partie par la hausse des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et Services d'entreprise, qui ont une marge plus faible que la Banque. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts de BMO a chuté de 4 points de base, ce qui découle surtout de l'augmentation des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise, qui ont une marge plus faible que la Banque, facteurs partiellement compensés par l'amélioration de la marge de PE Canada et la contribution positive de PE États-Unis.

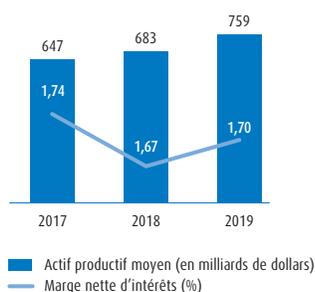
Le tableau 3, à la page 118, donne plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

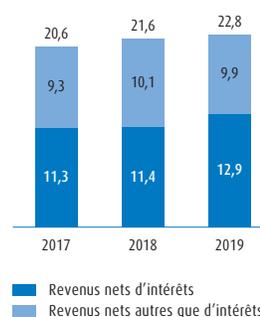
La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



Revenus nets*
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic)			Actif productif moyen			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation
PE Canada	5 878	5 541	6	222 513	212 965	4	264	260	4
PE États-Unis	4 218	3 843	10	119 640	103 394	16	353	372	(19)
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	10 096	9 384	8	342 153	316 359	8	295	297	(2)
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise	2 792	2 054	36	416 710	366 586	14	67	56	11
Total comptable de BMO	12 888	11 438	13	758 863	682 945	11	170	167	3
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	3 174	2 983	6	90 035	80 255	12	353	372	(19)

1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des exercices antérieurs et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 12 595 millions de dollars, soit une hausse de 1 128 millions, ou de 10 %, en encore de 9 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 9 886 millions, contre 10 115 millions à l'exercice précédent.

Les revenus autres que d'intérêt, déduction faite des SCVPI, ont diminué, en raison de la hausse des revenus de commissions sur prêts, de frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement et de commissions de prise ferme et de consultation, qui ont été plus que contrebalancés par la baisse des revenus de négociation et des revenus tirés des fonds d'investissement ainsi que par la diminution des revenus de change, autres que de négociation, et des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les revenus de négociation sont analysés à la section *Revenus de négociation* ci-après. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite de SCVPI, ont augmenté de 178 millions de dollars, ou de 2 %.

Le montant brut des revenus d'assurance a augmenté en regard de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des taux d'intérêt à long terme qui a fait augmenter la juste valeur des placements d'assurance au cours de l'exercice considéré, comparativement à des hausses des taux d'intérêt à long terme qui avaient fait baisser la juste valeur des placements d'assurance de l'exercice précédent, de l'incidence du raffermissement des marchés boursiers et de la croissance des activités. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. L'incidence de ces variations de la juste valeur est en grande partie contrebalancée par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, qui est prise en compte dans les SCVPI, tel qu'il est indiqué à la page 28.

Nous analysons généralement les revenus déduction faite des SCVPI, compte tenu de la mesure dans laquelle les revenus d'assurance peuvent varier et puisque cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI.

Le tableau 3, figurant à la page 118, donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Commissions et droits sur titres	1 023	1 025	964	-
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 204	1 134	1 109	6
Revenus de négociation	298	705	84	(58)
Commissions sur prêts	1 181	997	917	18
Frais de services de cartes	437	428	329	2
Gestion de placements et garde de titres	1 747	1 749	1 627	-
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 419	1 473	1 411	(4)
Commissions de prise ferme et de consultation	986	943	1 044	5
Profits sur titres, autres que de négociation	249	239	171	4
Revenus de change, autres que de négociation	166	182	191	(9)
Revenus d'assurance	3 183	1 879	2 070	69
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	151	167	386	(10)
Autres	551	546	529	1
Total comptable	12 595	11 467	10 832	10
Total comptable, déduction faite des SCVPI	9 886	10 115	9 294	(2)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	474	527	532	(10)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés	499	527	532	(5)

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, et des conditions des marchés. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Sur une base d'imposition comparable (bic), les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 97 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 1 778 millions. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont inscrit une hausse de 263 millions, ou de 60 %, grâce surtout à une contribution importante de l'acquisition de KGS-Alpha et à un profit lié à la juste valeur. Les revenus de négociation de contrats de change ont progressé de 24 millions, ou de 6 %, par suite de l'accélération des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont reculé de 183 millions, ou de 26 %, en raison essentiellement du ralentissement des activités auprès des entreprises clientes et d'une perte liée à la juste valeur. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base ont monté de 82 millions, ou de 130 %, grâce à l'accroissement des activités de couverture des clients et à l'expansion des activités. Les autres revenus de négociation ont diminué de 89 millions, ou de 94 %, en raison principalement des profits liés à la juste valeur se rapportant aux positions de couverture inscrites à notre bilan structurel comptabilisés l'an dernier.

La section *Risque de marché*, à la page 86, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ^{1) 2)}(en millions de dollars canadiens)
(base d'imposition comparable)

	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Pour l'exercice clos le 31 octobre				
Contrats de taux d'intérêt	700	437	480	60
Contrats de change	401	377	369	6
Contrats sur titres de participation	526	709	727	(26)
Contrats sur produits de base	145	63	84	+100
Autres contrats	6	95	39	(94)
Total (bic)	1 778	1 681	1 699	6
Compensation selon la bic	257	260	488	(1)
Total comptable	1 521	1 421	1 211	7
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	1 480	976	1 615	52
Revenus autres que d'intérêts – revenus de négociation	298	705	84	(58)
Total (bic)	1 778	1 681	1 699	6
Compensation selon la bic	257	260	488	(1)
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	1 521	1 421	1 211	7

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des exercices antérieurs et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) comptables se sont établis à 2 709 millions de dollars en 2019, une hausse de 1 357 millions par rapport à l'exercice précédent, et les SCVPI ajustés, qui excluent l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance, se sont chiffrés à 2 684 millions, soit une hausse de 1 332 millions. L'accroissement des SCVPI est attribuable aux diminutions des taux d'intérêt à long terme qui ont fait augmenter la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice considéré, comparativement à des hausses des taux d'intérêt à long terme qui ont fait diminuer la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice précédent, à la croissance des activités sous-jacentes et au raffermissement des marchés boursiers, ce qui a fait accroître la juste valeur des passifs au titre des indemnités. La hausse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités a été atténuée en grande partie par les revenus, tel qu'il est indiqué à la page 26.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 872 millions de dollars, comparativement à 662 millions en 2018. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 20 points de base en 2019, comparativement à 17 points de base au cours de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 751 millions, contre 700 millions à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision de PE Canada, de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise, compensée en partie par la baisse des dotations à la provision de PE États-Unis, dont les recouvrements ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes liées aux prêts douteux exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'élevait à 17 points de base en 2019, comparativement à 18 points de base au cours de l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 121 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude, hausse essentiellement attribuable à la croissance des soldes et aux modifications de la pondération des scénarios. Au cours de l'exercice précédent, un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 38 millions a été comptabilisé. Une dotation à la provision liée aux prêts productifs a été comptabilisée pour l'exercice en cours, comparativement à un recouvrement lors de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance plus élevée des prêts au cours de l'exercice considéré, ainsi que des dotations à la provision plus importantes du fait de la migration des portefeuilles et des changements de perspectives économiques de pondérations des scénarios en 2019.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE Canada a augmenté de 138 millions de dollars, pour s'établir à 607 millions, en raison de la hausse des dotations à la provision liées aux prêts douteux aux particuliers et aux entreprises ainsi que de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs plus élevée. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis a diminué de 23 millions par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 197 millions, ce qui est attribuable en grande partie aux recouvrements plus élevés liés aux prêts douteux contractés par des particuliers et des entreprises, contrebalancés en partie par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO Marchés des capitaux s'établissait à 80 millions, comparativement à des recouvrements nets de 18 millions pour l'exercice précédent, ce qui reflète les hausses de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les recouvrements de pertes sur créances des Services d'entreprise se sont élevés à 12 millions, contre 15 millions pour l'exercice précédent.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait à notre portefeuille de prêts canadiens, compte tenu de la taille importante de ce portefeuille par rapport à notre portefeuille de prêts américains et à notre portefeuille de prêts accordés dans d'autres pays. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour le Canada s'est élevé à 564 millions de dollars, contre 443 millions en 2018. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est élevé à 300 millions, ce qui correspond à une hausse par rapport à celui comptabilisé pour 2018, soit 238 millions. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts accordés dans d'autres pays s'est élevé à 8 millions, contre un recouvrement de 19 millions lors de l'exercice précédent. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 151, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 128, fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise 2)	Total de la Banque
2019							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	544	160	704	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	100	(2)	28	(5)	121
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	197	804	-	80	(12)	872
2018							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	466	258	724	6	(17)	(13)	700
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	3	(38)	(35)	-	(1)	(2)	(38)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	469	220	689	6	(18)	(15)	662
2017							
Total des dotations aux provisions spécifiques et à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	483	289	772	8	44	(78)	746

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 est conforme à la dotation aux provisions spécifiques aux termes de l'IAS 39 des exercices précédents. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a remplacé la dotation à la provision générale pour pertes sur créances aux termes de l'IAS 39. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend les dotations aux provisions spécifiques des groupes d'exploitation et inclut la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale des Services d'entreprise.

2) Avant 2018, la réduction de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances figure dans les résultats des Services d'entreprise.

Ratios de rendement des dotations à la provision pour pertes sur créances

	2019	2018	2017
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,20	0,17	0,20
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,17	0,18	0,22

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Charges autres que d'intérêts

En 2019, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 1 153 millions de dollars, ou de 9 %, comparativement à il y a un an, pour s'établir à 14 630 millions.

Les charges autres que d'intérêts ajustées des deux exercices excluent les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions. Les chiffres de l'année précédente excluent également un avantage de 277 millions de dollars découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations. Les coûts de restructuration se sont élevés à 484 millions en 2019 et à 260 millions en 2018, et se rapportent aux mesures prises à l'échelle de la Banque pour améliorer l'efficacité. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 128 millions et à 116 millions pour 2019 et 2018. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 13 millions et à 34 millions en 2019 et en 2018.

En 2019, les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 14 005 millions de dollars, soit une augmentation de 661 millions, ou de 5 %, ou encore de 4 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui reflète essentiellement la hausse des frais liés au personnel, y compris la charge au titre des indemnités de départ de BMO Marchés des capitaux comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 et l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha, et les coûts liés aux technologies plus élevés, facteurs compensés en partie par le recul des autres charges. La hausse de 1 153 millions, ou de 9 %, des charges autres que d'intérêts comptables, qui se sont établies à 14 630 millions, est attribuable aux facteurs et aux éléments d'ajustement susmentionnés.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans les tableaux ci-dessous intitulés Charges autres que d'intérêts et Charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 119.

Sur une base comptable, la rémunération liée au rendement s'est accrue de 100 millions de dollars, ou de 4 %, ou encore 3 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en partie en raison des répercussions de l'acquisition de KGS-Alpha. Sur une base comptable, les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont augmenté de 862 millions, ou de 17 %, ou encore de 16 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Après ajustement, les autres formes de rémunération du personnel ont augmenté de 365 millions, ou de 7 %, ou encore de 6 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. La charge liée aux indemnités de départ et l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha, toutes deux comptabilisées dans BMO Marchés des capitaux, représentent environ la moitié de la hausse d'un exercice à l'autre.

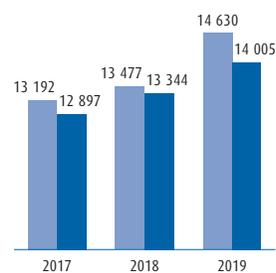
Les frais de bureau et de matériel ont grimpé de 235 millions de dollars, ou de 9 %, sur une base comptable et, sur une base ajustée, de 209 millions, ou de 8 %, ou encore de 7 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison surtout de l'accroissement de l'investissement dans les technologies. Les autres charges comptables ont diminué de 95 millions, ou de 3 %, et les autres charges ajustées ont diminué de 51 millions, ou de 2 %.

Le ratio d'efficacité comptable de BMO s'est amélioré de 140 points de base, pour se chiffrer à 57,4 %, et son ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 330 points de base, pour se chiffrer à 55,0 % en 2019. Selon les revenus nets¹⁾, le ratio d'efficacité comptable s'est établi à 64,2 %, contre 62,5 % il y a un an, et le ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 50 points de base, pour s'établir à 61,4 % en 2019.

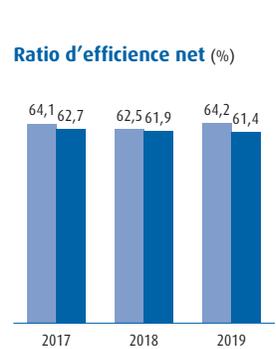
Selon les revenus nets¹⁾, le levier d'exploitation comptable s'est élevé à -2,9 % et le levier d'exploitation ajusté a atteint 0,8 %.

1) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Plus de renseignements se trouvent à la section *Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités*, à la page 28.

Charges autres que d'intérêts
(en millions de dollars)



Ratio d'efficacité net (%)



Ratio d'efficacité net
Ratio d'efficacité net ajusté

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le **levier d'exploitation ajusté** correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.

Charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Rémunération liée au rendement	2 610	2 510	2 386	4
Autres formes de rémunération du personnel	5 813	4 951	5 082	17
Rémunération totale du personnel	8 423	7 461	7 468	13
Bureaux et matériel	2 988	2 753	2 491	9
Autres	2 665	2 760	2 748	(3)
Amortissement des immobilisations incorporelles	554	503	485	10
Total des charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	13 192	9

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges autres que d'intérêts ajustées ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	Variation par rapport à 2018 (%)
Rémunération liée au rendement	2 607	2 508	2 381	4
Autres formes de rémunération du personnel	5 361	4 996	5 008	7
Rémunération totale du personnel	7 968	7 504	7 389	6
Bureaux et matériel	2 947	2 738	2 430	8
Autres	2 664	2 715	2 742	(2)
Amortissement des immobilisations incorporelles	426	387	336	10
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	14 005	13 344	12 897	5

1) Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, des coûts d'intégration des acquisitions ni de l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations futures.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme nous l'indiquons à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 194.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 514 millions de dollars, contre 1 961 millions en 2018. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 20,8 % pour 2019, contre 26,5 % pour 2018. La hausse du taux d'impôt effectif comptable par rapport à l'exercice précédent est attribuable à la charge de 425 millions liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant d'une réforme fiscale américaine. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est établie à 1 673 millions en 2019, comparativement à 1 565 millions en 2018. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 21,1 % en 2019, contre 20,7 % en 2018.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant de ses établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des opérations de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 4 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 56 millions en 2018. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 140 des états financiers consolidés, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques*, à la page 107, pour obtenir des renseignements à cet effet.

Le tableau 4, à la page 119, présente en détail le montant des charges fiscales et des impôts de 2 334 millions de dollars relevant de BMO en 2019. De ce montant, un total de 1 434 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 830 millions est comptabilisée dans notre charge d'impôts sur le résultat, tandis que le reste, soit 604 millions, est comptabilisé dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat. La diminution par rapport à 2 715 millions en 2018 tient principalement à la baisse de la charge d'impôts sur le résultat.

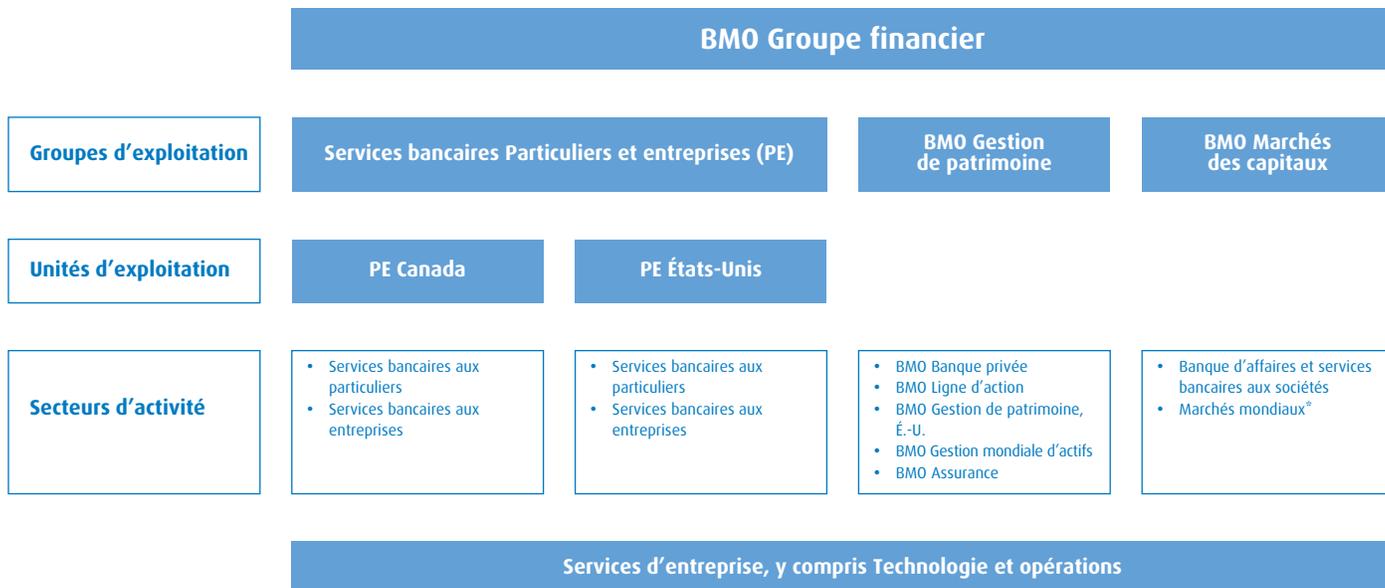
1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujetti aux impôts.

Analyse des résultats de 2019 des groupes d'exploitation

Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Rapport de gestion

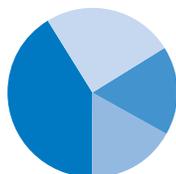


* Auparavant, Produits de négociation.

Les activités de BMO sont bien diversifiées par unité d'exploitation et par secteur géographique, ce qui comprend les régions et les segments de clientèle clés essentiels à nos plans stratégiques pour maintenir la croissance et offrir une valeur à nos actionnaires.

Bénéfice net comptable par unité d'exploitation*

2019



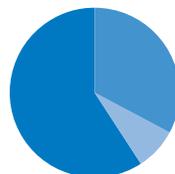
Bénéfice net ajusté par unité d'exploitation*

2019



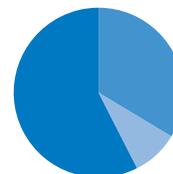
Bénéfice net comptable par pays

2019



Bénéfice net ajusté par pays

2019



La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus, des dotations à la provision pour pertes sur créances et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont reclassés en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

Depuis le premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés des revenus autres que d'intérêts aux revenus nets d'intérêts. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), au premier trimestre de 2019 et choisi de retraiter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, lorsque des clients nous remboursent certains débours engagés en leur nom, nous comptabilisons ce remboursement dans les revenus. Ces remboursements étaient auparavant portés en diminution de la dépense correspondante.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéficiaire sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			Total - PE		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts (bic)	5 878	5 541	5 261	4 218	3 843	3 551	10 096	9 384	8 812
Revenus autres que d'intérêts 1)	2 128	2 069	2 079	1 162	1 096	1 005	3 290	3 165	3 084
Total des revenus (bic) 1)	8 006	7 610	7 340	5 380	4 939	4 556	13 386	12 549	11 896
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	544	466	s. o.	160	258	s. o.	704	724	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	63	3	s. o.	37	(38)	s. o.	100	(35)	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	607	469	483	197	220	289	804	689	772
Charges autres que d'intérêts 1)	3 854	3 710	3 534	3 139	2 968	2 891	6 993	6 678	6 425
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 545	3 431	3 323	2 044	1 751	1 376	5 589	5 182	4 699
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	919	882	823	433	357	358	1 352	1 239	1 181
Bénéfice net comptable	2 626	2 549	2 500	1 611	1 394	1 018	4 237	3 943	3 518
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	2	3	43	45	46	45	47	49
Bénéfice net ajusté	2 628	2 551	2 503	1 654	1 439	1 064	4 282	3 990	3 567
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	3,0	2,0	13,2	15,6	36,9	(3,0)	7,5	12,1	7,9
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	3,0	2,0	13,1	15,0	35,1	(3,2)	7,3	11,9	7,7
Croissance des revenus (%)	5,2	3,7	6,4	8,9	8,4	(0,2)	6,7	5,5	3,8
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,9	5,0	3,3	5,8	2,7	0,9	4,7	3,9	2,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,9	5,0	3,3	5,9	2,9	1,0	4,8	4,0	2,3
Rendement des capitaux propres (%)	27,3	30,5	29,8	11,0	10,8	7,9	17,5	18,5	16,6
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	27,3	30,6	29,8	11,3	11,1	8,3	17,7	18,8	16,8
Levier d'exploitation (bic) (%)	1,3	(1,3)	3,1	3,1	5,7	(1,1)	2,0	1,6	1,6
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	1,3	(1,3)	3,1	3,0	5,5	(1,2)	1,9	1,5	1,5
Ratio d'efficacité (bic) (%)	48,1	48,7	48,2	58,3	60,1	63,4	52,2	53,2	54,0
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	48,1	48,7	48,1	57,3	58,9	62,0	51,8	52,7	53,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	2,64	2,60	2,53	3,53	3,72	3,68	2,95	2,97	2,90
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	9 545	8 222	8 268	14 418	12 692	12 581	23 963	20 914	20 849
Actif productif moyen	222 513	212 965	207 815	119 640	103 394	96 363	342 153	316 359	304 178
Solde moyen brut des prêts et acceptations	237 142	223 536	215 848	113 620	98 001	90 533	350 762	321 537	306 381
Solde moyen net des prêts et acceptations	236 253	222 673	215 667	112 904	97 346	90 572	349 157	320 019	306 239
Solde moyen des dépôts	175 125	159 483	152 492	106 733	90 738	85 927	281 858	250 221	238 419
Effectif - équivalent temps plein	14 728	14 740	14 648	7 013	7 248	7 197	21 741	21 988	21 845

1) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.

3) Les montants globaux avant impôts des Services bancaires PE de 59 millions de dollars en 2019, de 61 millions en 2018 et de 66 millions en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

s. o. - sans objet

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 4 237 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 294 millions, ou de 7 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 4 282 millions, soit une hausse de 292 millions, ou de 7 %. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à huit millions de clients. Nous sommes là pour aider les clients à prendre des décisions financières éclairées, qu'ils fassent affaire avec nous par l'intermédiaire de notre réseau de plus de 900 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques ou de notre réseau de plus de 3 300 guichets automatiques. Notre équipe des Services bancaires aux entreprises de haut calibre agit en tant que conseiller et partenaire de confiance pour nos clients dans divers secteurs d'activité à l'échelle du Canada.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts personnels et des conseils en matière de services financiers et de placement courants. Nos employés ont pour objectif d'offrir une expérience exceptionnelle à tous nos clients à chacune de leurs interactions avec eux.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change, de même que des programmes bancaires spécialisés. Notre équipe d'employés des services aux entreprises travaille en collaboration avec les clients pour les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Continuer à mettre l'accent sur la fidélisation de la clientèle et sur la croissance

Réalisations

- Nous avons gagné des parts de marché en ce qui a trait aux dépôts de particuliers, aux cartes de crédit, aux prêts aux entreprises et aux dépôts d'entreprises.
- Nous avons enregistré d'excellents résultats, supérieurs aux points de référence des entreprises chefs de file, dans notre sondage sur la mobilisation des employés, ce qui démontre l'engagement continu des employés à offrir une expérience client de premier plan.
- Nous avons tenu une série de campagnes promotionnelles efficaces pour appuyer des offres attrayantes, notamment sur le financement hypothécaire à l'habitation, les cartes de crédit et les services bancaires courants, initiative ayant contribué à une augmentation de la clientèle de BMO et au renforcement des relations avec les clients actuels.
- Nous avons encore augmenté la présence de conseillers au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent, quel que soit le moyen ou le moment qu'ils choisissent pour interagir avec nous.
- Nous avons mis en œuvre une nouvelle méthodologie de mesure, une plateforme permettant de recueillir les commentaires des clients et un rigoureux programme de rappel, lequel s'appuie sur une formation et un coaching de premier plan, pour comprendre les préoccupations des clients et y répondre et, ainsi, améliorer sans cesse l'expérience client.
- Nous avons modernisé 50 succursales au Canada et ouvert trois nouvelles succursales – y compris une succursale stratégique à Laval, une succursale concept dans le marché Stackt du centre-ville de Toronto et une nouvelle succursale intelligente à Cochrane, en Alberta.
- Nous avons amélioré les processus et l'efficacité de notre plateforme Affaires express BMO, ce qui permet à notre équipe de vente de consacrer plus de temps à interagir directement avec les clients.
- Nous avons constitué une nouvelle équipe, Technologie et innovation des Services bancaires aux entreprises, pour aider les entreprises à faire face à la concurrence et à croître dans le secteur de la technologie, en plein essor au Canada.
- Nous sommes fiers du fait que BMO a été nommé Meilleure banque commerciale au Canada pour la cinquième année d'affilée lors de la remise des prix 2019 pour le secteur bancaire par le magazine *World Finance*. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle, de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices.

Grande priorité : Offrir une expérience numérique de premier plan

Réalisations

- Nous avons élargi nos capacités d'ouverture de compte de crédit et les clients peuvent maintenant soumettre une demande de marge de crédit numérique ou de prêt hypothécaire préétabli au moyen d'un appareil mobile.
- Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, nous avons enregistré une hausse de 6 % du nombre total de comptes de chèques, d'épargne, de carte de crédit, de prêt hypothécaire à l'habitation, de prêt et de marge de crédit acquis au moyen des circuits numériques au Canada.
- BMO a été la première institution financière au Canada à offrir une gamme complète de méthodes d'authentification biométrique par le biais de son application mobile pour les clients des Services bancaires aux entreprises. BMO a remporté le prix *Impact Innovation Award in Cash Management and Payments 2019* du groupe Aite, dans la catégorie des circuits numériques, pour avoir réinventé l'expérience en ligne des entreprises clientes.
- Nous avons mis en œuvre le programme InnoV8 de BMO, une initiative d'accélérateur numérique qui favorise le passage de l'idée à la concrétisation et qui a généré deux demandes de brevets durant sa première année d'existence.
- Nous avons continué à améliorer l'expérience mobile offerte aux clients, ce qui a entraîné une croissance de 13 % du nombre d'utilisateurs actifs des services mobiles. Nos efforts ont été reconnus par la mention *Strong Performer* dans le rapport du 2^e trimestre de 2019 de Forrester intitulé *The Forrester Banking Wave^{MC} : Canadian Mobile Apps*.
- BMO a reçu le prix Model Bank 2019 de Celent dans la catégorie Innovation Enablement (mise en œuvre d'une innovation), et a été nommé parmi les finalistes des prix de la Vision à la Réalité de PwC Canada.

Accent en 2020

- Continuer à améliorer la fidélisation de la clientèle en élargissant les relations client principales
 - En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, offrir une expérience client de premier plan en mettant à profit les nouveaux circuits numériques et en améliorant les réseaux existants
 - Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, se concentrer sur le maintien de nos principales forces tout en tirant parti d'occasions prometteuses de croissance et de diversification axées sur les secteurs d'activité et les entreprises à valeur élevée
- Poursuivre nos efforts pour améliorer l'expérience numérique au moyen des transactions de vente et de service
- Continuer de générer des gains d'efficacité en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque

PE Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts	5 878	5 541	5 261
Revenus autres que d'intérêts 1)	2 128	2 069	2 079
Total des revenus 1)	8 006	7 610	7 340
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	544	466	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	63	3	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	607	469	483
Charges autres que d'intérêts 1)	3 854	3 710	3 534
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 545	3 431	3 323
Charge d'impôts sur le résultat	919	882	823
Bénéfice net comptable	2 626	2 549	2 500
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	2	3
Bénéfice net ajusté	2 628	2 551	2 503

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	4 998	4 921	4 625
Revenus des services aux entreprises	3 008	2 689	2 715
Croissance du bénéfice net (%)	3,0	2,0	13,2
Croissance des revenus (%)	5,2	3,7	6,4
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,9	5,0	3,3
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,9	5,0	3,3
Rendement des capitaux propres (%)	27,3	30,5	29,8
Rendement des capitaux propres ajustés (%)	27,3	30,6	29,8
Levier d'exploitation (%)	1,3	(1,3)	3,1
Levier d'exploitation ajusté (%)	1,3	(1,3)	3,1
Ratio d'efficacité (%)	48,1	48,7	48,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,64	2,60	2,53
Actif productif moyen	222 513	212 965	207 815
Solde moyen brut des prêts et acceptations	237 142	223 536	215 848
Solde moyen net des prêts et acceptations	236 253	222 673	215 667
Solde moyen des dépôts	175 125	159 483	152 492
Effectif – équivalent temps plein	14 728	14 740	14 648

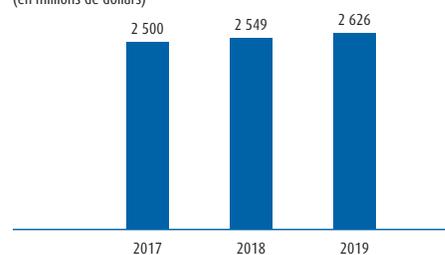
- 1) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- 2) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.
- 3) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2019 et en 2018 et de 3 millions en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. – sans objet

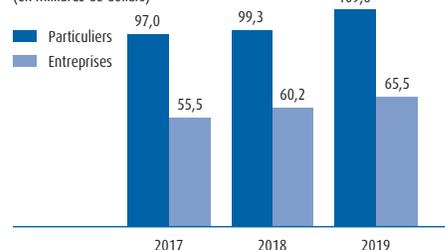
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



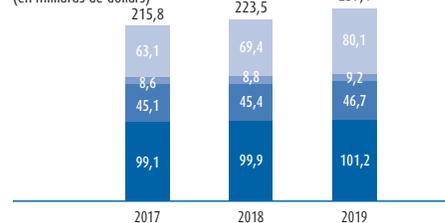
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars)



Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)



Entreprises et administrations publiques
Cartes de crédit
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers
Prêts hypothécaires à l'habitation

* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net comptable de 2 626 millions de dollars et un bénéfice net ajusté de 2 628 millions, une hausse de 77 millions, ou de 3 %, en regard de l'exercice précédent, tant pour le bénéfice net comptable qu'ajusté. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. La hausse des produits a été en partie annulée par les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances plus élevées.

Les revenus, qui se sont établis à 8 006 millions de dollars, ont augmenté de 396 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé de 77 millions, ou de 2 %, en raison des soldes plus élevés de la plupart des produits et de l'amélioration des marges, annulés en partie par le recul des revenus autres que d'intérêts. Les revenus de l'exercice précédent incluaient un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation de 39 millions, qui a eu un effet de 1 % sur la croissance des revenus des services bancaires aux particuliers. Quant aux revenus de l'unité des services bancaires aux entreprises, ils ont gagné 319 millions, ou 12 %, étant donné les soldes plus élevés de la plupart des produits, la hausse des revenus autres que d'intérêts et l'amélioration des marges.

La marge nette d'intérêts a augmenté de 4 points de base pour s'établir à 2,64 % grâce à une combinaison des produits favorable et à l'effet bénéfique d'une hausse des taux.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 607 millions de dollars, une augmentation de 138 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est accrue de 78 millions, ce qui s'explique par une hausse de la dotation à la provision des prêts aux particuliers et de la dotation à la provision des prêts aux entreprises au cours de l'exercice considéré. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 63 millions a été enregistrée, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 3 millions a été comptabilisée pour l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 854 millions de dollars, en hausse de 144 millions, ou de 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète en grande partie les investissements continus dans les activités, notamment l'augmentation des investissements dans les technologies et dans notre équipe de vente.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 13,6 milliards de dollars, ou de 6 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 237,1 milliards. Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes des particuliers) a progressé de 2,5 milliards, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui inclut un accroissement de 4 % des prêts hypothécaires exclusifs à la Banque et les marges de crédit sur valeur domiciliaire en cours d'amortissement. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont augmenté de 10,7 milliards, ou de 15 %, affichant une solide croissance dans bon nombre des secteurs d'activité.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 15,6 milliards de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 175,1 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 10 %. La croissance des soldes des dépôts des entreprises a été généralisée, les soldes progressant de 9 % en regard de l'exercice précédent.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises est hautement concurrentiel et évolue rapidement. Nos concurrents de longue date continuent d'investir dans des technologies innovantes qui leur permettent de trouver de nouvelles façons de servir les clients et de se concentrer plus efficacement sur l'expérience client.

Les nouveaux acteurs poursuivent sur leur lancée et consolident leurs liens avec les banques pour améliorer leurs produits et établir des relations avec les clients.

Au Canada, la croissance économique s'est essouffée davantage en 2019, notamment du fait que le niveau d'endettement élevé des ménages a freiné les dépenses de consommation, tandis que les investissements des entreprises ont subi les contrecoups des incertitudes liées au commerce. Malgré une diminution des coûts d'emprunt, nous nous attendons à ce que la croissance dans les secteurs des prêts aux particuliers, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit demeure modeste, en raison des niveaux élevés d'endettement. Le secteur du crédit aux entreprises subit aussi des pressions à la baisse sous l'effet des incertitudes liées au commerce et des inquiétudes quant à la possibilité d'un ralentissement économique. Pour ce qui est des dépôts, la croissance des dépôts de particuliers devrait connaître un léger rebond, compte tenu des solides conditions du marché du travail, tandis que la croissance des dépôts à terme de particuliers, qui avait été vigoureuse en 2019, devrait décélérer dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt. La croissance des dépôts d'entreprises devrait être à la hausse.

Nous sommes déterminés à poursuivre le développement de nos services bancaires aux entreprises en continuant d'augmenter la présence de conseillers au sein de notre équipe de vente et en tirant parti des occasions prometteuses dans les différentes régions et les divers segments de marché et secteurs d'activité, surtout les secteurs et les entreprises à valeur élevée.

Nous continuons à consolider nos services bancaires aux particuliers en élargissant les relations client principales, tout en tirant profit des technologies numériques dans le but d'offrir une expérience client exceptionnelle. Nous continuons de nous positionner pour prospérer dans un avenir numérique en investissant dans les nouvelles technologies et en améliorant les réseaux existants.

La technologie continuera de jouer un rôle de premier plan dans la prestation d'une expérience exceptionnelle à l'ensemble de nos clients tout en permettant de mener nos activités de façon plus efficiente.

Le contexte économique au Canada en 2019 et les perspectives relatives à 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Nous servons plus de deux millions de clients en leur offrant une expérience bancaire à dimension humaine et l'accès à une vaste gamme de services financiers. Nous répondons aux besoins des particuliers de façon intégrée par l'intermédiaire de notre vaste réseau comportant plus de 560 succursales, de nos centres contact clientèle, de nos plateformes de services bancaires numériques et de notre réseau de plus de 40 000 guichets automatiques à l'échelle du pays. Nos conseillers en services bancaires aux grandes entreprises agissent en tant que conseillers et partenaires de confiance auprès de nos entreprises clientes, et leur offrent une expertise sectorielle et adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme variée de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires. Tout ce que nous faisons reflète notre volonté d'aider nos clients à faire de réels progrès d'ordre financier.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une vaste gamme de produits et de services, notamment différentes options de financement et des solutions de trésorerie, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec nos clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Offrir une expérience exceptionnelle à nos clients et à nos employés

Réalisations

- Nous avons continué d'améliorer la fidélisation de notre clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers, comme le démontre notre taux de recommandation net, et nous demeurons un chef de file sur ce plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises.
- Nous continuons d'enregistrer une forte croissance de la clientèle : nous occupons toujours le premier rang au chapitre du nombre total d'ouvertures de compte des ménages dans le secteur des dépôts de détail et notre acquisition nette de clients est en hausse dans le secteur des services aux grandes entreprises.
- Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché des dépôts dans nos marchés de base de Chicago et du Wisconsin et nous figurons parmi les cinq premiers dans les régions du Midwest où nous sommes présents.
- Pour la dixième année de suite, un exploit sans précédent, notre équipe de dirigeantes reçoit le titre de « Femmes les plus influentes des secteurs bancaire et financier » décerné par le magazine *American Banker*.
- Nous figurons au palmarès de l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg, qui reconnaît les entreprises qui s'engagent à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion en milieu de travail, pour la quatrième année d'affilée, et nous avons été reconnus en 2019 par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité aux États-Unis, d'après un sondage indépendant effectué auprès de plus de 50 000 employés aux États-Unis.
- Nous nous classons parmi les employeurs favorisant le plus l'égalité LGBTQ selon le Corporate Equality Index de 2019 de la Human Rights Campaign Foundation; c'est la troisième année de suite que nous figurons dans cet indice.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, accélérer le passage au numérique, favoriser la prestation de conseils, stimuler la croissance des dépôts et optimiser notre portefeuille de prêts

Réalisations

- Nous avons lancé une nouvelle plateforme de services bancaires mobiles pour aider nos clients à effectuer leurs transactions bancaires quand ils le veulent et de la façon qui leur convient.
- Nous avons enregistré une croissance de premier plan dans le secteur des dépôts et surpassé celle des membres de notre groupe de référence, grâce à notre solide offre de produits de dépôt.
- Nous avons fait des progrès dans l'acquisition de clients grâce aux services numériques : l'ouverture de compte est maintenant accessible dans les 50 États et la majorité des dépôts numériques proviennent de régions où nous n'avons aucune succursale.
- Nous avons continué d'améliorer l'expérience client et employé en misant sur un nouvel outil numérique de demande de prêt hypothécaire, de même que sur la centralisation et la simplification des processus.
- Nous avons solidifié notre portefeuille de crédit en continuant de mettre l'accent sur les actifs non immobiliers, tels que les prêts sur cartes de crédit et autres prêts non garantis.
- Nous avons investi dans nos capacités d'automatisation en succursale afin d'être plus proactifs à l'égard des entretiens client.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, accélérer la croissance dans les régions présentant un potentiel élevé, investir dans des entreprises spécialisées à l'échelle nationale, et accroître l'acquisition de dépôts et notre part de portefeuille

Réalisations

- Nous avons continué d'élargir les territoires où nous exerçons nos activités, grâce à l'ouverture de notre deuxième bureau dans le nord du Texas et à l'expansion de notre équipe à Atlanta, et en mettant davantage l'accent sur la mise en marché d'une gamme complète de produits, de solutions et de fonctions dans le but de stimuler la croissance interne.
- Nous avons renforcé notre présence dans notre marché de base de l'Illinois en augmentant de façon importante l'effectif de notre équipe assurant le service aux entreprises de taille intermédiaire.
- Nous avons élargi notre présence à l'échelle nationale grâce à l'intégration de nouvelles entreprises spécialisées, y compris l'ajout de plateformes de financement reposant sur l'actif aux entreprises des secteurs du commerce de détail et des soins de santé.
- Nous avons enregistré la croissance des dépôts la plus élevée de notre groupe de référence, grâce au lancement de nouvelles initiatives de vente et à la poursuite du travail visant à offrir une gamme de produits et de services qui se démarquent de la concurrence, comme notre compte de chèques hybride.
- Nous avons lancé de nouvelles capacités numériques, y compris l'appli mobile Services bancaires en ligne pour entreprises avec identification biométrique, et procédé à la refonte du centre libre-service pour entreprises.
- Nous avons remporté un prix Model Bank 2019 de Celent pour le lancement de la plateforme de paiements de BMO, une initiative transfrontalière qui modernise notre infrastructure de paiement de manière à offrir à nos clients des expériences de paiement plus rapides et plus efficaces.

Accent en 2020

- Continuer à renforcer notre position concurrentielle en investissant dans les capacités essentielles, notamment nos services numériques et nos talents, tout en tirant parti de la gamme complète de produits, de solutions et de fonctions offerte par BMO, ainsi que des avantages distinctifs que représente notre expertise transfrontalière pour offrir une expérience client exceptionnelle
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, poursuivre nos efforts en vue de favoriser une forte croissance des dépôts, d'augmenter l'acquisition de nouveaux clients et d'accroître notre part de portefeuille en misant sur des entretiens plus approfondis avec les clients et sur l'adoption des services numériques
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, continuer d'élargir notre présence à l'échelle nationale en misant sur les régions et les entreprises spécialisées présentant un potentiel élevé, investir dans les capacités numériques et de paiement et renforcer la collaboration à l'échelle de la Banque
- Continuer à mettre l'accent sur la gestion des coûts structurels et des charges afin d'améliorer la productivité et notre ratio d'exploitation

PE États-Unis

(équivalent en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Bénéfice net comptable	1 611	1 394	1 018
Bénéfice net ajusté	1 654	1 439	1 064
Croissance du bénéfice net (%)	15,6	36,9	(3,0)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	15,0	35,1	(3,2)

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts (bic)	3 174	2 983	2 718
Revenus autres que d'intérêts 1)	875	851	770
Total des revenus (bic) 1)	4 049	3 834	3 488
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	121	201	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	28	(31)	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	149	170	221
Charges autres que d'intérêts 1)	2 362	2 303	2 213
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 538	1 361	1 054
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	326	279	273
Bénéfice net comptable	1 212	1 082	781
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	32	35	36
Bénéfice net ajusté	1 244	1 117	817

Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

	2019	2018	2017
Revenus des services aux particuliers	1 362	1 257	1 085
Revenus des services aux entreprises	2 687	2 577	2 403
Croissance du bénéfice net (%)	12,0	38,7	(1,6)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	11,4	36,9	(1,7)
Croissance des revenus (%)	5,6	9,9	1,3
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	2,6	4,1	2,3
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	2,7	4,3	2,5
Rendement des capitaux propres (%)	11,0	10,8	7,9
Rendement des capitaux propres ajustés (%)	11,3	11,1	8,3
Levier d'exploitation (bic) (%)	3,0	5,8	(1,0)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	2,9	5,6	(1,2)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	58,3	60,1	63,4
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	57,3	58,9	62,0
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,53	3,72	3,69
Actif productif moyen	90 035	80 255	73 752
Solde moyen brut des prêts et acceptations	85 505	76 067	69 294
Solde moyen net des prêts et acceptations	84 966	75 558	69 324
Solde moyen des dépôts	80 316	70 431	65 724
Effectif – équivalent temps plein	7 013	7 248	7 197

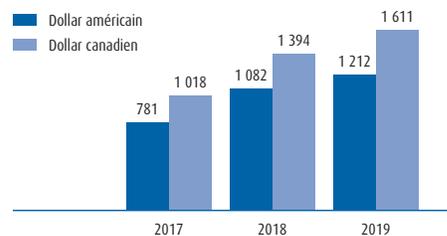
- En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.
- Des montants avant impôts de 43 millions de dollars américains en 2019, de 45 millions de dollars américains en 2018 et de 49 millions de dollars américains en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. – sans objet

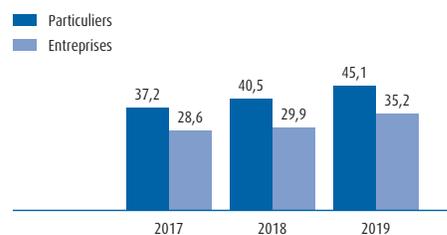
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Solde moyen des dépôts*

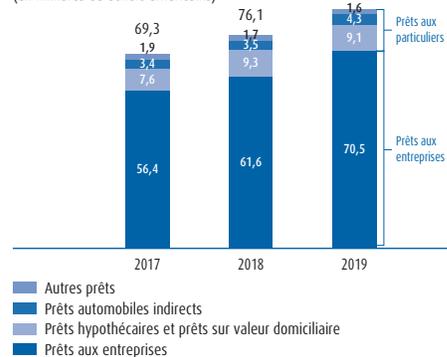
(en milliards de dollars américains)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars américains)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis, d'un montant de 1 611 millions de dollars, a progressé de 217 millions, ou de 16 %, et le bénéfice net ajusté, qui s'est établi à 1 654 millions, a augmenté de 215 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 212 millions de dollars, a augmenté de 130 millions, ou de 12 %, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 1 244 millions, a augmenté de 127 millions, ou de 11 %, augmentations surtout attribuables aux solides revenus et à la baisse de la dotation à la provision des pertes sur créances, annulés en partie par la hausse des charges.

Les revenus, d'un montant de 4 049 millions de dollars, ont inscrit une hausse de 215 millions, ou de 6 %, ce qui reflète essentiellement la hausse des soldes de la plupart des produits et la progression des revenus autres que d'intérêts, neutralisés en partie par une baisse de la marge nette d'intérêts. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont progressé de 105 millions, ou de 8 %, ce qui reflète surtout la croissance des revenus tirés des dépôts. Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, les revenus ont grimpé de 110 millions, ou de 4 %, en raison essentiellement des soldes de prêts et des revenus tirés des dépôts plus élevés, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts.

La marge nette d'intérêts a diminué de 19 points de base, pour s'établir à 3,53 %, ce qui s'explique en partie par la compression des marges sur les prêts et par des changements dans la combinaison des produits de dépôt, déduction faite de l'amélioration des marges sur les produits de dépôt et de l'effet de la croissance plus rapide des dépôts par rapport à celle des prêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 149 millions de dollars, soit une diminution de 21 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 80 millions, en raison principalement des recouvrements plus élevés liés aux prêts aux particuliers et aux entreprises. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 28 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude, comparativement à un recouvrement pour pertes sur créances lié aux prêts productifs de 31 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 59 millions de dollars, ou de 3 %, pour se fixer à 2 362 millions et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 319 millions, ce qui représente une hausse de 61 millions, ou de 3 %, du fait principalement des investissements constants dans les activités, y compris l'augmentation des investissements dans les technologies et des frais liés au personnel, facteurs compensés en partie par une baisse de la charge liée à la prime d'assurance versée à la Federal Deposit Insurance Corporation et par l'incidence de facteurs non récurrents de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations, à savoir 85,5 milliards de dollars, a augmenté de 9,4 milliards, ou de 12 %, par rapport à il y a un an, stimulé par la croissance de 14 % des prêts aux entreprises et de 4 % des soldes de prêts aux particuliers.

Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 80,3 milliards de dollars, soit une hausse de 9,9 milliards, ou de 14 %, ce qui comprend une croissance de 18 % des soldes de dépôts des entreprises et de 11 % des soldes de dépôts des particuliers.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis exercent leurs activités dans un environnement en rapide évolution et sont concentrés principalement dans huit États (Illinois, Wisconsin, Missouri, Indiana, Minnesota, Kansas, Arizona et Floride). De plus, nos Services bancaires aux grandes entreprises ciblent des secteurs spécialisés stratégiques à l'échelle nationale et ont des bureaux dans certains marchés régionaux sélectionnés.

Nous cherchons à accroître notre clientèle des services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans un marché qui demeure très concurrentiel, et le contexte de baisse des taux d'intérêt aura comme effet d'exercer une pression accrue à la fois sur les marges et l'acquisition de clients. Après avoir ralenti en 2019, l'économie américaine devrait croître à un rythme constant en 2020, sous l'effet des récentes baisses des taux d'intérêt et d'une expansion modeste de la politique budgétaire. Les principaux risques qui assombrissent les perspectives économiques américaines découlent de l'escalade des conflits commerciaux, du climat d'incertitude politique qui règne au pays et des tensions géopolitiques.

Nous continuons à surveiller le contexte concurrentiel pour veiller à ce que la tarification de nos produits et services soit appropriée, et nous poursuivons le développement d'une interface numérique transparente pour les clients leur permettant d'effectuer leurs transactions bancaires quand ils le veulent et de la façon qui leur convient.

Les résultats que nous avons enregistrés dans le domaine du crédit aux grandes entreprises, qui figurent parmi les plus élevés de notre groupe de référence, nous ont permis de nous tailler une place de choix dans des secteurs diversifiés et spécialisés, et également d'être en position de force dans les principaux territoires que nous couvrons et les marchés que nous choisissons. En ce qui concerne le crédit aux particuliers, nous nous concentrons sur l'amélioration de l'efficacité dans le but d'offrir une meilleure expérience à nos clients et à nos conseillers.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises sont bien outillés et maintiennent leur engagement à poursuivre leur stratégie de croissance orientée client, en mettant l'accent sur les secteurs à forte croissance, l'augmentation de notre part de marché dans de nouveaux segments et l'approfondissement de nos relations avec les clients actuels.

Le contexte économique aux États-Unis en 2019 et les perspectives relatives à 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, du grand public aux clients institutionnels en passant par les particuliers à valeur nette très élevée. Par l'entremise de nos différents secteurs d'activité, nous offrons une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, notamment dans le domaine de l'assurance, et maintenons une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

Secteurs d'activité

BMO Gestion privée offre des solutions et des services financiers, de placement et de gestion de patrimoine axés sur le client. Au Canada, BMO Nesbitt Burns offre des services complets de conseil en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière et des solutions de grande qualité. BMO Banque privée, Canada et Asie offre aux clients et aux familles à valeur nette élevée et très élevée des solutions novatrices axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification fiscale, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie. En travaillant ensemble comme une seule et même équipe, nous aidons les clients à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine.

BMO Ligne d'action est un service de placement numérique qui propose aux clients trois façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré, au moyen de ConseilDirect^{MC}, un service qui offre aux investisseurs des conseils et du soutien personnalisés de la part de conseillers en placement inscrits, tout en permettant aux clients de prendre les décisions de négociation, et par l'intermédiaire de Portefeuille futé^{MC}, une solution numérique qui associe un portefeuille aux objectifs d'un client, et dont la gestion quotidienne des placements est assurée par notre équipe de professionnels en placement.

BMO Gestion de patrimoine, É.-U. propose une gamme complète de solutions financières aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée ainsi que, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients aisés.

BMO Gestion mondiale d'actifs est un groupe de sociétés de placement d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée du monde entier. Nos gammes de fonds d'investissement et de fonds négociés en bourse offrent aux clients des solutions de placement novatrices au moyen de divers circuits de distribution.

BMO Assurance offre des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine. Nous élaborons des produits d'assurance vie, notamment d'assurance accident et maladie, et de rentes ainsi que des fonds distincts qui sont offerts aux courtiers ou directement aux particuliers et aux régimes de retraite collectifs. Nous offrons également des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage aux clients de la Banque au Canada.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Répondre aux besoins actuels et en constante évolution des clients dans les domaines de la gestion de patrimoine pour les particuliers et de l'assurance, en leur offrant une expérience client exceptionnelle

Réalisations

- Nous avons continué d'améliorer nos résultats au chapitre de la fidélisation de la clientèle dans tous nos secteurs d'activité en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client exceptionnelle et de services complets de planification du patrimoine.
- Nous avons renforcé nos capacités dans les domaines du crédit et des dépôts, notamment en développant de nouveaux produits et en élargissant la gamme de solutions de financement sur mesure destinées à nos clients à valeur nette très élevée.
- Selon le *Brokerage Report Card 2019* d'Investment Executive, plus de 90 % des conseillers en placement de BMO Nesbitt Burns interrogés recommanderaient leur société.
- Nous avons changé l'appellation de nos services destinés à la clientèle à valeur nette très élevée aux États-Unis pour BMO Family Office (Gestion de patrimoine familial), qui offre des solutions intégrées et des conseils personnalisés pour répondre aux besoins uniques des personnes et des familles très fortunées.
- Nous avons transformé le processus d'intégration client de manière à faciliter l'ouverture de compte pour les nouveaux clients.
- Nous avons continué à répondre aux besoins particuliers des femmes propriétaires d'entreprise et clientes par l'entremise du programme BMO pour Elles, l'un des meilleurs du secteur.
- Nous avons maintenu et même renforcé notre position de chef de file dans l'atténuation des risques liés aux régimes de retraite, au moyen d'une approche prudente en matière de tarification.

Grande priorité : Consolider notre position de chef de file dans les principaux marchés de gestion des actifs grâce à nos capacités de placement et de distribution accrues

Réalisations

- Nous avons mis encore davantage l'accent sur les produits, les circuits de distribution et les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel, comme l'investissement responsable, les placements non traditionnels et les placements axés sur le passif.
- Nous avons lancé le fonds BMO Sustainable Development Goal Engagement Global Equity Fund, qui allie savoir-faire en gestion active des actions et profond engagement à l'égard de l'investissement responsable.
- Nous avons maintenu notre solide position dans le secteur des fonds négociés en bourse au Canada, arrivant au premier rang quant aux nouveaux actifs nets pour la neuvième année de suite et au deuxième rang pour ce qui est de la part de marché.
- Nous avons poursuivi notre progression dans le secteur immobilier, particulièrement en Europe.

Grande priorité : Collaborer efficacement pour offrir le meilleur de BMO à nos clients

Réalisations

- Nous avons réuni les équipes de BMO Nesbitt Burns et de BMO Banque privée au Canada sous le nom de BMO Gestion privée, afin de resserrer la collaboration et de faire profiter nos clients de ce que ces deux groupes solides ont de mieux à offrir.
- Nous avons continué de nous rapprocher de notre objectif d'établir un partenariat de premier ordre avec les Services bancaires aux entreprises et les Services bancaires aux grandes entreprises en portant le nombre d'équipes de vente intégrées au Canada à plus de 70 et en créant trois nouvelles équipes combinant la gestion de patrimoine et les services aux grandes entreprises à Chicago, Milwaukee et Dallas.
- Nous avons lancé un programme global de services bancaires destiné aux professionnels de la santé afin d'offrir à ces derniers une gamme complète de services bancaires et de gestion de patrimoine conçus pour les aider à chaque étape de leur parcours.

Accent en 2020

- Offrir une expérience client unique et un soutien supérieur en conjuguant nos efforts pour aider les clients à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine en toute confiance
- Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions en offrant une gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs qui combinent les besoins en évolution constante des clients et dépassent leurs attentes
- Prendre appui sur nos bases solides et continuer à faire évoluer, à simplifier et à rationaliser nos secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur, l'efficacité et le rendement
- Continuer à resserrer la collaboration à l'échelle de BMO Gestion de patrimoine et de l'organisation et au-delà des frontières afin d'offrir le meilleur de BMO à tous les clients

BMO Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts	935	826	722
Revenus autres que d'intérêts 1)	6 727	5 475	5 496
Total des revenus 1)	7 662	6 301	6 218
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	2 709	1 352	1 538
Revenus, déduction faite des SCVPI	4 953	4 949	4 680
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	2	6	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	(2)	-	s. o.
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 2)	-	6	8
Charges autres que d'intérêts 1)	3 522	3 515	3 355
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 431	1 428	1 317
Charge d'impôts sur le résultat	371	356	350
Bénéfice net comptable	1 060	1 072	967
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	37	41	65
Ajustement lié à la réassurance 4)	25	-	-
Bénéfice net ajusté	1 122	1 113	1 032

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	862	805	729
Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	899	846	794
Bénéfice net des activités d'assurance	198	267	238
Bénéfice net ajusté des activités d'assurance	223	267	238
Croissance du bénéfice net (%)	(1,1)	11,0	24,5
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	0,8	8,0	17,6
Croissance des revenus (%)	21,6	1,3	5,1
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	0,1	5,7	7,1
SCVPI ajustés	2 684	1 352	1 538
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés (%)	0,6	5,7	7,1
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	0,2	4,8	0,4
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	0,3	5,8	1,9
Rendement des capitaux propres (%)	16,7	17,8	15,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	17,7	18,5	17,0
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(0,1)	0,9	6,7
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	0,3	(0,1)	5,2
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	71,1	71,0	71,7
Ratio d'efficacité ajusté (%)	45,3	55,0	52,7
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	69,8	70,0	70,0
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	6 321	5 989	6 040
Actif moyen	40 951	35 913	32 562
Solde moyen brut des prêts et acceptations	23 519	20 290	18 068
Solde moyen net des prêts et acceptations	23 487	20 260	18 063
Solde moyen des dépôts	36 419	34 251	33 289
Actifs sous administration 5)	393 576	382 839	359 773
Actifs sous gestion	471 160	438 274	429 448
Effectif - équivalent temps plein	6 459	6 440	6 304

Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	613	600	650
Charges autres que d'intérêts	512	532	546
Bénéfice net comptable	77	50	76
Bénéfice net ajusté	85	60	88
Solde moyen net des prêts et acceptations	4 156	3 619	3 300
Solde moyen des dépôts	5 794	5 748	5 783

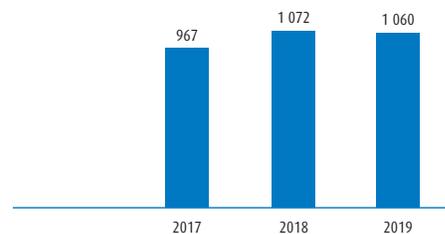
- En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques.
- Des montants avant impôts de 47 millions de dollars en 2019, de 52 millions en 2018 et de 80 millions en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 comprend un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. Cet ajustement lié à la réassurance est inclus dans les SCVPI.
- Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par nous sont inclus dans les actifs sous administration.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. - sans objet

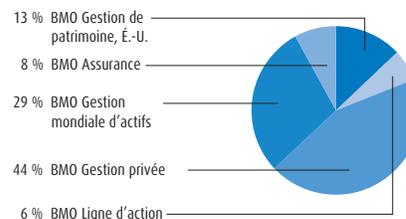
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2019

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 060 millions de dollars, comparativement à 1 072 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est chiffré à 1 122 millions, une augmentation de 9 millions, ou de 1 %. La performance du secteur de la réassurance n'a pas répondu à nos attentes en matière de risque et de rendement. Nous avons donc pris la décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur en 2019.

Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 862 millions de dollars, une progression de 57 millions, ou de 7 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 899 millions, soit une hausse de 53 millions, ou de 6 %, étant donné les revenus plus élevés tirés des dépôts et des prêts et l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, contrebalancés en partie par la diminution des revenus tirés des commissions et par les charges plus élevées. Le bénéfice net comptable lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 198 millions, comparativement à 267 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 223 millions, contre 267 millions, en raison essentiellement du recul des revenus liés à la réassurance.

Les revenus se sont établis à 7 662 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1 361 millions, ou de 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables, se sont chiffrés à 4 953 millions, soit pratiquement les mêmes qu'à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont élevés à 4 978 millions, soit une augmentation de 29 millions, ou de 1 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont progressé de 85 millions, ou de 2 %, pour se chiffrer à 4 555 millions, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des revenus tirés des dépôts et des prêts et par l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, contrebalancés en partie par la diminution des revenus tirés des commissions, y compris des commissions sur le rendement lié à la gestion d'actifs. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, se sont élevés à 398 millions, comparativement à 479 millions à l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont établis à 423 millions, par rapport à 479 millions, en raison surtout de la baisse des revenus de réassurance.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a inscrit une baisse de 6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 4 millions, en raison de dotations à la provision liées aux prêts aux particuliers moins élevés. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 2 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 522 millions de dollars, soit une hausse de 7 millions par rapport à l'exercice précédent. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 475 millions, soit une hausse de 12 millions en regard de l'exercice précédent, ce qui est principalement imputable à des investissements choisis dans les activités.

Les actifs sous gestion ont progressé de 32,9 milliards de dollars, ou de 8 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 471,2 milliards, ce qui s'explique surtout par le regain des marchés boursiers. Les actifs sous administration ont augmenté de 10,7 milliards, ou de 3 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 393,6 milliards, augmentation qui est attribuable essentiellement au regain des marchés boursiers et à la croissance des activités sous-jacentes.

Contexte, perspectives et défis

BMO Gestion de patrimoine offre des services financiers à l'échelle mondiale. Le contexte d'exploitation est très concurrentiel dans le secteur de la gestion de patrimoine qui englobe les grandes banques, les compagnies d'assurance, les maisons de courtage de valeurs et les sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion d'actifs. Tous les concurrents de notre groupe de référence s'appliquent à se démarquer en matière d'expérience client en misant sur les nouvelles technologies et en lançant de nouveaux produits et services pour satisfaire les besoins en constante évolution de leurs clients et permettre à ces derniers d'atteindre leurs objectifs.

Après avoir ralenti en 2019, la croissance économique devrait se redresser légèrement en 2020 au Canada, alors que, du côté américain, la croissance de l'économie devrait s'affaiblir sous l'effet, entre autres, des mesures de protectionnisme commercial. Les nouveaux actifs nets devraient toutefois connaître une bonne croissance et nous nous attendons à une progression modérée des marchés en 2020. Les taux d'intérêt à court terme devraient demeurer à un niveau historiquement bas tant au Canada qu'aux États-Unis, ce qui aura une incidence négative sur nos activités de courtage. Dans les deux pays, les taux d'intérêt à long terme devraient se maintenir autour des niveaux actuels. L'évolution constante du contexte concurrentiel et des préférences des clients continuera d'exercer des pressions à la baisse sur les frais applicables aux produits et aux services. Nous entendons maintenir notre approche rigoureuse en matière de gestion des charges en réalisant des gains d'efficacité grâce à la numérisation et en simplifiant notre façon de travailler et de servir nos clients.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2019 et les perspectives pour 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *BMO Gestion de patrimoine* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 800 employés et possède 33 bureaux répartis dans le monde entier, dont 19 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions, et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2019

Grande priorité : Maintenir notre position de chef de file au Canada grâce à notre équipe sectorielle de haut calibre

Réalisations

- Nous avons continué à soutenir nos clients et à décrocher des mandats importants dans divers secteurs. Nous avons, entre autres, exécuté quatre transactions pour la société Ensign Energy Services et agi comme chef de file teneur de livres dans le cadre de l'acquisition de Trinidad Drilling par Ensign; agi à titre de principal preneur ferme, de coarrangeur chef de file et de coteneur de livres pour la société de capital-investissement Searchlight Capital Partners pour la soutenir dans l'acquisition, au coût de 2 milliards de dollars, de Mitel Networks Corporation; et agi comme conseiller financier exclusif auprès de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada à l'occasion d'un placement de capitaux privés dans la société Premium Brands Holdings Corporation.
- Nous avons continué d'améliorer nos résultats au chapitre de la fidélisation de la clientèle au sein des Services bancaires aux sociétés, ce qui nous a permis de nouer de nouvelles relations de crédit d'importance et de soutenir la croissance de notre portefeuille de prêts, dans le but d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs.
- Nous avons créé une équipe Solutions financières durables au sein de BMO Marchés des capitaux dans le but de réunir du capital et du financement visant à soutenir des objectifs durables, de proposer des services-conseils et de gérer un nouveau fonds d'investissement d'impact.
- Nous avons agi comme chef de file dans le cadre de l'émission, par la Banque mondiale, d'une obligation pour le développement durable qui a contribué à sensibiliser la population aux avantages d'investir dans la santé et la nutrition des femmes, des adolescents et des enfants dans le monde. D'une valeur de 1,5 milliard de dollars, il s'agit de la plus importante émission obligatoire supranationale jamais réalisée sur le marché canadien.
- Nous avons effectué des investissements stratégiques en technologie dans le secteur Marchés mondiaux en vue d'améliorer la prestation de nos services. Ainsi, nous avons maintenu notre partenariat avec Clearpool Group afin d'aider nos clients à exécuter des stratégies de négociation algorithmique personnalisables; lancé une plateforme algorithmique pour l'exécution des opérations de change; numérisé notre plateforme de recherche et d'analyse; et continué d'investir dans nos capacités d'apprentissage machine et d'intelligence artificielle.
- Nous avons été reconnus comme un chef de file Greenwich pour la qualité et la part de marché dans le secteur des titres à revenu fixe au Canada, par Greenwich Associates : chef de file de la qualité pour nos recherches dans le secteur des titres à revenu fixe canadiens et troisième rang en ce qui a trait à la part de marché de l'ensemble du secteur des titres à revenu fixe canadiens. Nous nous sommes également distingués en tant que courtier de premier plan en obligations canadiennes de catégorie investissement.

Grande priorité : Améliorer la performance de nos activités aux États-Unis grâce à une stratégie ciblée et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines, dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel

Réalisations

- Nous avons réussi l'intégration de KGS-Alpha Capital Markets, un courtier en titres à revenu fixe de New York spécialisé dans les titres américains adossés à des créances hypothécaires et mobilières dans le marché des investisseurs institutionnels. La transaction cadre très bien avec notre stratégie aux États-Unis et fait de BMO un courtier de premier ordre en produits titrisés, particulièrement en ce qui a trait aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales garantis par des agences.
- Nous avons conseillé Newmont Goldcorp Corporation dans le cadre de deux transactions d'envergure : en tant que conseiller financier auprès de la société Newmont Mining Corporation relativement à l'acquisition de Goldcorp Inc., qui a donné naissance à la plus grande société aurifère au monde; et lors de la création subséquente d'une coentreprise avec Barrick Gold Corporation, dans le cadre de laquelle les deux minières ont combiné leurs activités au Nevada afin de créer le plus grand complexe de production d'or au monde.
- En nous appuyant sur la collaboration déjà établie avec les Services bancaires PE aux États-Unis, nous avons mené à bien diverses opérations de fusion et acquisition dans le marché des entreprises de taille intermédiaire pour le compte de nos clients, agissant entre autres à titre de conseiller financier exclusif auprès de Mar-Cone Appliance Parts durant la restructuration de son capital par Sterling Investment Partners.
- Nous avons pris l'un de nos plus importants engagements de financement et agi comme conseiller financier auprès de Brookfield Asset Management dans le cadre de l'acquisition par l'entreprise de l'entité Power Solutions de Johnson Controls International, une transaction de 13,2 milliards de dollars américains.
- Nous avons procédé à notre toute première émission d'obligations durables, d'un montant de 500 millions de dollars américains, pour soutenir l'engagement de la Banque en matière de finance durable.
- Nous avons obtenu le premier rang dans l'étude Global Fixed Income Research Team 2019 d'*Institutional Investor* pour la stratégie sur les taux américains, l'analyse technique et la stratégie de titres de créance émis par des agences américaines.

Grande priorité : Mettre à profit nos fortes capacités en Amérique du Nord et notre présence sur des marchés internationaux choisis

Réalisations

- Nous avons été reconnus par le magazine *Global Finance* comme la meilleure banque d'investissement au monde dans le secteur des mines et métaux pour la dixième année d'affilée et avons tenu la 28^e conférence mondiale annuelle sur le secteur des mines et métaux, à laquelle ont assisté près de 2 000 participants de 38 pays.
- Nous avons obtenu d'importants mandats de nos clients internationaux, notamment celui de coarrangeur chef de file, de coteneur de livres et d'agent administratif d'une facilité de crédit de premier rang aux fins de l'acquisition, au coût de 889 millions de dollars américains, de la société britannique SafeCharge International par Nuvei Technologies. Nous avons également conseillé et financé le groupe de sociétés Chrysaor dans son acquisition des activités pétrolières et gazières de ConocoPhillips au Royaume-Uni, une transaction de 2,7 milliards de dollars américains.
- Nous avons étendu nos services au domaine des infrastructures à Londres, un troisième secteur qui s'ajoute à nos plateformes servant déjà les mines et métaux et l'énergie dans ce marché vital.
- *Environmental Finance* nous a décerné le titre de chef de file dans la catégorie des obligations pour le développement durable, en reconnaissance du rôle influent que nous jouons dans le marché des obligations sous-souveraines et de notre approche novatrice des obligations pour le développement durable.
- Dans le but de simplifier notre structure, nous avons créé une seule région International des Marchés des capitaux et désigné Bank of Montreal Europe comme la nouvelle plaque tournante de nos activités en Europe. Nous pourrions ainsi mieux harmoniser nos activités avec notre présence mondiale et augmenter l'efficacité des opérations au sein de notre réseau de bureaux internationaux.

Accent en 2020

- Conserver notre position de chef de file sur le marché canadien en renforçant nos relations avec les clients et en continuant d'augmenter notre part de marché
- Continuer à mettre à profit nos investissements stratégiques afin d'accélérer la croissance découlant de notre plateforme aux États-Unis et miser sur le développement sélectif de nos services bancaires aux sociétés américaines dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel
- Continuer à mettre à profit notre solide position en Amérique du Nord et nos capacités mondiales pour accroître l'apport provenant des marchés internationaux
- Continuer à chercher de nouveaux moyens de travailler plus intelligemment et de simplifier la façon dont nous faisons des affaires en vue d'améliorer notre efficacité globale

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	2 394	1 784	2 501
Revenus autres que d'intérêts 1) 2)	2 340	2 579	2 075
Total des revenus (bic) 1) 2)	4 734	4 363	4 576
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 3)	52	(17)	s. o.
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	28	(1)	s. o.
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 3)	80	(18)	44
Charges autres que d'intérêts 2)	3 261	2 859	2 786
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 393	1 522	1 746
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	307	366	471
Bénéfice net comptable	1 086	1 156	1 275
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	10	11	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	17	2	2
Bénéfice net ajusté	1 113	1 169	1 277

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux 6)	2 704	2 541	2 696
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 030	1 822	1 880
Croissance du bénéfice net (%)	(6,0)	(9,4)	3,2
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(4,8)	(8,5)	3,3
Croissance des revenus (%)	8,5	(4,7)	6,0
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	14,1	2,6	8,0
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	13,5	2,1	8,0
Rendement des capitaux propres (%)	9,8	12,8	15,3
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	10,1	13,0	15,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	(5,6)	(7,3)	(2,0)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(5,0)	(6,8)	(2,0)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	68,9	65,5	60,9
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	68,2	65,1	60,8
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	10 430	8 464	7 900
Actif moyen	342 347	307 087	302 518
Solde moyen brut des prêts et acceptations	60 034	46 724	48 217
Solde moyen net des prêts et acceptations	59 946	46 658	48 191
Effectif – équivalent temps plein	2 776	2 714	2 502

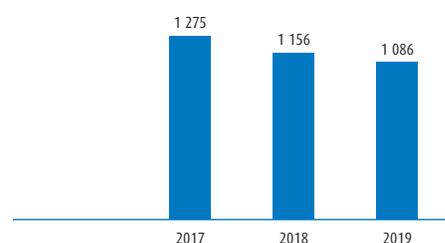
Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 609	1 252	1 320
Charges autres que d'intérêts	1 197	987	929
Bénéfice net comptable	292	196	267
Bénéfice net ajusté	312	205	268
Actif moyen	107 185	98 265	93 253
Solde moyen net des prêts et acceptations	21 260	15 249	15 359

- 1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des exercices antérieurs et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
 - 2) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
 - 3) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à 2018 comprend les dotations aux provisions spécifiques.
 - 4) Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha avant impôts de 13 millions de dollars pour 2019 et de 14 millions pour 2018 ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.
 - 5) Des montants avant impôts de 22 millions de dollars en 2019, et de 3 millions en 2018 et en 2017 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
 - 6) Les Marchés mondiaux étaient auparavant connus comme le secteur Produits de négociation.
- Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.
- s. o. – sans objet

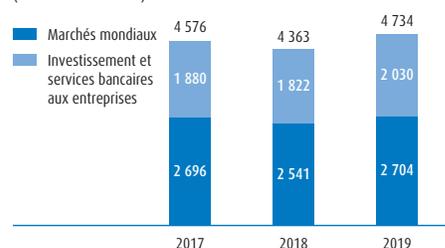
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



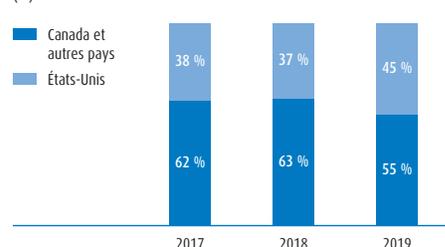
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est situé à 1 086 millions de dollars, par rapport à 1 156 millions à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 113 millions, contre 1 169 millions il y a un an. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'intégration des acquisitions. La hausse des revenus a été plus qu'annulée par les charges plus élevées, y compris la charge liée aux indemnités de départ comptabilisée au deuxième trimestre de 2019, et par l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Les revenus se sont établis à 4 734 millions de dollars, soit une augmentation de 371 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 7 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont progressé de 208 millions, ou de 11 %, par rapport à il y a un an, pour atteindre 2 030 millions, étant donné surtout la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés ainsi que celle des revenus de commissions de prise ferme et de consultation. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 163 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 2 704 millions, en raison essentiellement de la hausse des revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt et de l'accroissement des revenus de négociation de contrats sur produits de base, contrés en partie par la baisse des revenus de négociation de contrats sur titres de participation. La croissance des revenus des Marchés mondiaux a bénéficié d'une contribution importante de l'acquisition de KGS-Alpha et d'un profit lié à la juste valeur comptabilisé lors du trimestre considéré.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 80 millions de dollars par rapport à un recouvrement de pertes sur créances de 18 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 52 millions, comparativement à un recouvrement de prêts douteux de 17 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 28 millions, comparativement à un recouvrement de pertes sur créances liée aux prêts productifs de 1 million à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 261 millions de dollars, une augmentation de 402 millions, ou de 14 %, et les charges autres que d'intérêts après ajustement se sont chiffrées à 3 226 millions, une hausse de 384 millions, ou de 14 %, ou encore de 12 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui est attribuable principalement à des frais liés au personnel plus élevés, y compris l'incidence de la charge au titre des indemnités de départ comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 et de l'acquisition de KGS-Alpha. La charge au titre des indemnités de départ représente environ les deux tiers de la hausse pour l'exercice complet.

L'actif moyen a augmenté de 35,3 milliards de dollars, ou de 11 %, par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 342,3 milliards. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, l'actif moyen a augmenté de 31,0 milliards, étant donné surtout la hausse du solde net des prêts et acceptations, du solde des valeurs mobilières et des prises en pension.

Contexte, perspectives et défis

Au cours de l'exercice 2019, le contexte mondial dans lequel nous avons évolué était caractérisé par l'incertitude, qui reflétait l'escalade des tensions commerciales, l'instabilité de l'environnement des taux d'intérêt et le ralentissement de l'économie mondiale. BMO Marchés des capitaux a su naviguer dans ces conditions difficiles du marché en continuant de mettre en œuvre une stratégie qui met à profit notre modèle d'affaires équilibré, diversifié et axé sur le client.

En 2020, nous poursuivrons nos efforts pour être une banque d'affaires d'envergure mondiale qui se classe parmi les 10 meilleures en Amérique du Nord. Le marché américain nous offre les meilleures perspectives et nous prévoyons de tirer profit des investissements effectués dans notre plateforme aux États-Unis, ainsi que de notre présence globale et de notre assise financière. Au Canada où nos activités sont bien établies, nous nous attendons à conserver la plus grande part du marché dans toutes nos gammes de produits et dans tous les secteurs, tout en constituant une base solide pour assurer notre croissance. Nous continuons à développer sélectivement nos capacités et nos gammes de produits afin de mieux servir nos clients nord-américains présents sur la scène internationale. Grâce à une approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée à nos investissements continus dans l'infrastructure technologique liée à la réglementation, nous serons en bonne posture pour répondre aux exigences en matière de gestion des risques dans les années à venir. Les préoccupations de nature macroéconomique liées, entre autres, aux tensions commerciales persistantes, à l'incertitude du contexte de taux d'intérêt et au ralentissement de la croissance économique mondiale, pourraient nuire à la stabilité des marchés. Dans la mesure où l'environnement macroéconomique ne se détériore pas davantage de façon marquée, nous avons confiance de pouvoir maintenir notre solide position sur le marché et atteindre nos objectifs stratégiques.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2019 et les perspectives pour 2020 sont analysés à la section *Évolution de la situation économique et perspectives*, à la page 18.

Mise en garde

La présente section *BMO Marchés des capitaux* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement ainsi que les données et les analyses, et l'innovation. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des autres activités de gestion de la trésorerie, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable et les dépenses résiduelles non attribuées.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle, et d'une bonne efficacité tout en aidant nos secteurs à atteindre leurs objectifs d'expérience client. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- Création du rôle de chef des Technologies de l'information et des opérations, nouveau modèle opérationnel qui permet d'assurer que les capacités technologiques et opérationnelles correspondent aux groupes de l'entreprise à l'échelle de l'organisation. Cette structure hiérarchique à deux têtes permet une responsabilisation tous azimuts pour garantir des solutions d'affaires technologiques intégrées, qui sont facilitées par des équipes intégrées.
- Lancement de l'Unité Crime financier (UCF) pour améliorer les capacités de sécurité à l'échelle de la Banque. L'UCF représente l'évolution de la meilleure pratique au Canada, rassemblant les fonctions de cybersécurité, de lutte contre la fraude et de sécurité matérielle pour les faire collaborer avec des spécialistes en la matière de tous les secteurs d'activité et de tous les groupes fonctionnels. Les capacités de l'UCF sont appuyées par des analyses et des méthodologies avancées, y compris l'intelligence artificielle (IA), pour contribuer aux capacités de détection, de prévention, de réponse et de recouvrement accélérées pour protéger les données des clients, des employés et de la Banque.
- Poursuite de l'accélération du déploiement d'une technologie numérique pour transformer notre entreprise, notamment les services bancaires numériques pour le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de BMO, la numérisation des activités de la gestion du patrimoine, l'expansion des capacités internationales de BMO Marchés des capitaux et la numérisation d'Opérations, Sociétés et grandes entreprises, conformément aux priorités établies par la Banque.
- Progression de notre plateforme Données et analyses pour accroître nos capacités d'analyse et de robotique en appui aux initiatives commerciales et permettre une plus grande efficacité. Solidification des partenariats d'infonuagique, introduisant des capacités technologiques novatrices dans les domaines de la robotique et de l'IA, et poursuite de l'exploration des occasions de tirer parti de l'informatique quantique au moyen de l'exécution de preuves de concept avec des tiers fournisseurs et des institutions de recherche.
- Prestation de services essentiels de technologie centrés sur l'entreprise pour assurer les capacités de résistance, d'économies d'échelle et d'intégration pour réduire les risques et les coûts et améliorer l'expérience liée à la technologie de nos clients et employés.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise de l'exercice s'est élevée à 625 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 718 millions à l'exercice précédent. La perte nette ajustée de l'exercice s'est établie à 268 millions, comparativement à 290 millions pour l'exercice précédent. Les résultats ajustés de l'exercice considéré et précédent excluent des charges de restructuration de 357 millions en 2019 et de 192 millions en 2018. De plus, ceux de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, d'un avantage de 203 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ni des coûts d'intégration des acquisitions de 14 millions. La perte nette ajustée s'est améliorée, en raison essentiellement de la baisse des charges, alors que les revenus, exclusion faite de la bic, sont demeurés relativement inchangés. Les résultats comptables se sont accrus, du fait principalement de l'incidence des éléments d'ajustement susmentionnés.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2019	2018	2017
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(241)	(243)	(193)
Compensation sur une bic des groupes	(296)	(313)	(567)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(537)	(556)	(760)
Revenus autres que d'intérêts	238	248	177
Total des revenus (bic)	(299)	(308)	(583)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 1)	(7)	(13)	s. o.
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 1)	(5)	(2)	s. o.
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances 1)	(12)	(15)	(78)
Charges autres que d'intérêts	854	425	626
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(1 141)	(718)	(1 131)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(516)	-	(710)
Perte nette comptable	(625)	(718)	(421)
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	-	14	55
Coûts de restructuration 3)	357	192	41
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 4)	-	-	(54)
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 5)	-	425	-
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 6)	-	(203)	-
Perte nette ajustée	(268)	(290)	(379)
Total des revenus ajustés (bic)	(299)	(308)	(583)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances, après ajustement 1)	(12)	(15)	(2)
Charges autres que d'intérêts ajustées	370	422	480
Perte nette ajustée	(268)	(290)	(379)
Effectif – équivalent temps plein	14 537	14 312	14 549

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	(38)	(40)	(90)
Recouvrement de pertes sur créances 1)	(4)	(12)	(23)
Charges autres que d'intérêts	190	193	245
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(75)	263	(108)
Perte nette comptable	(149)	(484)	(204)
Total des revenus ajustés (bic)	(38)	(40)	(90)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement 1)	(4)	(12)	(2)
Charges autres que d'intérêts ajustées	74	138	171
Perte nette ajustée	(63)	(104)	(171)

1) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures à l'exercice 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale. Les modifications apportées à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs aux termes de cette méthode ne seront pas considérées comme des éléments d'ajustement.

2) Les coûts d'intégration liés aux activités de financement de matériel de transport qui ont été acquises ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.

3) Il s'agit d'une charge de restructuration avant impôts de 484 millions de dollars en 2019, de 260 millions en 2018 et de 59 millions en 2017. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts.

4) Diminution de la provision générale pour pertes sur créances avant impôts de 76 millions de dollars en 2017.

5) Charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques – Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.

6) Les résultats de 2018 tiennent compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section *Mesures non conformes aux PCGR*.

s. o. – sans objet

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats sous-jacents de BMO ont, en général, affiché des tendances à la hausse au cours des huit derniers trimestres, ce qui reflète en grande partie la croissance constante des Services bancaires PE, tandis que la fluctuation des marchés a eu des répercussions sur les groupes sensibles aux marchés boursiers.

Une charge de restructuration, principalement liée aux indemnités de départ, et un ajustement lié à la réassurance, tous deux comptabilisés au quatrième trimestre de 2019, un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations futures au quatrième trimestre de 2018, une charge de restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2018 et une charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du premier trimestre de 2018 ont eu des répercussions sur les résultats comptables. Au troisième trimestre de 2019, BMO Gestion de patrimoine a annoncé sa décision de ralentir progressivement ses activités dans le secteur de la réassurance.

Pendant sept des huit derniers trimestres, la croissance du bénéfice net de PE Canada s'est avérée positive, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des revenus, laquelle a découlé de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts. Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net de PE États-Unis a reflété la solide croissance des revenus attribuable à l'augmentation constante des volumes de prêts et de dépôts, contrée en partie par le déclin de la marge nette d'intérêts à compter du quatrième trimestre de 2018, ainsi que la bonne gestion des dépenses. Les résultats des activités traditionnelles de gestion de patrimoine de BMO Gestion de patrimoine ont généralement affiché des hausses modérées imputables en grande partie à la croissance de ses activités diversifiées, incluant des revenus plus élevés tirés des dépôts et des prêts. La fluctuation des marchés a aussi eu des répercussions sur les résultats au cours des huit derniers trimestres. Les résultats liés à l'assurance fluctuent en raison de l'incidence des variations des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des sinistres liés à la réassurance, et ont aussi été touchés par les sinistres plus élevés liés à la réassurance de quatre des huit derniers trimestres. BMO Marchés des capitaux a inscrit des revenus relativement élevés qui ont affiché une croissance sur un an au cours des six plus récents trimestres en raison d'une solide performance aux États-Unis et des avantages découlant de nos activités diversifiées, y compris l'acquisition de KGS-Alpha. Le bénéfice net trimestriel a subi de la variabilité en raison des conditions des marchés. Au deuxième trimestre de 2019, les résultats comprenaient une charge au titre des indemnités de départ. Les résultats des Services d'entreprise peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre, ce qui est en grande partie attribuable à l'inclusion des éléments d'ajustement, qui sont pour la plupart comptabilisés dans les Services d'entreprise.

Les résultats de la Banque reflètent l'incidence de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qu'elle a adoptée de manière rétrospective au premier trimestre de 2019 comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ainsi que les remboursements de certains débours engagés en leur nom par les clients sont présentés dans les revenus autres que d'intérêts.

Exprimé en pourcentage du solde net des prêts et acceptations, le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO s'est situé entre 13 points de base et 28 points de base depuis le premier trimestre de 2018, et s'est établi à 20 points de base en 2019. Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et, en raison de la nature prospective de l'IFRS 9, nous nous attendons à ce que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de la Banque varie davantage au fil du temps.

Le taux d'impôt effectif a varié, car il dépend des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons des activités, et du montant du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018
Revenus nets d'intérêts 1)	3 364	3 217	3 135	3 172	3 015	2 882	2 666	2 875
Revenus autres que d'intérêts 1) 2)	2 723	3 449	3 078	3 345	2 878	2 912	2 914	2 763
Revenus 1) 2)	6 087	6 666	6 213	6 517	5 893	5 794	5 580	5 638
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	335	887	561	926	390	269	332	361
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	5 752	5 779	5 652	5 591	5 503	5 525	5 248	5 277
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux 3)	231	243	150	127	177	177	172	174
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	22	63	26	10	(2)	9	(12)	(33)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 3)	253	306	176	137	175	186	160	141
Charges autres que d'intérêts 2)	3 987	3 491	3 595	3 557	3 193	3 359	3 525	3 400
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 512	1 982	1 881	1 897	2 135	1 980	1 563	1 736
Charge d'impôts sur le résultat	318	425	384	387	438	443	317	763
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 194	1 557	1 497	1 510	1 697	1 537	1 246	973
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	2	2	2	4	13	7	2	3
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	29	23	23	24	24	22	23	21
Coûts de restructuration 6)	357	-	-	-	-	-	192	-
Ajustement lié à la réassurance 7)	25	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 8)	-	-	-	-	-	-	-	425
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 9)	-	-	-	-	(203)	-	-	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 607	1 582	1 522	1 538	1 531	1 566	1 463	1 422
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	716	648	615	647	674	641	588	646
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	-	1	-	1	1	-	1	-
Bénéfice net ajusté de PE Canada	716	649	615	648	675	641	589	646
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	393	368	406	444	372	364	348	310
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	11	11	11	10	11	12	11	11
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	404	379	417	454	383	376	359	321
Bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine	267	249	305	239	219	291	296	266
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	9	8	10	10	10	10	11	10
Ajustement lié à la réassurance 7)	25	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Gestion de patrimoine	301	257	315	249	229	301	307	276
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	269	313	249	255	298	301	286	271
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	2	2	2	4	9	2	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	9	3	2	3	2	-	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	280	318	253	262	309	303	286	271
Bénéfice net comptable des Services d'entreprise	(451)	(21)	(78)	(75)	134	(60)	(272)	(520)
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	-	-	-	-	4	5	2	3
Coûts de restructuration 6)	357	-	-	-	-	-	192	-
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 8)	-	-	-	-	-	-	-	425
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 9)	-	-	-	-	(203)	-	-	-
Bénéfice net ajusté des Services d'entreprise	(94)	(21)	(78)	(75)	(65)	(55)	(78)	(92)
Bénéfice de base par action (\$) 10)	1,79	2,34	2,27	2,28	2,58	2,32	1,87	1,43
Bénéfice dilué par action (\$) 10)	1,78	2,34	2,26	2,28	2,58	2,31	1,86	1,43
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$) 10)	2,43	2,38	2,30	2,32	2,32	2,36	2,20	2,12
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	1,71	1,67	1,72	1,69	1,68	1,65	1,63	1,74
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,23	0,28	0,16	0,13	0,18	0,19	0,17	0,15
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,21	0,22	0,14	0,12	0,18	0,18	0,18	0,19
Taux d'impôt effectif (%)	21,0	21,5	20,4	20,4	20,6	22,4	20,3	43,9
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	22,0	21,5	20,5	20,4	19,7	22,4	21,2	19,5
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3240	1,3270	1,3299	1,3351	1,3047	1,3032	1,2858	1,2575

- 1) Au premier trimestre de 2019, certains revenus de dividendes du secteur Marchés mondiaux ont été reclassés depuis les revenus autres que d'intérêts dans les revenus nets d'intérêts. Les résultats des périodes antérieures et les ratios y afférents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 2) En date du premier trimestre de 2019, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), et choisi de présenter de manière rétrospective les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. Par ailleurs, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par conséquent, certains débours remboursés à BMO par des clients ont été reclassés dans les revenus autres que d'intérêts alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges autres que d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section *Modifications de méthodes comptables en 2019*, à la page 111, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- 3) Au premier trimestre de 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Aux termes de l'IFRS 9, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Les modifications apportées à la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs aux termes de cette méthode ne seront pas considérées comme des éléments d'ajustement. La dotation à la provision pour pertes sur créances des périodes antérieures au premier trimestre de 2018 comprend la dotation aux provisions spécifiques et la dotation à la provision générale.
- 4) Les coûts d'intégration des acquisitions avant impôts ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2019, 3 millions pour le troisième trimestre de 2019, 2 millions pour le deuxième trimestre de 2019, 6 millions pour le premier trimestre de 2019, 12 millions pour le quatrième trimestre de 2018 et 2 millions pour le troisième trimestre de 2018. Les montants des Services d'entreprise sont les suivants : 6 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2018 et 4 millions pour chacun des deuxième et premier trimestres de 2018.
- 5) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions avant impôts a été inscrit dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants relatifs à PE Canada sont les suivants : néant pour le quatrième trimestre de 2019, 1 million de dollars pour le troisième trimestre de 2019, néant pour le deuxième trimestre de 2019, 1 million tant pour le premier trimestre de 2019 que pour le quatrième trimestre de 2018, néant pour le troisième trimestre de 2018, 1 million pour le deuxième trimestre de 2018 et néant pour le premier trimestre de 2018. Les montants relatifs à PE États-Unis sont les suivants : 15 millions pour le quatrième trimestre de 2019, 14 millions pour chacun des troisième, deuxième et premier trimestres de 2019, 15 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2018, 14 millions pour le deuxième trimestre de 2018 et 15 millions pour le premier trimestre de 2018. Les montants de BMO Gestion de patrimoine sont les suivants : 11 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2019, 12 millions pour le deuxième trimestre de 2019, 13 millions pour le premier trimestre de 2019, 13 millions pour chacun des quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2018. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 12 millions pour le quatrième trimestre de 2019, 3 millions pour le troisième trimestre de 2019, 4 millions pour le deuxième trimestre de 2019, 3 millions pour le premier trimestre de 2019, 2 millions pour le quatrième trimestre de 2018, néant pour le troisième trimestre de 2018, 1 million pour le deuxième trimestre de 2018 et néant pour le premier trimestre de 2018.
- 6) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2019 comprend une charge de restructuration après impôts de 357 millions de dollars (484 millions avant impôts), laquelle se rapporte aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer notre efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018 inclut une charge de restructuration avant impôts de 260 millions (192 millions après impôts). Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 7) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les SCVPI et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans les SCVPI de BMO Gestion de patrimoine.
- 8) Le bénéfice net comptable du premier trimestre de 2018 tient compte d'une charge liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section *Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé*, à la page 119 du Rapport annuel de BMO pour 2018.
- 9) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2018 tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté à notre régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 10) Le bénéfice par action (BPA) est calculé au moyen du bénéfice net après déduction des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Pour obtenir plus de renseignements sur le BPA, il y a lieu de se reporter à la note 23, à la page 197 des états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Mise en garde

La présente section *Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice* contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2019

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 194 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 1 697 millions pour l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 607 millions, ce qui représente une hausse de 76 millions, ou de 5 %, par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte d'une charge de restructuration de 357 millions liée aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer notre efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires, ainsi que d'un ajustement lié à la réassurance de 25 millions visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de notre décision de ralentir progressivement nos activités dans le secteur de la réassurance au cours du trimestre considéré, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions enregistrés pour les deux périodes ainsi que de l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations de 203 millions au cours de l'exercice précédent. Les résultats reflètent le bon rendement des Services bancaires PE et la hausse du bénéfice net de BMO Gestion de patrimoine, en partie contrés par une baisse enregistrée par BMO Marchés des capitaux et une augmentation de la perte nette des Services d'entreprise. Les résultats de l'exercice antérieur tiennent compte d'un élément de la fiscalité à effet favorable sur les activités que nous menons aux États-Unis. Une liste complète des éléments d'ajustement figure à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Le BPA comptable, établi à 1,78 \$, a diminué de 0,80 \$, ou de 31 %, et le BPA ajusté a augmenté de 0,11 \$, ou de 5 %, en regard du même trimestre un an plus tôt pour se chiffrer à 2,43 \$.

Un sommaire de l'état des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 53.

Le bénéfice net comptable global des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est élevé à 1 109 millions de dollars et, après ajustement, il s'est établi à 1 120 millions, ce qui, dans les deux cas, représente une hausse de 6 % comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ou encore de 5 % exclusion faite des répercussions de l'appréciation du dollar américain. Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 716 millions, ce qui correspond à une hausse de 42 millions, et, après ajustement, il a été de 716 millions, ce qui correspond à une hausse de 41 millions, ou de 6 %, par rapport à l'an dernier. Les résultats témoignent d'une solide croissance des revenus qui a été contrée en partie par une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et des charges. Exprimé en dollars canadiens, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est accru de 21 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 393 millions et, après ajustement, il a atteint 404 millions, ayant progressé de 21 millions, ou de 5 %, par rapport à l'an dernier. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 297 millions de dollars américains, une hausse de 12 millions de dollars américains, ou de 4 %, et, après ajustement, il a atteint 305 millions de dollars américains, une progression de 11 millions de dollars américains, ou de 4 %, qui s'explique essentiellement par la hausse des revenus et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par un élément de la fiscalité américaine à effet favorable à l'exercice antérieur et par une hausse des charges. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 267 millions de dollars, une progression de 48 millions, ou de 22 %, et, après ajustement, il a atteint 301 millions, une augmentation de 72 millions, ou de 31 %, par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net ajusté du trimestre à l'étude ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 237 millions, soit une hausse de 45 millions, ou de 24 %, et, après ajustement, il a atteint 246 millions, soit une hausse de 44 millions, ou de 22 %, en raison de l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, de la progression des revenus tirés des dépôts et des prêts ainsi que des revenus tirés des commissions plus élevés. Le bénéfice net comptable des activités d'assurance s'est fixé à 30 millions, soit un accroissement de 3 millions, ou de 9 %, et, après ajustement, il s'est établi à 55 millions, soit une progression de 28 millions, ce qui s'explique surtout par les modifications apportées aux placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs. Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 269 millions, comparativement à 298 millions et, après ajustement, il s'est situé à 280 millions, contre 309 millions à l'exercice précédent. La hausse des revenus a été plus que contrebalancée par l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances et les charges plus élevées. La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est située à 451 millions, comparativement à un bénéfice net comptable de 134 millions pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette ajustée s'est élevée à 94 millions, comparativement à une perte nette ajustée de 65 millions. Les résultats ajustés du trimestre à l'étude ne tiennent pas compte d'une charge de restructuration de 357 millions et les résultats ajustés de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations de 203 millions après impôts. Les résultats ajustés ont baissé, en raison essentiellement de la diminution des revenus, déduction faite des ajustements sur une base d'imposition comparable (bic), en partie compensée par la réduction des charges.

Le total des revenus s'est établi à 6 087 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 194 millions, ou de 3 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), s'est élevé à 5 752 millions, soit une hausse de 249 millions, ou 5 %. Les revenus de PE Canada ont augmenté de 7 %, ce qui s'explique par l'augmentation des soldes de tous les produits, par l'amélioration des marges et par la progression des revenus autres que d'intérêts. Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont progressé de 6 %, et exprimés en dollars américains, ils ont augmenté de 4 %, la hausse des soldes des prêts et des dépôts ayant été en partie compensée par la diminution de la marge nette d'intérêts. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine sont demeurés pratiquement les mêmes qu'à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables, ont progressé de 4 %. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont augmenté de 5 %, étant donné l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, les dépôts et les prêts plus élevés et les revenus tirés des commissions. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, sont demeurés pratiquement les mêmes par rapport à l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, ont enregistré une hausse de 24 millions, en raison des modifications apportées aux placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont progressé de 4 %. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, tandis que ceux du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont légèrement diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les revenus des Services d'entreprise ont baissé, en raison essentiellement des revenus anormalement faibles déduction faite des ajustements.

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 3 364 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 349 millions, ou de 12 %, ou encore de 11 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus nets d'intérêts, établis à 2 979 millions, ont augmenté de 210 millions, ou de 8 %, ou encore de 7 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain, et ce, en raison principalement de la hausse des soldes des prêts et des dépôts pour tous les groupes d'exploitation, contrée en partie par le rétrécissement des marges sur les prêts.

L'actif productif moyen, établi à 778,4 milliards de dollars, s'est accru de 66,7 milliards, ou de 9 %, ou encore de 62,7 milliards, ou de 9 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain. Cette progression est attribuable à l'augmentation des prêts, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés. La marge nette d'intérêts globale de BMO a progressé de 3 points de base, en raison essentiellement de l'augmentation des revenus nets d'intérêts des activités de négociation et de l'élargissement de la marge de PE Canada, en partie compensés par l'augmentation des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise qui ont une plus faible marge que celle de la Banque, ainsi que par un rétrécissement des marges de PE États-Unis. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts s'est resserrée de 5 points de base, en raison principalement d'une augmentation des volumes d'actifs de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise qui ont une plus faible marge que celle de la Banque, ainsi que d'un rétrécissement des marges de PE États-Unis, en partie compensé par l'amélioration de la marge de PE Canada.

Les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI, se sont établis à 2 388 millions de dollars, en baisse de 100 millions, ou de 4 %, ou encore de 5 % si l'on ne tient pas compte de l'appréciation du dollar américain, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des revenus autres que d'intérêts des activités de négociation, en partie compensée par la hausse des revenus tirés des prêts. Les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont établis à 2 413 millions, en baisse de 75 millions, ou de 3 %, ou encore de 3 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI ajustés, ont été de 2 434 millions, en hausse de 77 millions, ou de 3 %, ou encore de 3 % compte non tenu de l'incidence du raffermisssement du dollar américain.

Le montant brut des revenus d'assurance a reculé de 50 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la diminution des ventes de rentes, compensée par la relative stabilité des taux d'intérêt à long terme au cours du trimestre à l'étude, comparativement à une augmentation des taux d'intérêt à long terme qui avait fait diminuer la juste valeur des placements au cours de l'exercice précédent, et par le raffermisssement des marchés boursiers au cours du trimestre à l'étude. Ces variations sont liées aux ventes de rentes et à la juste valeur des placements, lesquelles sont en grande partie contrebalancées par les variations des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances, établi à 253 millions de dollars, a augmenté de 78 millions par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est situé à 23 points de base, comparativement à 18 points de base il y a un an. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté de 54 millions, pour s'établir à 231 millions, contre 177 millions à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations enregistrées pour BMO Marchés des capitaux et les Services bancaires PE. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établi à 21 points de base, contre 18 points de base un an plus tôt. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 22 millions a été enregistrée au trimestre à l'étude en regard d'un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 2 millions enregistré à la même période de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 22 millions pour le trimestre à l'étude est attribuable à la croissance du portefeuille, aux perspectives économiques en demi-teinte et à une migration négative. La hausse sur un an de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs découle de la migration négative au cours du trimestre à l'étude,

alors qu'il y avait eu une migration positive l'an dernier, et de l'augmentation des dotations pour le trimestre à l'étude du fait des modifications de la pondération des scénarios, facteurs en partie contrés par la diminution des dotations pour le trimestre à l'étude du fait des modifications des perspectives économiques.

Les SCVPI comptables ont été de 335 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, en baisse de 55 millions par rapport au montant de 390 millions inscrit un an plus tôt, et les SCVPI ajustés, qui excluent l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance, se sont établis à 310 millions, soit une baisse de 80 millions. Les SCVPI ajustés ont diminué du fait de l'incidence du recul des ventes de rentes, compensé par la relative stabilité des taux d'intérêt à long terme au cours de l'exercice, comparativement à une hausse des taux d'intérêt à long terme qui avait entraîné la diminution de la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice précédent, et par l'incidence du regain des marchés boursiers au cours de l'exercice.

Les charges autres que d'intérêts comptables, établies à 3 987 millions de dollars, ont augmenté de 794 millions, ou de 25 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées, établies à 3 463 millions, ont augmenté de 42 millions, ou de 1 %, ou encore de 1 % compte non tenu du raffermissement du dollar américain. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de la charge de restructuration pour le trimestre considéré, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions dans les deux périodes ainsi que d'un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations au cours de l'exercice précédent. La hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des coûts liés aux technologies et des frais de personnel, contrée en partie par la diminution des frais de bureau.

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 318 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 120 millions par rapport au quatrième trimestre de 2018. Le taux d'impôt effectif s'est élevé à 21,0 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 20,6 % l'an dernier. Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 454 millions, ce qui représente une hausse de 78 millions par rapport au quatrième trimestre de 2018. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 22,0 % pour le trimestre à l'étude, contre 19,7 % pour le quatrième trimestre de 2018. L'augmentation du taux d'impôt effectif comptable et du taux d'impôt effectif ajusté pour le trimestre à l'étude en regard de ceux du quatrième trimestre de 2018 est principalement attribuable à un élément de la fiscalité américaine à effet favorable au cours de l'exercice précédent.

Les résultats ajustés de la présente section *Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2019* ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Analyse des résultats financiers de 2018

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de l'exercice 2019. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2018 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2017. Tel qu'il est indiqué à la page 13, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2019, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 33.

Bénéfice net

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 5 453 millions de dollars, a augmenté de 114 millions, ou de 2 %, par rapport à 2017 et, après ajustement, il a atteint 5 982 millions, ce qui signifie une hausse de 485 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice antérieur. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, ni de l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations de 203 millions de 2018, pas plus que des coûts de restructuration, des coûts d'intégration des acquisitions, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions des deux exercices, et d'une diminution de la provision générale au cours de 2017. L'incidence de la dépréciation du dollar américain sur le bénéfice net n'a pas été importante. La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté a reflété surtout le bon rendement dégagé par PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et PE Canada. Les résultats de BMO Marchés des capitaux ont reculé. En ce qui a trait aux Services d'entreprise, la perte nette comptable a augmenté, mais après ajustement, on constate une baisse.

Rendement des capitaux propres

En 2018, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté ont été de 13,3 % et de 14,6 %, respectivement, en comparaison de 13,2 % et de 13,6 %, respectivement, en 2017. Le RCP a augmenté en 2018, essentiellement du fait que la croissance du bénéfice net a été supérieure à celle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les résultats comptables tenaient compte de la charge hors trésorerie ponctuelle liée à la réévaluation de notre actif d'impôts différés net aux États-Unis sur le bénéfice net en 2018. Il y a eu une augmentation de 116 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à l'exercice antérieur, du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en 2018 et une augmentation de 487 millions, ou de 9 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 792 millions, soit de 2 % par rapport à 2017, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une baisse du cumul des autres éléments du résultat global. En 2018, le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) comptable s'est établi à 16,2 %, comparativement à 16,3 % en 2017, et le RCPAAO ajusté s'est chiffré à 17,5 %, comparativement à 16,4 % en 2017.

Revenus

Les revenus, qui se sont établis à 22 905 millions de dollars, ont augmenté de 798 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Après avoir retranché les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), les revenus se sont accrus de 984 millions, ou de 5 %, pour se chiffrer à 21 553 millions en 2018, grâce au bon rendement de PE États-Unis, de PE Canada et de BMO Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la hausse des revenus des Services d'entreprise, ce qui a été atténué par un repli des revenus de BMO Marchés des capitaux. L'incidence de la dépréciation du dollar américain sur la croissance des revenus n'a pas été importante.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités se sont établis à 1 352 millions de dollars pour 2018, affichant ainsi une baisse de 186 millions par rapport à ceux de 2017, qui se sont chiffrés à 1 538 millions, ce qui est attribuable aux hausses accrues des taux d'intérêt à long terme qui ont fait diminuer la juste valeur des passifs au titre des indemnités en 2018, au raffermissement des marchés boursiers en 2017 et au fait que le montant comptabilisé pour 2018 eu égard aux sinistres liés aux activités de réassurance était moins élevé, ce qui a été atténué par l'accroissement des ventes de rentes et par la croissance des activités sous-jacentes au cours de 2018. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités et la hausse relative aux ventes de rentes ont été atténuées en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En 2018, la Banque a adopté prospectivement l'IFRS 9. Aux termes de l'IFRS 9, nous comptabilisons la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 est conforme à la dotation aux provisions spécifiques aux termes de l'IAS 39 des exercices précédents et la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a remplacé la dotation à la provision générale pour pertes sur créances aux termes de l'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 662 millions de dollars en 2018, ce qui correspond à une baisse par rapport à 2017, où elle s'était chiffrée à 746 millions. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué, passant de 822 millions en 2017 à 700 millions, ce qui reflète le recouvrement net de pertes sur créances de BMO Marchés des capitaux au cours de l'exercice 2018 alors que des dotations nettes à la provision ont été enregistrées en 2017, la diminution des dotations à la provision de PE Canada, de PE États-Unis et de BMO Gestion de patrimoine, et la hausse des recouvrements des Services d'entreprise. Le montant net des recouvrements de pertes sur créances liés aux prêts productifs pour 2018 s'est élevé à 38 millions, et provenait surtout de PE États-Unis, comparativement à un recul de 76 millions avant impôts de la provision générale en 2017. Les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances ont été constatés dans les résultats comptables des Services d'entreprise pour l'exercice 2017. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités conformément à l'IAS 39.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts, lesquelles se sont chiffrées à 13 477 millions de dollars, ont augmenté de 285 millions, ou de 2 %, en 2018 et, après ajustement, elles se sont établies à 13 344 millions, ce qui représente une hausse de 447 millions, ou de 3 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent un avantage de 277 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations comptabilisé en 2018 ainsi que les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions pour les deux exercices. Les charges comptables et ajustées se sont accrues en raison essentiellement de la hausse des investissements dans la technologie et des frais liés au personnel, contrebalancée en partie par les avantages découlant d'une gestion disciplinée des charges.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2018, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 961 millions de dollars, contre 1 292 millions en 2017. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 26,5 % pour 2018, contre 19,5 % pour 2017. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 1 565 millions en 2018, contre 1 353 millions en 2017.

Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 20,7 % en 2018, contre 19,8 % en 2017. La hausse du taux d'impôt comptable appliqué aux résultats de 2018 est attribuable à une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions liée à la réévaluation de nos actifs d'impôt différé nets aux États-Unis par suite d'une réforme fiscale américaine.

PE Canada

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 2 549 millions de dollars, ce qui représente une progression de 49 millions, ou de 2 %, pour l'exercice et le bénéfice net ajusté de 2 551 millions, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, a augmenté de 48 millions, ou de 2 %, par rapport à 2017. Les revenus ont augmenté de 270 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 7 610 millions. Les revenus ont enregistré une croissance en raison d'une hausse des soldes de la plupart des produits et de l'amélioration des marges. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé, stimulés par la hausse des revenus autres que d'intérêts, y compris un profit de 39 millions lié à la restructuration d'Interac Corporation, l'amélioration des marges et les soldes plus élevés de la plupart des produits. Quant aux revenus de l'unité des services bancaires aux entreprises, ils se sont repliés étant donné que l'avantage conféré par les soldes plus élevés et l'amélioration des marges a été plus qu'annulé par la baisse des revenus autres que d'intérêts attribuable au profit de 187 millions sur la vente de Moneris US réalisé en 2017. Ce profit a eu une incidence défavorable d'environ 7 % sur la croissance du bénéfice net et de 3 % sur celle des revenus en 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 14 millions, ou de 3 %, pour se chiffrer à 469 millions. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 17 millions en 2018 en raison du recul des dotations à la provision des prêts aux entreprises, contrebalancé en partie par une hausse des dotations à la provision des prêts aux particuliers. En 2018, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 3 millions a été enregistrée. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 710 millions, en hausse de 176 millions, ou de 5 %, par rapport à 2017, ce qui reflète en grande partie les investissements continus dans les activités, notamment l'augmentation des investissements dans les technologies et dans notre équipe de vente.

PE États-Unis

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 1 394 millions de dollars, ce qui correspond à une progression de 376 millions, ou de 37 %, en regard de l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 439 millions, ce qui correspond à une progression de 375 millions, ou de 35 %. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 082 millions de dollars, a augmenté de 301 millions, ou de 39 %, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 1 117 millions, a augmenté de 300 millions, ou de 37 %, augmentations attribuables à la hausse des revenus, à l'avantage découlant de la réforme fiscale américaine en 2018 et à une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, ces facteurs ayant été en partie annulés par une hausse des charges. L'avantage découlant de la réforme fiscale américaine a ajouté 91 millions au bénéfice net comptable et 95 millions au bénéfice net ajusté. Les résultats de 2017 comprenaient une perte sur la vente de prêts de 27 millions après impôts (43 millions avant impôts), ce qui a mené à une croissance du bénéfice net comptable d'environ 4 % et à celle des revenus ajustés d'environ 3 %. Les revenus, d'un montant de 3 834 millions, ont inscrit une hausse de 346 millions, ou de 10 %, ce qui s'explique essentiellement par l'amélioration des revenus tirés des dépôts et l'accroissement des soldes de prêts en 2018, et par l'incidence de la perte à la vente de prêts comptabilisée en 2017, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts. La dotation à la provision pour pertes sur créances de 170 millions a diminué de 51 millions, ou de 23 %, en 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 20 millions en 2018, ce qui reflète la baisse des dotations à la provision dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises. Un recouvrement net de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 31 millions a été enregistré en 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont accrues pour se fixer à 2 303 millions et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 258 millions, ce qui représente une hausse de 4 % dans les deux cas, du fait principalement des investissements dans les technologies et d'autres investissements dans les activités.

BMO Gestion de patrimoine

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 072 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 105 millions, ou de 11 %, comparativement à 2017. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, était de 1 113 millions, en hausse de 81 millions, ou de 8 %, par rapport à l'exercice antérieur. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 805 millions, ce qui représente une progression de 76 millions, ou de 10 %, eu égard à 2017. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 846 millions, soit une hausse de 52 millions, ou de 7 %, du fait essentiellement de la croissance de nos activités diversifiées et de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, lesquelles ont été annulées dans une certaine mesure par l'augmentation des charges et une provision pour frais juridiques. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est élevé à 267 millions, ce qui représente une hausse de 29 millions, ou de 12 %, laquelle est imputable essentiellement au fait que le montant de sinistres liés à la réassurance de 2018 était moins élevé, et à la croissance des activités, ces facteurs ayant été toutefois contrebalancés en partie par les variations défavorables du marché en 2018 alors qu'en 2017, elles avaient été favorables. Les revenus se sont établis à 6 301 millions, ce qui représente une hausse de 83 millions, ou de 1 %, par rapport à 2017. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 4 949 millions, soit une augmentation de 269 millions, ou de 6 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 470 millions, ce qui équivaut à une progression de 260 millions, ou de 6 %, du fait de l'accroissement des actifs des clients, notamment les répercussions positives de l'amélioration des marchés boursiers dans l'ensemble, et de l'augmentation des revenus tirés des dépôts et des prêts, le tout étant contrebalancé en partie par l'incidence du dessaisissement d'une activité secondaire effectuée en 2017. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 479 millions, ce qui équivaut à une hausse de 9 millions, ou de 2 %, ce qui est attribuable au fait que le montant des sinistres liés à la réassurance pour 2018 et que la croissance générée par nos activités aient été moins élevés, ce qui a été toutefois partiellement contrebalancé par les variations du marché, tel que mentionné plus haut. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 6 millions, contre 8 millions pour 2017. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 2 millions en 2018, ce qui reflète la baisse des dotations à la provision dans les portefeuilles de prêts aux particuliers. Aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts productifs n'a été enregistrée en 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 515 millions, soit une hausse de 160 millions, ou de 5 %. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 463 millions, soit une hausse de 188 millions, ou de 6 %, en regard de 2017, ce qui reflète l'augmentation des charges liées aux revenus, les investissements dans les technologies et une croissance stratégique au sein de l'équipe de vente, contrebalancés en partie par l'incidence du dessaisissement susmentionné.

BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a reculé de 119 millions de dollars, ou de 9 %, comparativement à celui de 2017, pour se chiffrer à 1 156 millions. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, a quant à lui fléchi de 108 millions, ou de 8 %, pour s'établir à 1 169 millions, à cause essentiellement d'une diminution des revenus. Les revenus ont diminué de 213 millions, ou de 5 %, pour s'établir à 4 363 millions, par rapport à 2017. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du dollar américain, les revenus se sont comprimés de 188 millions, ou de 4 %. Comparativement à 2017, les revenus des Marchés mondiaux ont reculé de 155 millions, ou de 6 %, en raison de la baisse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, du ralentissement des activités de négociation de valeurs mobilières menées auprès des entreprises clientes et du fléchissement des profits nets sur les titres. Les revenus de la Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont diminué de 58 millions, ou de 3 %, par rapport à 2017, ce qui est essentiellement imputable au recul des revenus de commissions de prise ferme et de consultation, ces facteurs étant compensés en partie par la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés. Le total des recouvrements nets de pertes sur créances a totalisé 18 millions par rapport à des dotations nettes de 44 millions à 2017. Pour 2018, le recouvrement net des pertes sur créances lié aux prêts douteux s'est établi à 17 millions, tandis que le recouvrement net des pertes sur créances lié aux prêts productifs s'est chiffré à 1 million. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 73 millions, ou de 3 %, pour s'établir à 2 859 millions, et les charges autres que d'intérêts après ajustement se sont chiffrées à 2 842 millions, soit une augmentation de 59 millions, ou de 2 %, ou encore de 3 % compte non tenu de la dépréciation du dollar américain, ce qui est attribuable principalement à l'investissement continu dans les activités.

Services d'entreprise

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est située à 718 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 421 millions en 2017. La perte nette ajustée s'est élevée à 290 millions pour le trimestre, contre 379 millions en 2017. La perte nette ajustée ne tient pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ni d'un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations en 2018, pas plus que des coûts de restructuration et des coûts d'intégration des acquisitions des deux exercices, lesquels ont été plus élevés en 2018, et d'une diminution de 54 millions de la provision générale pour pertes sur créances pour 2017. La perte nette ajustée s'est améliorée du fait principalement de la baisse des charges et de la hausse des revenus, exclusion faite de l'ajustement visant à tenir compte de la base d'imposition comparable. La perte nette comptable s'est accrue de 297 millions par rapport à 2017 à cause de l'incidence des éléments d'ajustements et des autres facteurs susmentionnés.

Les résultats ajustés de la présente section *Analyse des résultats financiers de 2018* ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2019	2018	2017
Actifs			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	56 790	50 447	39 089
Valeurs mobilières	189 438	180 935	163 198
Titres pris en pension ou empruntés	104 004	85 051	75 047
Solde net des prêts	426 094	383 991	358 507
Instruments dérivés	22 144	25 422	28 951
Autres actifs	53 725	47 447	44 812
Total des actifs	852 195	773 293	709 604
Passifs et capitaux propres			
Dépôts	568 143	520 928	479 792
Instruments dérivés	23 598	23 629	27 804
Titres mis en pension ou prêtés	86 656	66 684	55 119
Autres passifs	115 727	109 549	97 515
Dette subordonnée	6 995	6 782	5 029
Capitaux propres	51 076	45 721	44 345
Total des passifs et des capitaux propres	852 195	773 293	709 604

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 78,9 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2018, pour se chiffrer à 852,2 milliards. Le total des passifs a augmenté de 73,5 milliards par rapport au 31 octobre 2018, pour s'établir à 801,1 milliards. Le total des capitaux propres s'est renforcé de 5,4 milliards en regard de celui du 31 octobre 2018, pour se fixer à 51,1 milliards. Au 31 octobre 2019, le dollar américain était pratiquement stable par rapport à un an plus tôt et n'a pas eu d'incidence significative sur la progression du bilan.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 6,3 milliards de dollars, ce qui est imputable aux soldes plus élevés détenus auprès des banques centrales.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2019	2018	2017
Titres de négociation	85 903	99 697	99 069
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net 1)	13 704	11 611	s. o.
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titres de créance et titres de participation 2)	64 515	62 440	s. o.
Titres disponibles à la vente	s. o.	s. o.	54 075
Titres évalués au coût amorti 3)	24 472	6 485	s. o.
Titres détenus jusqu'à l'échéance	s. o.	s. o.	9 094
Titres divers	844	702	960
Total des valeurs mobilières	189 438	180 935	163 198

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 899 millions de dollars et de titres désignés à la juste valeur de 10 805 millions.

2) Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 2 millions de dollars au 31 octobre 2019 (2 millions au 31 octobre 2018 et s. o. au 31 octobre 2017).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars (1 million au 31 octobre 2018 et s. o. au 31 octobre 2017).

s. o. – Sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 8,5 milliards de dollars, par suite essentiellement des activités de gestion de la liquidité des Services d'entreprise et d'une accélération de nos activités d'assurance, facteurs annulés en partie par la baisse des soldes de BMO Marchés des capitaux.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 19,0 milliards de dollars, du fait de l'intensification des activités menées pour les clients BMO Marchés des capitaux, contrebalancée en partie par une baisse des soldes des Services d'entreprise.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2019	2018	2017
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 740	119 620	115 258
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	15 731	14 017	11 744
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	67 736	63 225	61 944
Cartes de crédit	8 859	8 329	8 071
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	211 878	180 439	163 323
Solde brut des prêts	427 944	385 630	360 340
Provision pour pertes sur créances	(1 850)	(1 639)	(1 833)
Total du solde net des prêts	426 094	383 991	358 507

Le solde net des prêts a augmenté de 42,1 milliards de dollars, ce qui s'explique en grande partie par une hausse de 31,4 milliards des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, en raison essentiellement de la croissance dans nos Services bancaires PE et dans BMO Marchés des capitaux. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont affiché une hausse de 4,5 milliards, ce qui s'explique par la croissance dans nos Services bancaires PE et dans BMO Gestion de patrimoine. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 4,1 milliards, étant donné surtout la croissance dans PE Canada, et les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation ont monté de 1,7 milliard, du fait principalement de la croissance dans PE États-Unis.

Le tableau 7 de la page 122 de la section *Données complémentaires* présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 123 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la page 81 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24, aux pages 151, 159 et 197 des états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont fléchi de 3,3 milliards de dollars, en raison surtout de la baisse de la juste valeur des contrats de change, des contrats sur titres de participation et des contrats sur produits de base, laquelle a été atténuée par une hausse de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les bureaux et le matériel, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. Ils ont augmenté de 6,3 milliards de dollars, en raison essentiellement d'une hausse de 5,0 milliards des engagements de clients aux termes d'acceptations, principalement au sein de PE Canada.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2019	2018	2017
Banques	23 816	27 907	28 205
Entreprises et administrations publiques	343 157	312 177	283 276
Particuliers	201 170	180 844	168 311
Total des dépôts	568 143	520 928	479 792

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les dépôts ont augmenté de 47,2 milliards de dollars, ce qui reflète la hausse des dépôts des clients dans tous les groupes d'exploitation. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 31,0 milliards, traduisant l'accroissement des soldes des dépôts des clients et des activités liées au financement de gros qui sert à financer la croissance des prêts et des actifs liquides. Les dépôts des particuliers se sont accrues de 20,3 milliards du fait de la progression des Services bancaires PE et de BMO Gestion de patrimoine. Les dépôts par des banques ont fléchi de 4,1 milliards. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, à la page 174, et dans la section *Risque de liquidité et de financement*, à la page 91.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés sont restés pratiquement inchangés. Une diminution de la juste valeur des contrats de change a été en grande partie compensée par une augmentation de la juste valeur des contrats sur titres de participation, des contrats sur produits de base et des contrats sur taux d'intérêt.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 20,0 milliards de dollars, ce qui s'explique par les activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés aux activités d'assurance et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB). Ils ont augmenté de 6,2 milliards de dollars, en raison avant tout d'une progression de 5,0 milliards des acceptations, surtout au sein de PE Canada. Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées qui servent au financement de la croissance des prêts et des actifs liquides ont monté de 2,1 milliards. Les passifs d'assurance ont inscrit une hausse de 2,0 milliards, étant donné surtout l'incidence du recul des taux d'intérêt et des ventes de rentes. Les titres vendus à découvert ont diminué de 2,6 milliards, du fait du ralentissement des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 175.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 0,2 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent. Une nouvelle émission a été contrebalancée par un rachat en 2019. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 176.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2019	2018	2017
Capital social			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	5 348	4 340	4 240
Actions ordinaires	12 971	12 929	13 032
Surplus d'apport	303	300	307
Résultats non distribués	28 725	25 850	23 700
Cumul des autres éléments du résultat global	3 729	2 302	3 066
Total des capitaux propres	51 076	45 721	44 345

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le total des capitaux propres a augmenté de 5,4 milliards de dollars, en raison d'une hausse de 2,9 milliards des résultats non distribués, d'une progression de 1,4 milliard du cumul des autres éléments du résultat global et d'une montée de 1,0 milliard des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres. Les résultats non distribués ont augmenté par suite du bénéfice net dégagé au cours de l'exercice, ce qui a été atténué par les dividendes et les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation. Le cumul des autres éléments du résultat global a progressé à cause essentiellement de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt à la fois sur les couvertures de flux de trésorerie et sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'une diminution du cumul des autres éléments du résultat global sur les régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres se sont accrues en raison de nouvelles émissions en 2019.

Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 140 des états financiers consolidés, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 177, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Gestion globale du capital

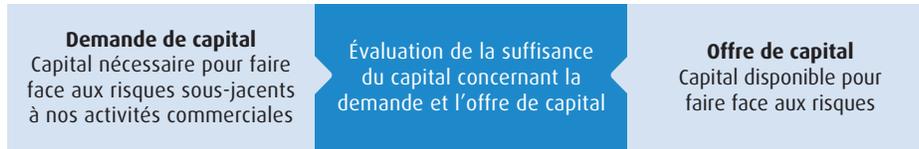
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles.

Cadre de gestion du capital



Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats de notre processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec notre plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre nos stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à nous assurer que notre capital est suffisant pour nous permettre de faire face aux risques que nous prenons dans le cours normal de nos activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Tout au long de l'exercice, BMO évalue la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport au plan de capital et le met à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque, des conditions d'exploitation et des exigences réglementaires.

BMO utilise les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre nos groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure du rendement des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section *Gestion globale des risques*, à la page 68.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et des cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie notre adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, en fonction des normes de fonds propres établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, les ratios des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. En plus des exigences de fonds propres minimales, le BSIF s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure (BIS), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de solution tampon initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1 % applicable aux BIS, auxquels s'ajoute la réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée). La réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier, qui peut varier de 0 % à 2,5 %, s'établissait à 2,0 % au quatrième trimestre de l'exercice 2019. Le ratio de levier minimal précisé dans la ligne directrice Exigences de levier du BSIF est de 3 %. Le tableau suivant résume les exigences du BSIF en matière de fonds propres.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	Exigences de fonds propres minimales	Réserves de fonds propres au titre du premier pilier 1)	Réserve pour stabilité intérieure 2)	Exigences du BSIF relatives aux fonds propres, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres et de levier de BMO au 31 octobre 2019
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	2,0 %	10,0 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	2,0 %	11,5 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	2,0 %	13,5 %	15,2 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	s. o.	3,0 %	4,3 %

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui sont de 3,5 % et qui peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BIS' de 1,0 % et la réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2019). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites de la réserve.
 - 2) Le BSIF exige des BIS' qu'elles constituent une réserve pour stabilité intérieure au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Cette réserve, qui peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, s'établit actuellement à 2,0 % au 31 octobre 2019. Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital.
- s. o. – sans objet

Ratios pour les fonds propres réglementaires

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

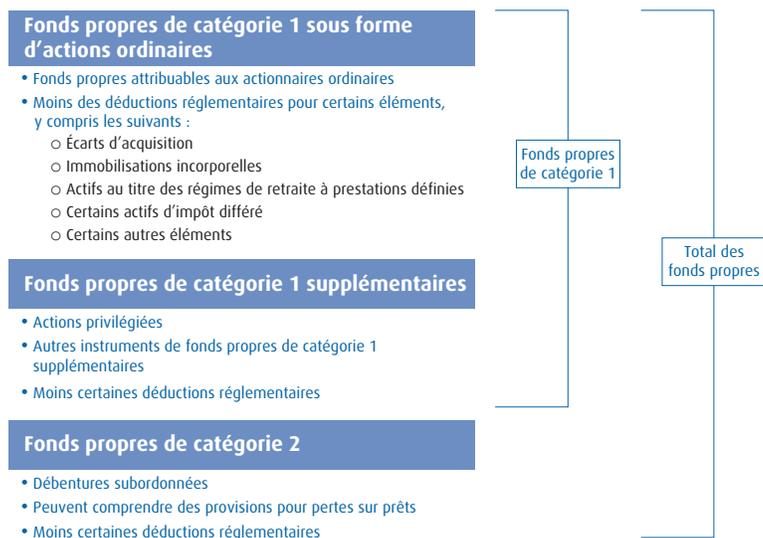
Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Composantes des fonds propres réglementaires

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'assurer une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

- Fonds propres attribuables aux actionnaires ordinaires
- Moins des déductions réglementaires pour certains éléments, y compris les suivants :
 - Écarts d'acquisition
 - Immobilisations incorporelles
 - Actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies
 - Certains actifs d'impôt différé
 - Certains autres éléments

Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires

- Actions privilégiées
- Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires
- Moins certaines déductions réglementaires

Fonds propres de catégorie 2

- Débentures subordonnées
- Peuvent comprendre des provisions pour pertes sur prêts
- Moins certaines déductions réglementaires

La ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF exige également l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Aux termes des clauses des FPUNV, certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, seront progressivement retirés d'ici à 2022.

Aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne. Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, les exigences minimales relatives à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) étaient les suivantes : ratio TLAC fondé sur les risques de 23,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, comprenant une réserve pour stabilité intérieure de 2,0 %, et ratio de levier TLAC de 6,75 %. Nous prévoyons être en mesure de satisfaire ces exigences lorsqu'elles entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2021. Au 31 octobre 2019, notre ratio TLAC fondé sur les risques s'établissait à 20,4 % et notre ratio de levier TLAC, à 6,75 %.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut associées au ralentissement économique, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à courir et du type de catégorie d'actifs, tel qu'il est défini par le BSIF.

Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour refléter l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de cotes établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche NI avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs autorisés selon les règles du BSIF, pour calculer le montant du capital nécessaire aux fins de la gestion du risque opérationnel.

Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit ou du risque opérationnel sont assujetties à un plancher de fonds propres en vertu de la ligne directrice NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé selon l'approche standard (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les provisions) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon le modèle plus sensible aux risques. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué à la Banque en 2019.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

Des modifications touchant les fonds propres réglementaires, dont certaines sont déjà établies et d'autres en cours d'élaboration, devraient entraîner des pressions à la hausse sur le montant des fonds propres que BMO est tenu de détenir au fil du temps. La nature de ces changements est présentée ci-dessous.

En décembre 2017, le CBCB a finalisé les réformes de Bâle III qui seront mises en œuvre le 1^{er} janvier 2022. Les réformes comprennent une révision des approches standard et fondée sur les notations internes pour mesurer le risque de crédit, du cadre de rajustement de la valeur du crédit, du dispositif de ratio de levier et de l'approche standard pour mesurer le risque opérationnel, qui remplacera les approches de mesure standard et avancée actuelles, ainsi qu'un plancher de fonds propres à l'égard des actifs pondérés en fonction des risques, dont l'entrée en vigueur doit se faire progressivement sur une période de cinq ans.

En juillet 2018, le BSIF a diffusé aux fins de consultation publique un document de travail sur la mise en œuvre nationale des dernières réformes de Bâle III. Le document faisait état des points de vue préliminaires du BSIF au sujet de la portée et du calendrier de mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au Canada. Bien que le CBCB ait prévu une période de transition de cinq ans pour le plancher de fonds propres, commençant par 50 % des actifs pondérés en fonction des risques en 2022 pour atteindre 72,5 % en 2027, le document consultatif du BSIF propose d'établir le plancher de fonds propres à 72,5 % au moment de la mise en œuvre des réformes au premier trimestre de l'exercice 2022.

En janvier 2019, le CBCB a publié les normes définitives établissant les exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché (le cadre définitif pour le risque de marché), qui font partie des réformes de Bâle III, afin de régler les problèmes pendants de conception et de calibrage du cadre de 2016 et d'apporter des précisions afin d'en faciliter la mise en œuvre. La date de mise en œuvre proposée est le 1^{er} janvier 2022.

Nous nous attendons à ce que les réformes de Bâle III se traduisent par une augmentation du montant des fonds propres que nous sommes tenus de détenir. Nous continuons à échanger avec le BSIF tandis que celui-ci finalise l'approche et l'échéancier qui seront adoptés pour la mise en œuvre au Canada.

En juin 2019, le BSIF a porté de 1,75 % à 2,0 % la réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier que les BISⁱ sont tenues de maintenir. Le nouveau taux est entré en vigueur le 31 octobre 2019. La hausse découle de l'évaluation que fait le BSIF des vulnérabilités systémiques détectées, notamment l'endettement des consommateurs canadiens, le déséquilibre des actifs sur le marché au Canada et l'endettement des entreprises au Canada. Constituée à même les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, la réserve pour stabilité intérieure peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice sur les limites régissant les expositions importantes qui sera appliquée aux BISⁱ dès le premier trimestre de 2020. Nous ne prévoyons pas que celle-ci aura une incidence importante sur nos activités.

En novembre 2018, la version modifiée de la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF est entrée en vigueur. Les principales modifications comprenaient la mise en œuvre nationale de l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie et des révisions aux exigences de fonds propres pour les expositions des banques aux contreparties centrales, ainsi qu'un cadre de titrisation révisé. Ces modifications ont donné lieu à une légère augmentation du montant des fonds propres que nous sommes tenus de détenir en vertu des dispositions transitoires définies par le BSIF pour l'exercice 2019. En novembre 2018, le BSIF a également mis en œuvre la version modifiée de la ligne directrice Exigences de levier afin de tenir compte des changements liés au risque de contrepartie et au cadre de titrisation définis dans la nouvelle ligne directrice NFP.

L'IFRS 16, *Contrats de location*, entre en vigueur le 1^{er} novembre 2019 et son adoption entraînera un ajustement à la baisse du solde d'ouverture des résultats non distribués. La principale incidence pour BMO sera la comptabilisation des contrats de location de biens immobiliers au bilan. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section *Modifications futures de méthodes comptables*, à la page 111 et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Nous prévoyons que l'adoption de l'IFRS 16 et l'expiration des dispositions transitoires concernant l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie et du cadre de titrisation révisé auront des répercussions combinées d'environ 15 à 20 points de base sur notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au premier trimestre de 2020.

En octobre 2019, la Réserve fédérale des États-Unis a publié la version définitive des règles visant à adapter les normes prudentielles aux organisations bancaires étrangères, et qui établissent quatre catégories d'exigences en matière de fonds propres et de liquidité en fonction du profil de risque de chaque organisation. Les nouvelles règles devraient avoir une incidence nulle ou légèrement positive sur notre filiale BMO Financial Corp. (BFC).

Analyse des fonds propres réglementaires de 2019

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris la réserve pour stabilité intérieure de 2,0 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,4 % au 31 octobre 2019, alors qu'il était de 11,3 % au 31 octobre 2018. Ce ratio a augmenté depuis la fin de l'exercice 2018, ce qui s'explique par une augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, qui a plus que contrebalancé la hausse des actifs pondérés en fonction des risques découlant de la croissance des affaires.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 13,0 % et à 15,2 % au 31 octobre 2019, alors qu'ils étaient respectivement de 12,9 % et de 15,2 % au 31 octobre 2018. La hausse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires présentés plus haut et à l'augmentation nette des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires provenant d'émissions, compte non tenu du rachat d'un instrument ne faisant pas partie des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Le ratio du total des fonds propres était comparable à celui de l'exercice précédent, puisque la hausse du total des fonds propres, principalement attribuable à la hausse des fonds propres de catégorie 1, a été contrebalancée par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres a été largement compensée. Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait en 2019. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur de notre portefeuille et le rendement des capitaux propres.

Le ratio de levier de BMO s'établissait à 4,3 % au 31 octobre 2019, affichant une hausse par rapport au ratio de 4,2 % observé au 31 octobre 2018, en raison de la hausse des fonds propres de catégorie 1, principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués et aux nouvelles émissions nettes de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires dont il est question ci-dessus, compensée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier découlant de la forte croissance des activités.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte du capital de base consolidé de la Banque, BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

En tant que société de portefeuille bancaire américaine détenant un total d'actifs consolidés de moins de 250 milliards de dollars américains, notre filiale BFC demeure assujettie au processus d'analyse et d'examen complet du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Elle devra se soumettre au processus tous les deux ans à compter de 2020; elle ne sera toutefois pas tenue de procéder à ses propres simulations de crise. Le processus d'analyse et d'examen complet du capital est un exercice que le CRF mène afin de s'assurer que les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les organisations bancaires étrangères exerçant des activités aux États-Unis disposent de capitaux suffisants pour poursuivre leurs opérations en périodes de difficultés économiques et financières, et qu'elles ont mis en place des processus prospectifs rigoureux de planification du capital pour faire face aux risques particuliers auxquels elles sont exposées. Réalisée en complément au processus d'analyse et d'examen complet du capital, la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank est un exercice prospectif mené par le CRF en vue de déterminer si les sociétés financières qu'il supervise disposent de capitaux suffisants pour absorber les pertes et poursuivre leurs activités en périodes de difficultés économiques. BFC devra continuer à élaborer et à tenir à jour un plan de capital confirmant qu'en cas de scénario extrêmement défavorable, ses ratios de fonds propres demeureront supérieurs à ceux des sociétés bien capitalisées.

Fonds propres réglementaires ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre

	2019	2018
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	13 274	13 229
Résultats non distribués	28 725	25 856
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	3 729	2 302
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(8 331)	(8 261)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(1 326)	(405)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	36 071	32 721
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	5 058	4 050
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	290	740
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(218)	(291)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	5 130	4 499
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	41 201	37 220
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	6 850	6 639
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	145	143
Instruments de catégorie 2 (et fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Provision générale	194	235
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(50)	(121)
Fonds propres de catégorie 2	7 139	6 896
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	48 340	44 116
Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier		
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	317 029	289 237
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1	317 029	289 420
Total des actifs pondérés en fonction des risques	317 029	289 604
Exposition aux fins du ratio de levier	956 493	876 106
Ratios des fonds propres (%)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,4	11,3
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,0	12,9
Ratio du total des fonds propres	15,2	15,2
Ratio de levier	4,3	4,2

1) Les instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 supplémentaires non admissibles sont progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 36,1 milliards de dollars et à 41,2 milliards au 31 octobre 2019, affichant une hausse par rapport à 32,7 milliards et à 37,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2018. La hausse des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découle principalement de la croissance des résultats non distribués et, dans une moindre mesure, d'une diminution de la déduction pour les actifs d'impôt différé et de la hausse des profits latents évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et est partiellement contrebalancée par une augmentation de la déduction pour insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues et par l'incidence nette de la hausse de la charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi en raison de taux d'actualisation moins élevés. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 est surtout due à la croissance des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et aux nouvelles émissions nettes de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires dont il est question ci-dessus.

Le total des fonds propres s'élevait à 48,3 milliards de dollars au 31 octobre 2019, par rapport à 44,1 milliards au 31 octobre 2018, une hausse principalement attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 dont il est question ci-dessus.

Modifications aux actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires totalisaient 317,0 milliards de dollars au 31 octobre 2019, en hausse par rapport à 289,2 milliards au 31 octobre 2018. Au 31 octobre 2019, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit se chiffraient à 269,3 milliards, en hausse par rapport à 240,5 milliards au 31 octobre 2018, en raison de la forte croissance des activités, partiellement compensée par la baisse des actifs pondérés en fonction des risques découlant des changements apportés à la qualité du portefeuille et à la méthodologie, compte non tenu de l'incidence des changements réglementaires. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2019, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 11,2 milliards, contre 13,5 milliards au 31 octobre 2018, un recul attribuable à une diminution généralisée du risque de marché et aux changements à la méthodologie. Au 31 octobre 2019, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 36,6 milliards, comparativement à 35,2 milliards au 31 octobre 2018, surtout en raison de la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque. Aucun ajustement des actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres n'a été effectué au 31 octobre 2019 et au 31 octobre 2018.

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2019	2018
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	127 355	112 394
Prêts aux petites et moyennes entreprises	42 981	39 496
États souverains	4 552	3 323
Banques	3 928	4 790
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	9 512	9 527
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	5 605	4 846
Crédit renouvelable admissible	6 482	5 452
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	14 163	12 078
Prêts aux petites et moyennes entreprises	8 063	7 264
Capitaux propres	2 407	1 971
Portefeuille de négociation	12 410	9 693
Titrisation	2 722	2 295
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	17 210	16 776
Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	11 891	10 595
Total du risque de crédit	269 281	240 500
Risque de marché	11 183	13 532
Risque opérationnel	36 565	35 205
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	317 029	289 237
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1	-	183
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	317 029	289 420
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres	-	184
Total des actifs pondérés en fonction des risques	317 029	289 604

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée).

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(au 31 octobre 2019)

BMO Groupe financier				
Groupes d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
Capital économique par type de risque (%)				
Risque de crédit	78 %	34 %	65 %	65 %
Risque de marché	8 %	18 %	19 %	16 %
Risque opérationnel et autres risques	14 %	48 %	16 %	19 %
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque (en millions de dollars canadiens)				
Risque de crédit	175 111	14 938	67 705	11 527
Risque de marché	-	28	11 155	-
Risque opérationnel	20 133	6 347	10 085	-

Activités de gestion du capital

Le 3 juin 2019, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée de un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons acheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités fait partie intégrante de la stratégie de gestion du capital de BMO. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat. Au cours de 2019, nous avons racheté et annulé 1 million de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût moyen de 90,00 \$ l'action, pour un total de 90 millions de dollars. Au cours de 2018, nous avons racheté et annulé 10 millions de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un total de 991 millions de dollars.

Au cours de 2019, BMO a émis environ 0,9 million d'actions ordinaires en raison de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de 2019, BMO a procédé à des émissions, à des rachats et à des rajustements d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2, comme l'indique le tableau suivant.

Émissions, rachats, rajustements et conversions d'actions

(en millions) Au 31 octobre 2019	Date d'émission, de rachat ou de rajustement	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées		0,9	62 \$
Fonds propres de catégorie 1			
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 46, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	17 avril 2019	14,0	350 \$
Rajustement de taux d'actions privilégiées de catégorie B, série 27, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 mai 2019	20,0	500 \$
Rajustement de taux d'actions privilégiées de catégorie B, série 29, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2019	16,0	400 \$
Rachat de billets de catégorie 1 de la Fiducie de capital BMO II – série A	31 décembre 2018		(450) \$
Émission de billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	30 juillet 2019		500 \$ US
Fonds propres de catégorie 2			
Rachat de billets à moyen terme, série H, tranche 1	19 septembre 2019		(1 000) \$
Émission de billets à moyen terme, série J, tranche 1	16 septembre 2019		1 000 \$

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 3,07 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Le 14 novembre 2019, BMO a annoncé les résultats de la conversion de ses actions privilégiées de catégorie B, série 31, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (actions privilégiées de la série 31). Pendant la période de conversion, soit du 28 octobre 2019 au 12 novembre 2019, 69 570 actions privilégiées de la série 31 ont été déposées aux fins de conversion en actions privilégiées de catégorie B, série 32, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (actions privilégiées de la série 32), ce nombre étant inférieur au minimum de 1 000 000 requis pour donner effet à la conversion, aux termes du supplément du prospectus visant les actions privilégiées de la série 31 daté du 23 juillet 2014. Par conséquent, aucune action privilégiée de la série 32 ne sera émise; les titulaires des actions privilégiées de la série 31 conserveront leurs actions et le taux de dividende pour les actions privilégiées de la série 31 s'établira à 3,851 % pour la période de cinq ans débutant le 25 novembre 2019 et qui prendra fin le 24 novembre 2024.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés.

Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

Au 31 octobre 2019	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2019	2018	2017
Actions ordinaires	639	4,06 \$	3,78 \$	3,56 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 14 1)	-	-	-	0,66 \$
Série 15 1)	-	-	-	0,73 \$
Série 16 2)	-	-	0,64 \$	0,85 \$
Série 17 2)	-	-	0,52 \$	0,55 \$
Série 25 3)	236 \$	0,45 \$	0,45 \$	0,45 \$
Série 26 3)	54 \$	0,70 \$	0,59 \$	0,43 \$
Série 27*	500 \$	0,98 \$	1,00 \$	1,00 \$
Série 29*	400 \$	0,96 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 31*	300 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 33*	200 \$	0,95 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 35*	150 \$	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Série 36*	600 \$	58,50 \$	58,50 \$	58,50 \$
Série 38*	600 \$	1,21 \$	1,21 \$	1,33 \$
Série 40*	500 \$	1,13 \$	1,13 \$	0,80 \$
Série 42*	400 \$	1,10 \$	1,10 \$	0,45 \$
Série 44*	400 \$	1,44 \$	-	-
Série 46*	350 \$	0,77 \$	-	-
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets à moyen terme* 4)				
Série H, tranche 2	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 1	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 2	850 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 4,338 %	850 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	3,5			
Droits non acquis	2,6			

* Convertibles en actions ordinaires

1) Rachetées en mai 2017.

2) Rachetées en août 2018.

3) En août 2016, environ 2,2 millions d'actions privilégiées, série 25, ont été converties en actions privilégiées, série 26, à raison de une action contre une action.

4) La note 15 afférente aux états financiers consolidés présente des détails sur les billets à moyen terme - série H, tranche 2, les billets à moyen terme - série I, tranches 1 et 2, les billets subordonnés à 3,803 % en \$ US, les billets subordonnés à 4,338 % en \$ US et les billets à moyen terme - série J, tranche 1.

s. o. - sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2019 ont totalisé 4,06 \$, une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 46,8 % du bénéfice net comptable et 43,0 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,2 % selon le cours de clôture. Le 3 décembre 2019, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,06 \$ par action, en hausse de 0,03 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent, et de 0,06 \$ l'action, ou de 6 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2020 aux actionnaires inscrits le 3 février 2020.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au cours de l'exercice 2019, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La présente section *Gestion globale du capital* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés et arrangements hors bilan

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Par conséquent, une analyse de notre portefeuille de prêts aux particuliers, du financement à levier financier et de nos entités de titrisation soutenues par BMO se trouve ci-dessous. Une table des matières indiquant les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'Enhanced Disclosure Task Force) et les pages où se trouvent ces informations à fournir dans notre rapport annuel ou dans les données financières complémentaires présentées à la page 116. Dans le cadre normal de ses activités, BMO conclut aussi un certain nombre d'arrangements hors bilan dont il est question plus en détail ci-dessous. Ils comprennent les instruments de crédit, les entités structurées et les garanties.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts garantis par des biens immobiliers (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire), les prêts à tempérament ou autres prêts aux particuliers (y compris les prêts automobiles indirects), ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité. Nos pratiques de consentement de prêts prennent en compte la capacité de nos emprunteurs à rembourser et la valeur des garanties sous-jacentes.

Une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts aux particuliers associé au marché de l'habitation du Canada se trouve dans la section *Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs*, à la page 68.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,8 % du total de ses actifs avec un encours de 15,1 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (1,7 % et 13,5 milliards respectivement en 2018). De ce montant, 27 % des prêts à levier financier dont l'encours s'élevait à 4,1 milliards au 31 octobre 2019 (30 % et 4,0 milliards respectivement en 2018) sont bien garantis par les actifs de haute qualité. De plus, au 31 octobre 2019, 207 millions de dollars ou 1,4 % de tous les prêts à levier financier représentent des prêts classés comme douteux (129 millions ou 1,0 % en 2018).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 113 millions de dollars en 2019 (97 millions en 2018).

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent leurs actifs directement à ces entités ou indirectement en vendant une participation dans les actifs titrisés dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO, pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat de PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons aux entités financées sur le marché. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2019 et en 2018, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à ces entités.

Au 31 octobre 2019, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 3,5 milliards de dollars (4,1 milliards en 2018). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. Les achats de PCAA effectués par BMO à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 8 millions de dollars au 31 octobre 2019 (12 millions en 2018).

BMO fournit aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie engagées totalisant 5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (5,6 milliards en 2018). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels et assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 79 % du total des actifs de ces entités (82 % en 2018).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients aux États-Unis que nous consolidons conformément aux IFRS. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. Cette entité de titrisation des clients financée sur le marché donne accès à nos clients, les vendeurs des actifs, à du financement dans les marchés du PCAA aux États-Unis. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat de PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elle et au soutien de trésorerie que nous lui fournissons. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. En 2019 et en 2018, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à cette entité.

Au 31 octobre 2019, le PCAA en cours de l'entité totalisait 2,6 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars américains en 2018). Le PCAA émis par l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Afin de se conformer aux règles américaines de rétention des risques mises en place en 2017, BMO détenait 145 millions de dollars américains du PCAA de l'entité au 31 octobre 2019 (159 millions de dollars américains en 2018).

BMO fournit à l'entité une facilité de soutien de trésorerie engagée, dont le montant inutilisé totalisait 5,1 milliards de dollars américains au 31 octobre 2019 (5,4 milliards de dollars américains en 2018). Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles américaines et le programme Federal Family Education Loan Program garanti par le gouvernement américain. Ces deux catégories d'actifs représentent 74 % du total des actifs de cette entité (74 % en 2018).

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 185 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (163 milliards en 2018). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour réaliser des transactions pour le compte de clients, obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de nos actifs financiers ou transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés, laquelle figure à la page 159, donne une description de nos activités de titrisation de prêts que nous menons dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités structurées lorsqu'elles sont sous notre contrôle.

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués en détail dans la section *Entités de titrisation soutenues par BMO* ci-dessus, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160, qui fait part de notre participation dans des entités qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Nous consolidons nos entités de titrisation, notre entité de titrisation américaine des clients ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles nous détenons des placements.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 29 milliards de dollars au 31 octobre 2019 (25 milliards en 2018). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait un paiement de notre part, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197, donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La présente section *Instruments financiers désignés et arrangements hors bilan* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, nous sommes exposés aux divers risques que posent nos activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien de nos atouts concurrentiels.

La section **Gestion globale des risques** décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

68	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	100	Risque opérationnel
72	Aperçu de la gestion des risques	103	Risque juridique et réglementaire
73	Cadre et risques	105	Risque d'entreprise
78	Risque de crédit et de contrepartie	105	Risque de stratégie
86	Risque de marché	105	Risque environnemental et social
91	Risque d'assurance	106	Risque de réputation
91	Risque de liquidité et de financement		

Les textes et les tableaux en bleu de la section *Gestion globale des risques* du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1, à la page 142, et la note 5, à la page 158, afférentes aux états financiers consolidés.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

BMO est exposé à de nombreux risques qui évoluent et qui pourraient influencer sur nos activités, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques, qu'ils soient importants ou émergents, sont des tâches essentielles de nos procédés de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents contribue à la mise en œuvre des plans d'action et des simulations de crise liés à notre exposition à certains événements.

Nous avons accordé une attention particulière aux éléments suivants :

Situation économique générale

La situation économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités a une incidence sur notre bénéfice. Au cours de la dernière année, la croissance du produit intérieur brut réel au Canada et aux États-Unis a ralenti. En outre, certaines parties des courbes de rendement des deux pays se sont inversées à divers moments de l'année et la Réserve fédérale des États-Unis a abaissé trois fois la fourchette cible des taux des fonds fédéraux. Ces événements, ainsi que la montée du protectionnisme commercial mondial (décrit dans la section *Montée des différends commerciaux* ci-dessous), évoquent le risque d'un ralentissement accru de la croissance dans les deux pays au cours de la prochaine année ou de l'entrée en récession économique de ces pays.

La direction examine continuellement le contexte économique dans lequel la Banque exerce ses activités, à la recherche de toute indication d'évolution importante des principales variables économiques. Dans l'éventualité d'un changement important de la conjoncture économique, la direction évalue son portefeuille et ses stratégies commerciales et élabore des plans d'urgence pour faire face à tout événement défavorable.

Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée

L'utilisation généralisée d'Internet et le recours aux technologies numériques avancées par la Banque, nos fournisseurs et nos clients nous exposent à un risque accru d'interruption de service, de fraude numérique et de violation de la vie privée. Le paysage des cybermenaces en constante évolution et la sophistication croissante des attaquants utilisant l'intelligence artificielle suscitent des préoccupations importantes dans tous les secteurs, notamment le secteur bancaire, ce qui en fait l'un des principaux risques pour BMO. La sécurité de l'information est essentielle à nos activités commerciales, à notre marque et à notre réputation. Nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire. Ces risques englobent le piratage informatique, la perte ou l'exposition de renseignements sur les clients ou les employés, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Nous continuons d'accroître nos capacités et d'investir dans notre Unité Crime financier, la première du genre au Canada, qui regroupe les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique, ainsi que des experts en la matière dans les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels. Ces mesures nous permettront d'améliorer notre capacité de contrer, de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité. Par ailleurs, nous continuons d'étudier les meilleures pratiques des secteurs bancaires et de la cybersécurité et de les évaluer les unes par rapport aux autres, de mener des examens externes portant sur les incidents liés à la cybersécurité et d'évaluer l'efficacité des contrôles clés et d'élaborer de nouveaux contrôles ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. BMO évalue nos tiers fournisseurs de services pour s'assurer qu'ils respectent les normes et nous participons activement à des forums de leadership éclairé pour en apprendre davantage sur les menaces émergentes. Nous travaillons également de concert avec des groupes de notre secteur d'activité et des groupes liés aux technologies de l'information dans le but de relever nos ressources internes et notre capacité technologique, et ainsi nous permettre d'améliorer notre capacité à demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Montée des différends commerciaux

La progression du protectionnisme et du mouvement altermondialiste aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient entraîner un ralentissement de la croissance mondiale. Plus particulièrement, un différend commercial prolongé et étendu entre les États-Unis et la Chine pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada. Des différends commerciaux ont également surgi entre le Canada et la Chine au cours de l'année, la Chine ayant interdit l'importation de canola canadien et temporairement suspendu l'entrée de certains produits carnés. De plus, il subsiste certaines incertitudes quant à la ratification de l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM) par le Congrès américain.

Bien qu'il soit difficile de prévoir et d'atténuer les conséquences financières et économiques que pourraient avoir des événements relevant du commerce sur les économies canadienne et américaine, nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos portefeuilles et nos stratégies d'affaires à la lumière de ces tendances. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de notre capital à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et nous élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 7, 8 et 11 à 13, aux pages 122 et 124 à 127, ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151, indiquent la répartition géographique de notre exposition au risque de crédit.

Défaillances technologiques, concurrence et résilience

Le secteur des services financiers continue d'évoluer rapidement, puisque la technologie permet à de nouveaux venus aux activités non conventionnelles d'exercer une concurrence dans des segments du marché bancaire, notamment les paiements de détail, les prêts aux particuliers et aux entreprises, les opérations de change et les services-conseils en placement. Ces nouveaux venus peuvent tirer parti des nouvelles technologies, de données et d'outils d'analyse hautement perfectionnés, tout en bénéficiant, dans certains cas, d'une réglementation et d'une surveillance moins sévères leur permettant de fournir des services à leurs clients plus rapidement et à coût moindre. Le fait de ne pouvoir suivre le rythme de ces nouvelles technologies et de se laisser distancer par la concurrence qu'elles entraînent pourrait, avec le temps, affaiblir nos revenus et notre bénéfice, nos clients choisissant alors de traiter avec ces nouveaux concurrents. Tout en surveillant de près ces éléments perturbateurs de nature technologique et les modifications de la réglementation qui pourraient avoir une incidence sur les conditions concurrentielles, y compris les nouveaux règlements éventuels liés au système bancaire ouvert, nous investissons également davantage dans la technologie et l'innovation, ce qui nous permet de combler les attentes en constante évolution de notre clientèle. Vu le degré élevé de dépendance de nos activités envers la technologie et les fournisseurs de technologie, il est important de maintenir une plateforme technologique qui offre un niveau élevé de fiabilité et de résilience opérationnelles. Nous avons mis en place des processus et des mesures visant à assurer un niveau approprié de résilience de notre plateforme technologique, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique demeure élevé, en raison des relations tendues entre bon nombre de pays, notamment celles entre les États-Unis d'une part, et la Chine et l'Iran, d'autre part. L'accroissement du risque géopolitique peut occasionner une réorientation des flux de capitaux à l'échelle mondiale, ce qui peut donner lieu à des perturbations des marchés et à une érosion de l'investissement, du commerce et de la croissance économique mondiale. Notre portefeuille bancaire de base comporte peu d'expositions directes hors de l'Amérique du Nord. Par contre, notre clientèle de base et notre stratégie internationale sont tributaires du commerce et de la croissance. Pour atténuer notre exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons et évaluons constamment, ce qui s'ajoute aux plans d'urgence que nous pourrions mettre en œuvre pour pallier une éventuelle détérioration des conditions.

Taux d'intérêt faibles ou négatifs

Au deuxième semestre de 2019, la Réserve fédérale des États-Unis a abaissé à trois reprises sa fourchette cible de taux des fonds fédéraux américains. En cas de récession, la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis continueront probablement de réduire leurs taux et, selon l'ampleur et la durée de la récession, pourraient envisager d'avoir recours à des taux négatifs pour stimuler leurs économies respectives.

Des taux d'intérêt faibles ou négatifs pourraient exposer la Banque à un certain nombre de risques financiers, opérationnels et technologiques. L'incidence financière la plus importante résulterait de la compression de la marge nette d'intérêts de la Banque et de la diminution probable des revenus nets d'intérêts. En ce qui concerne les risques opérationnels et technologiques, dans un environnement de taux négatifs, la Banque pourrait devoir adapter ses activités pour tenir pleinement compte de l'évaluation des taux négatifs sur ses prêts et ses dépôts.

En cas de taux d'intérêt faibles ou négatifs, la Banque se tournerait vers d'autres sources de revenus afin de compenser la baisse probable des revenus nets d'intérêts.

Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Bien que des données récentes indiquent que l'activité sur le marché canadien de l'habitation a rebondi par rapport à son creux du début de 2019, en partie en raison de la baisse des taux d'intérêt du marché au cours de la dernière année, une foule de facteurs pourraient éventuellement influencer sur les ventes et les prix des propriétés dans un proche avenir. Parmi ces facteurs, le niveau d'endettement des ménages historiquement élevé et le ralentissement connexe de la croissance du crédit hypothécaire, la faible accessibilité à la propriété dans la région du Grand Toronto (RGT) et la région du Grand Vancouver (RGV), et la possibilité d'un ralentissement économique plus marqué, ce dernier facteur n'étant toutefois pas à prévoir à court terme. Bien que le ratio de la dette des ménages canadiens par rapport au revenu disponible ait été relativement stable au cours des dernières années, il demeure près de son niveau record. Si les ménages devaient mettre davantage l'accent sur la réduction de la dette, l'incidence de cette décision sur les dépenses de consommation et l'activité sur le marché de l'habitation pourrait être importante. D'autres reculs du volume de ventes d'habitations, surtout dans la RGT et la RGV, pourraient influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires et, advenant que la valeur des habitations fléchisse, entraîneraient une diminution de la valeur des garanties exigées pour nos prêts et pourraient donner lieu à une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Il est impossible de prévoir avec précision l'ampleur des conséquences des changements récents visant l'économie et les politiques ou de ceux qui pourraient être apportés dans l'avenir, mais les excellentes conditions économiques dans ces régions, dont une croissance soutenue de l'économie, un faible taux de chômage et un essor démographique continu, donnent à penser que les taux de défaut des prêts immobiliers demeureront faibles, conformément à nos prévisions. Nos pratiques prudentes en matière de crédit, qui comprennent l'application d'un contrôle supplémentaire en matière de souscription à l'égard des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et un suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle contribuent à la qualité de notre portefeuille canadien de prêts immobiliers. Qui plus est, nos analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et un contexte de récession, nos pertes demeureraient à un niveau que nous pourrions gérer, essentiellement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette accrue des prêts consentis depuis plus longtemps.

Perspectives du secteur pétrolier et gazier

Les prix du pétrole et du gaz ont diminué au cours de l'année, sous l'effet d'une offre accrue et des conditions économiques en demi-teinte. Si ces facteurs se dégradaient davantage, ramenant les prix du pétrole et du gaz dans une fourchette inférieure, ceci pourrait constituer un enjeu pour les sociétés d'exploration et de production. De plus, les sociétés d'exploration qui seraient en mesure de dégager des flux de trésorerie positifs dans ce contexte de faiblesse des prix pourraient sabrer davantage les coûts des services liés au pétrole et au gaz et viser plutôt l'assainissement de leur bilan et/ou l'augmentation des rendements pour les actionnaires, ce qui aurait des répercussions sur le secteur des services pétroliers et gaziers.

La Banque continue de viser une prise de risque dans les limites de son appétit pour le risque approuvé, tout en cherchant à obtenir un rendement approprié sur ces risques. Pour ce qui est du secteur de l'exploration et de la production, nous avons continué de mettre l'accent sur les emprunteurs détenant des actifs de haute qualité et nous avons enrichi notre analyse de la volatilité éventuelle des flux de trésorerie et des valeurs marchandes. Nous maintenons également une limite interne qui établit un plafond pour notre exposition à ce secteur. En ce qui a trait au secteur des services pétroliers et gaziers, nous nous concentrons sur les emprunteurs qui sont fortement axés sur la prestation de services d'entretien des plus grands producteurs.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où nous sommes présents

Notre bénéfice est tributaire des politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous sommes présents. De fait, ces politiques et conditions peuvent avoir pour effet de réduire la concurrence, la rentabilité et la confiance dans certains secteurs et sur les marchés, et ainsi avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui pourrait accentuer leur risque de défaut. L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit des prêts consentis à nos clients et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous accédons.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu, et pourraient avoir dans l'avenir, une incidence sur les résultats de nos clients dont les revenus à l'étranger ou les coûts des intrants sont importants en dollars canadiens ou américains. Les investissements de BMO dans des établissements à l'étranger sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du taux de change sur les actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité des ratios de fonds propres de la Banque. BMO peut prendre des mesures pour gérer l'incidence des fluctuations du taux de change sur ses ratios de fonds propres, mesures qu'elle a prises en 2019. Se reporter à la section *Gestion globale du capital*, à la page 59. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution de nos activités américaines à notre rentabilité en dollars canadiens.

Nous pouvons recourir à des positions de couverture afin de gérer les expositions au risque de taux d'intérêt et d'atténuer l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur nos résultats financiers. Se reporter à la section *Change*, à la page 23, et à la section *Risque de marché*, à la page 86, pour une analyse plus détaillée de notre exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

Risques environnementaux

Nous sommes confrontés à des risques découlant des phénomènes environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux incontrôlés, les tremblements de terre et les ouragans et autres tempêtes. Ces phénomènes pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse de notre bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les dispositions que nous avons prises à l'égard de la gestion de la continuité des opérations nous donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

BMO fait également face à des risques liés aux emprunteurs qui subissent des pertes ou une hausse de leurs coûts d'exploitation du fait de politiques liées au climat, telles que la tarification des émissions de carbone, ou qui subissent une baisse de leurs revenus du fait de la modification ou de la perturbation de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes.

Des risques juridiques, réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de nos informations sur ces questions. Les risques juridiques, réglementaires ou de réputation liés à des questions environnementales pourraient également avoir une incidence sur nos clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui entraînerait des risques commerciaux ou de réputation pour BMO. Nous surveillons de façon continue les faits nouveaux de nature environnementale, juridique et réglementaire dans le cadre de notre évaluation globale des risques opérationnels, commerciaux et de réputation.

Nous appuyons les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et nous appliquons le cadre du GIFCC pour approfondir notre compréhension de l'incidence changeante des risques liés aux changements climatiques, de concert avec la mise en œuvre des stratégies possibles d'atténuation. Nous renforçons la capacité interne de BMO d'effectuer des analyses de scénarios sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC, et nous appliquerons ces résultats à l'ensemble de l'entreprise. Ces mesures nous aideront à cerner les risques financiers éventuels importants et orienteront notre stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir.

Il y a lieu de se reporter à la section *Risque environnemental et social*, à la page 105, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous avons connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles deviennent de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts de conformité réglementaires s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir nos rendements et notre croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur la portée de nos activités de tenue de marché. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par diverses autorités réglementaires nationales pourraient procurer à nos concurrents internationaux des avantages susceptibles d'affaiblir notre propre compétitivité et de gruger notre part de marché. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin que BMO puisse faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis.

Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section *Risque juridique et réglementaire* et la section *Gestion globale du capital*, respectivement aux pages 103 et 59, donnent plus de renseignements sur l'exposition à ce risque.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur notre bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. La section *Estimations comptables critiques*, à la page 107, donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur les actifs d'impôt différé.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à des acquisitions d'entreprises ou de portefeuilles. Toutefois, il est possible que nous concluions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, il peut arriver que nous ayons à obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'autres frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité de nos résultats après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Brexit

Les négociations concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) (Brexit) sont en cours, et l'incertitude persiste quant à savoir si le Royaume-Uni sera en mesure de négocier une transition sans heurts hors de l'UE ou s'il y aura un Brexit sans accord. Un Brexit sans accord aurait une incidence sur la capacité des institutions financières britanniques à fournir des services au sein des pays de l'UE, ainsi que sur la capacité des institutions financières de l'UE à fournir des services au sein du Royaume-Uni. BMO a des établissements et des clients partout dans l'UE, y compris au Royaume-Uni. Nous sommes prêts à servir nos clients, contreparties, employés et fournisseurs quel que soit le scénario retenu, notamment un Brexit sans accord.

Réforme des taux de référence

Les taux interbancaires offerts (TIO) ont fait l'objet de nombreuses propositions et réformes réglementaires à l'échelle mondiale au cours des dernières années. Fait important à mentionner, la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé qu'elle n'obligerait plus les banques à se soumettre au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) après 2021. Par conséquent, le secteur d'activité doit passer du TIOL et autres TIO à d'autres taux dans plusieurs territoires, un changement qui affectera les intervenants des marchés financiers à l'échelle mondiale et visera de nombreux produits et catégories d'actifs.

Les mesures de transition relatives à ces réformes sont complexes et comportent d'importants risques et enjeux. **Le passage des TIO à d'autres types de taux pourrait entraîner une volatilité accrue, des variations de prix et/ou l'illiquidité des marchés visant les instruments qui reposent actuellement sur les TIO. La transition pourrait avoir des conséquences défavorables pour tous les intervenants du marché, y compris BMO qui détient et émet des instruments fondés sur les TIO, notamment la possibilité d'une augmentation des risques financiers et opérationnels, du risque juridique, du risque de réputation ou du risque de conformité. Nous avons mis sur pied le Bureau de transition du taux interbancaire offert à l'échelle de l'organisation pour superviser notre transition des TIO vers d'autres taux. Le Bureau de transition, qui bénéficie du soutien et de la participation de la haute direction de BMO, a un mandat à l'échelle mondiale visant tous les secteurs d'activité de BMO et il supervise divers axes de travaux, y compris toutes les fonctions internes. Nous évaluons actuellement l'incidence de la modification des infrastructures de marché sur notre cadre de risque, nos modèles, nos systèmes et nos processus, passons en revue les documents juridiques et établissons un cadre de risque, afin de nous assurer que BMO et ses clients sont bien informés en prévision du délaissement du TIOL et des autres TIO.**

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers consolidés conformément aux IFRS. Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre à ces normes. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits à la page 111 ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 142.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que nos modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section *Estimations comptables critiques*, à la page 107, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Mise en garde

La section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs* ainsi que le reste de la présente section *Gestion globale des risques* renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 14. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Aperçu de la gestion des risques

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque.

Comprendre et gérer les risques

- Nous n'assumerons que les risques qui sont transparents et clairement définis, qui peuvent être évalués, gérés et surveillés et qui s'appuient sur des systèmes d'information, des processus, des principes de gouvernance et des contrôles efficaces.
- Nous adopterons une culture de remise en question constructive, de responsabilité personnelle et de partage transparent et en temps opportun de l'information à tous les échelons de l'entreprise, laquelle prévoit le signalement rapide des menaces et des préoccupations.
- Nous intégrerons des mesures de risque dans notre système de gestion de la performance et nos décisions en matière de rémunération tiendront compte de l'évaluation de la performance à la lumière de l'appétit pour le risque.
- Nous protégerons les actifs des clients et de l'entreprise, y compris les données et les systèmes, et gérerons tout risque en maintenant un système efficace de limites et de contrôles pour gérer l'ensemble des risques.

Préserver notre réputation

- Toutes nos actions seront guidées par des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi que par des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- Nous protégerons la réputation de l'organisation et nous nous efforcerons de respecter toutes les obligations réglementaires et juridiques en maintenant des politiques, des procédures, des lignes directrices, des normes de conformité et des contrôles efficaces ainsi qu'en offrant de la formation et en assurant une surveillance aux niveaux de direction pour guider les pratiques commerciales et les activités comportant une prise de risque de tous les employés.
- Nous établirons un cadre visant à repérer, à évaluer et à gérer les pertes ou les dommages éventuels découlant des enjeux de société, y compris les changements climatiques.

Diversifier, restreindre les risques extrêmes

- Nous viserons une diversification de nos activités qui limite la volatilité du bénéfice à des niveaux acceptables tout au long du cycle économique et qui limite l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé qui pourraient compromettre la note des titres d'emprunt, la situation financière ou la réputation de l'organisation.
- Nous utiliserons des méthodes de mesure du risque et de simulation de crise pour évaluer le risque, la capacité de prise de risque et le rendement durable ajusté en fonction du risque afin d'orienter les mesures d'intervention en gestion et de nous préparer à faire face aux événements extrêmes.

Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité

- Nous maintiendrons une solide situation de capital ainsi qu'une saine position de liquidité et de financement, qui respectent voire dépassent les exigences réglementaires et les attentes du marché (agences de notation, investisseurs et déposants).
- Nous veillerons à conserver des cotes de crédit de catégorie investissement pour nos titres d'emprunt qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- Nous maintiendrons une structure efficace de rétablissement et de résolution de problème qui permet de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.

Optimiser le rapport risque-rendement

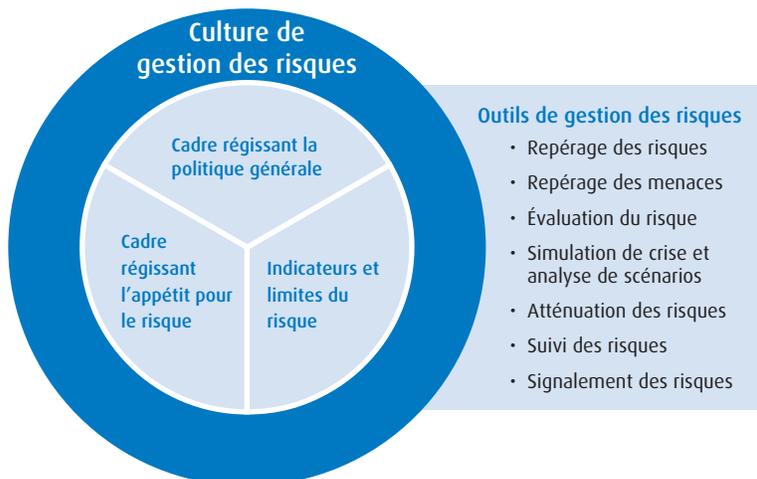
- Nous fixerons des limites à l'égard du capital et gérerons nos expositions en fonction de notre degré d'appétit pour le risque et de notre stratégie et exigerons de nos secteurs d'activité qu'ils optimisent les rendements ajustés en fonction du risque.
- Nous ciblerons de nouveaux produits, mesures et occasions d'acquisition qui offrent une bonne complémentarité sur le plan de la stratégie et de la culture d'entreprise et une forte probabilité de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement des questions relatives à notre degré d'appétit pour le risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques, et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Cadre et risques

Cadre de gestion globale des risques

Le cadre de gestion des risques de BMO oriente nos activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser à notre degré d'appétit pour le risque, aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Le cadre de gestion des risques assure à la fois une gestion directe de chaque type de risque et une gestion des risques intégrée, lesquelles comportent trois points de contrôle.



Cadre régissant notre degré d'appétit pour le risque

Le cadre régissant notre degré d'appétit pour le risque est constitué de notre énoncé d'appétit pour le risque et des mesures des risques clés, et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Notre degré d'appétit pour le risque désigne la part de risque que nous sommes disposés à assumer étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre degré d'appétit pour le risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à notre système de gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétit pour le risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques, au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration et au Conseil d'administration. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et procédures d'application spécifiques. Nos politiques générales définissent les cadres et les objectifs à l'égard de chaque grand type de risque afin que tous ceux auxquels l'organisation est exposée soient détectés, évalués, gérés, surveillés, atténués et signalés comme il se doit. Nous employons une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, laquelle reflète les risques de catégorie 1 de la Banque, comme il est indiqué dans le diagramme ci-dessous.

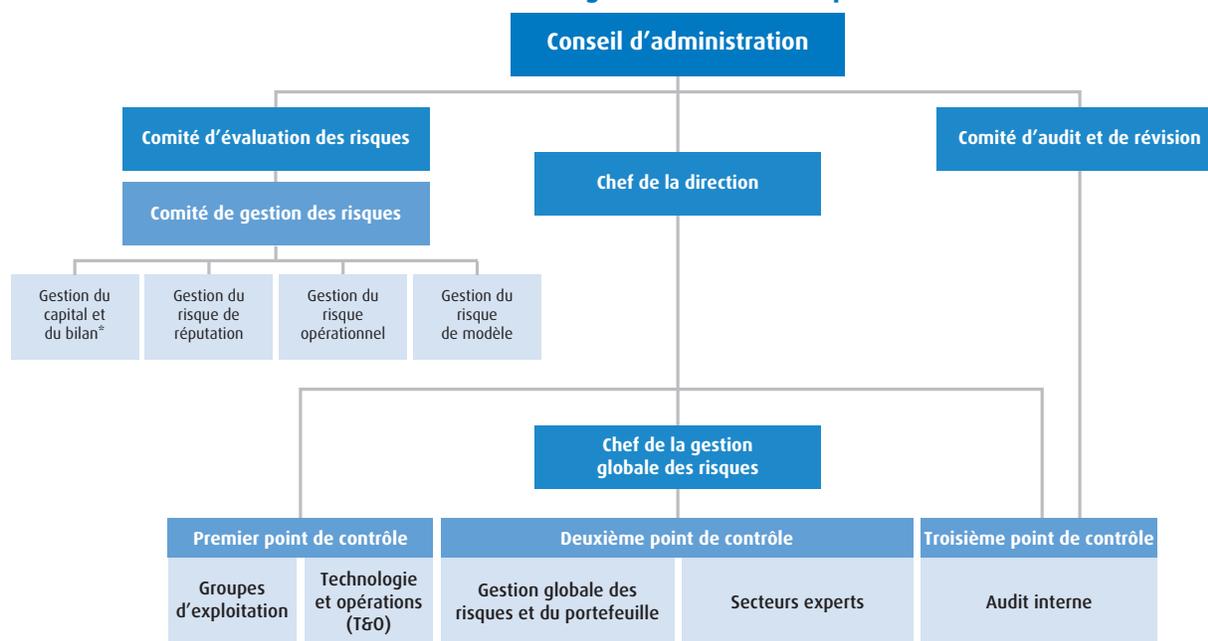


Des politiques spécifiques approuvées par le Conseil d'administration assurent la gouvernance de nos risques clés, tels ceux de crédit, de contrepartie, de marché d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que le risque opérationnel. À tous les échelons, ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à ce que les objectifs généraux de la Banque reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque des activités de la Banque. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable des activités de gouvernance et des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques afin d'assurer qu'ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième grand point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures et elle harmonise, surveille et teste les résultats des risques par rapport à notre degré d'appétit pour le risque et à nos attentes en matière de gestion, en s'assurant que les résultats liés à la prise de risques sont conformes aux rendements attendus. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Le diagramme ci-dessous expose notre cadre de gouvernance des risques, y compris le lien hiérarchique direct et le lien hiérarchique administratif.

Cadre de gouvernance des risques



* Pour les questions relatives au risque structurel de marché, au risque de liquidité et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, le Comité de gestion du capital et du bilan relève du Comité de gestion des risques.

Outre celui utilisé à l'échelle de l'organisation, des cadres efficaces de gouvernance des risques, qui s'appuient sur nos trois points de contrôle, ont été instaurés dans nos principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, ce qui signifie superviser la détection et la gestion des risques de BMO, promouvoir la culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et procédures générales de gestion des risques, veiller à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques et diriger l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement de l'auditeur indépendant, de la conformité de BMO aux exigences légales et réglementaires, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, gérés, surveillés, réduits et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance exhaustive de la gestion des risques. Elle veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'appréciation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous :

- Nos groupes d'exploitation constituent le **premier point de contrôle** de la Banque. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer, surveiller, atténuer et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques qu'ils ont eux-mêmes élaborés ou en se servant de ceux conçus par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs experts, et ils peuvent avoir recours à ceux-ci ou à des unités de l'entreprise ainsi qu'à d'autres fournisseurs de services pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les groupes d'exploitation doivent établir des contrôles internes appropriés et conformes à notre cadre de gestion des risques et en surveiller l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par nos politiques générales et par le cadre régissant notre appétit pour le risque.
- Le **deuxième point de contrôle** est constitué du groupe Gestion globale des risques et du portefeuille et, pour ce qui est de certains domaines cibles, des secteurs experts. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par le premier point de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme **troisième point de contrôle** et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture d'entreprise, en plus de l'influencer, et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils perçoivent les risques, les interprètent, en discutent et prennent des décisions qui permettent d'équilibrer les risques et les occasions et d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, et en établissant et en maintenant des régimes de rémunération et d'autres mesures incitatives qui sont conçus pour encourager et récompenser les comportements souhaités, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Notre Comité de surveillance de la rémunération examine et évalue les risques tels que les dérogations au code de conduite de BMO, les prises de risques inappropriées et les dépassements de notre seuil d'appétit pour le risque, et il recommande que des modifications soient apportées à la rémunération, si nécessaire. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée dans nos politiques, nos processus administratifs, notre cadre de gestion des risques, notre degré d'appétit pour le risque et limites connexes, la gestion de notre capital et nos pratiques en matière de rémunération, et elle inspire chaque facette de nos activités à l'échelle de l'organisation. C'est notamment par des sondages normalisés et anonymes que nous demandons à notre personnel de se prononcer sur la valeur de notre culture de gestion des risques.

Cette culture s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui témoigne de notre volonté à « Être BMO » et qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. L'intégrité et la responsabilité de bâtir un avenir meilleur font partie des valeurs véhiculées par notre volonté à « Être BMO », et chacun d'entre nous se doit, entre autres choses, d'équilibrer les risques et les occasions, d'assumer ses responsabilités, d'honorer ses engagements et de signaler les manquements en toute franchise. Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à notre prise de décisions. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces. Des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités, les programmes de formation et une communication proactive renforcent également notre culture de gestion des risques et la soutiennent.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

- **Degré d'appétit pour le risque** – favorise une réelle compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés, oriente les stratégies commerciales et fournit les renseignements pour qu'elles s'harmonisent à notre appétit pour le risque et, par voie de nos mesures des risques clés, constitue un cadre de contrôle et d'alerte précoce, concourant ainsi à une prise de décisions d'affaires éclairées et à leur application en accord avec un cadre de surveillance empreint de rigueur.
- **Canaux de communication et de signalement** – favorisent la responsabilisation et le partage d'informations entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération et d'autres mesures incitatives récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes de notre cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Nos gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques, ainsi qu'à l'évaluation du rendement du personnel qui prend des risques importants ou qui est à l'origine de pertes ou d'événements qui entraînent un risque de perte imprévu.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, enracinant ainsi notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation et assurant que nombre de nos spécialistes de la gestion des risques ont des connaissances pratiques de nos activités commerciales.

Cadre régissant la culture d'entreprise et la conduite

Notre culture est bien enracinée, ce qui nous permet d'avoir un impact positif pour nos clients et de contribuer au bon fonctionnement des marchés financiers. Notre culture d'entreprise et notre cadre régissant la conduite déterminent notre approche en matière de gestion et d'atténuation des inconduites éventuelles. L'inconduite est définie comme étant un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche à l'égard des autres risques non financiers, ce cadre s'appuie sur notre cadre de gestion globale des risques et sur notre souci de maintenir une solide culture de gestion des risques. Nous présentons diverses mesures liées à la culture et à la conduite et nous utilisons d'autres cadres de contrôle à l'échelle de l'organisation et dans les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.

Limites de risque

Nous établissons nos limites de risque de manière à ce que nos activités à risque continuent de refléter notre appétit pour le risque et ces limites nous aident à élaborer nos stratégies et à prendre des décisions. Plus particulièrement, nous tenons compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsque nous établissons ces limites. Ces limites sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration et/ou par les comités de gestion, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- **Risque de marché** – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes fluctuations de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- **Risque d'assurance** – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- **Risque de liquidité et de financement** – limites minimales relatives à notre scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- **Risque opérationnel** – limites relatives à des risques opérationnels spécifiques et mesures de risque clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels nous sommes exposés, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Comme il est indiqué ci-dessus, nous employons une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit notre degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise à l'échelle de l'organisation ou ciblés (simulation par secteur ou par portefeuille ou simulation ponctuelle) ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques et réglementaires, comptables, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les secteurs experts, en fonction des dépenses à l'égard des initiatives de placement et du risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des secteurs experts ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des volets essentiels de notre cadre de gestion des risques et de notre culture d'entreprise, et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l'échelle de l'organisation, des groupes d'exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l'organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Nos rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d'appétit pour le risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d'appétit pour le risque.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers et elles nous permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et, si cela est approprié, ils sont recalibrés ou revalidés. Nos modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à des simulations divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur nos portefeuilles, nos activités et l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance de notre cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. Les simulations de crise liées au processus d'examen du plan de capital, lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont régies de la même manière au niveau de cette filiale.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance du capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles, sur notre profil de risque, des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration de nos modèles de perte en période de tension et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourrait causer une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre établi à cette fin instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l'intègre à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les secteurs d'activité et les responsables de la gestion des risques réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préalable.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques importants qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétit pour le risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Sauf en de rares exceptions, les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent toutes les transactions de crédit et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous de solides compétences et une vaste expérience du premier et du deuxième point de contrôle; ils sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, lesquelles sont revues une fois l'an. Le Conseil examine annuellement notre politique de gestion du risque de crédit et délègue au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des normes, des politiques et des procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément au degré d'appétit pour le risque de l'organisation ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des débiteurs constitués d'entreprises et de grandes entreprises qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, nous avons mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs en difficulté financière, et tout est mis en œuvre pour ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives. Les débiteurs sont gérés au cas par cas, ce qui nécessite l'exercice d'un jugement de la part de nos groupes spécialisés.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes des entreprises et des grandes entreprises sont passés en revue régulièrement, au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à un éventail de déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donne lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction d'instaurer toutes les mesures qu'ils peuvent décider de prendre.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font aussi l'objet de la surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont assorties de garanties et surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, nous pouvons compenser les opérations par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réduisent le risque de défaillance au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres ressources. Toutes les expositions à des contreparties centrales sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit qui s'appliquerait à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que nous concluons, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre de nos activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives à nos positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, les annexes de soutien au crédit, pour documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties transférées comprennent une marge initiale ou une marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment, entre autres mesures, des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi qu'une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), ainsi que les seuils, la question de savoir si la sûreté peut ou non être redonnée en garantie par son bénéficiaire et le mode de calcul des intérêts.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Plusieurs pays du G20 ont mis en œuvre de nouveaux règlements qui nécessitent que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section *Risque juridique et réglementaire – Réforme des produits dérivés*, à la page 104.

Pour documenter les relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les douze mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par une société de gestion des évaluations de tiers pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur du prêt.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un certain nombre de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue sectoriel, sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition la plus importante au 31 octobre 2019 relevait de particuliers et totalisait 249 762 millions de dollars (238 400 millions en 2018).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie ou l'ampleur de notre perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions élevées, quelles qu'elles soient. Des simulations de crise portant expressément sur le risque de remplacement sont réalisées tous les mois et peuvent servir à détecter les concentrations existantes ou émergentes du risque général de corrélation défavorable que présentent nos portefeuilles.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre bénéfice, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de notre perte économique, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

À des fins d'inclusion dans les calculs des fonds propres réglementaires, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Nous avons principalement recours à l'approche fondée sur les NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. Les expositions au titre du traitement des fonds propres par l'approche NI avancée représentent 93 % de l'exposition en cas de défaut (ECD) totale des portefeuilles de prêts de notre clientèle de gros ainsi que des portefeuilles de prêts aux particuliers, et le reste de l'exposition est assujéti à l'approche standard. Les exemptions aux modèles NI avancée existants sont assujétiées à l'approbation du BSIF. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard prescrite par Bâle III pour calculer les fonds propres réglementaires liés aux portefeuilles de Marshall & Ilsley Corporation et des activités de financement de matériel de transport que nous avons acquis, ainsi qu'à certaines autres expositions qui sont considérées comme négligeables. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les positions importantes de ces portefeuilles. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant notre cadre régissant nos fonds propres réglementaires que celui relatif à notre capital économique exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans nos propres comptes et qui comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.
- Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut ou de perte en cas de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2019 et 2018, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, compte non tenu de l'incidence des garanties par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés de gré à gré		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total 1)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Institutions financières	117 959	102 552	24 010	21 741	974	1 649	6 402	5 016	203 084	177 094	352 429
Administrations publiques	58 051	44 552	1 665	2 118	9	1	894	667	8 452	8 401	69 071	55 739
Secteur manufacturier	26 266	22 580	16 581	13 490	12	10	1 494	1 396	-	-	44 353	37 476
Secteur immobilier	37 146	31 534	8 948	8 170	1	1	861	820	-	-	46 956	40 525
Commerce de détail	22 529	19 961	3 974	3 617	-	-	601	559	-	-	27 104	24 137
Services	46 612	39 067	13 304	12 666	12	1	2 996	2 389	-	-	62 924	54 123
Commerce de gros	16 843	14 659	5 273	4 531	1	2	564	436	-	-	22 681	19 628
Industrie pétrolière et gazière	13 406	9 131	11 302	10 410	-	-	1 802	1 804	-	-	26 510	21 345
Particuliers	198 214	190 688	51 433	47 586	-	-	115	126	-	-	249 762	238 400
Autres 2)	40 573	35 617	19 814	18 197	68	88	6 866	6 474	-	-	67 321	60 376
Total de l'exposition en cas de défaut	577 599	510 341	156 304	142 526	1 077	1 752	22 595	19 687	211 536	185 495	969 111	859 801

1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation, du portefeuille de négociation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

2) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont examinés, validés et surveillés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la page 102 pour obtenir des détails sur nos processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. BMO dispose d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles sont généralement conçus en fonction des données internes enregistrées sur une période de plus de sept ans et des ajustements des paramètres sont effectués afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte. Nos principaux portefeuilles de prêts aux particuliers sont les prêts hypothécaires canadiens, les marges de crédit sur valeur domiciliaire canadiennes et les portefeuilles de cartes de crédit des particuliers canadiennes.

Une PD est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.

Une PCD estimative est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.

Une ECD estimative est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises, banques et États souverains)

Pour les portefeuilles de notre clientèle de gros, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. BMO compte toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur désignées en interne et ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, aux entreprises, aux banques et aux États souverains.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang du risque de défaut. Les modèles sont essentiellement conçus à l'aide de données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Le facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plus de sept ans qui englobe au moins un cycle économique entier, et les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire. Aux fins des capitaux propres, les paramètres sont calibrés pour refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / Douteux		
T1, de D-1 à D-4	C	De C à D

Information sur la qualité du crédit

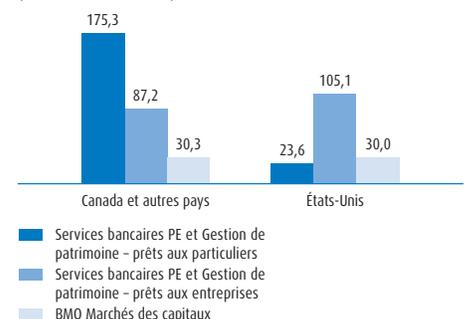
Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 969,1 milliards de dollars au 31 octobre 2019, soit 467,9 milliards au Canada, 415,8 milliards aux États-Unis et 85,4 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 109,3 milliards, ou de 13 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 47,3 milliards de dollars, ou de 12 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 451,5 milliards au 31 octobre 2019. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains a représenté respectivement 62,4 % et 35,2 % du total des prêts, contre 64,7 % et 32,9 % en 2018. Nos portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 44,4 % du portefeuille global, ce qui signale un recul en regard de 47,3 % en 2018, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 55,6 % du portefeuille total, soit une hausse par rapport à 52,7 % en 2018.

Prêts par région et par groupe d'exploitation

(en milliards de dollars)



Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Canada								
Particuliers	58 580	54 375	113 162	109 991	4 432	4 199	176 174	168 565
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	65 534	57 530	16 591	14 862	1 973	1 750	84 098	74 142
Secteur immobilier commercial	7 928	7 397	11 647	10 143	2 298	1 275	21 873	18 815
États-Unis	37 867	33 688	87 443	73 470	33 423	25 955	158 733	133 113
Autres pays	9 214	8 628	996	658	449	294	10 659	9 580
Total	179 123	161 618	229 839	209 124	42 575	33 473	451 537	404 215

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Taux fixe	217 002	193 661
Taux variable	209 092	190 330
Non sensibles aux taux d'intérêt ¹⁾	23 593	18 585
Total	449 687	402 576

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 122 à 128. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151, renferme des renseignements sur notre exposition au risque de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 872 millions de dollars pour 2019, comparativement à 662 millions en 2018. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 29, au tableau 15 de la page 128, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le solde brut des prêts douteux (SBPD) s'est situé à 2 629 millions de dollars en 2019, en hausse de 36 % par rapport à 1 936 millions en 2018. La plus forte hausse des prêts douteux a été enregistrée dans les secteurs pétrolier et gazier. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,58 % en 2019, comparativement à 0,48 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 2 686 millions de dollars en 2019, en hausse par rapport à 2 078 millions en 2018, ce qui a découlé notamment d'une hausse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les secteurs pétrolier et gazier ainsi que dans le secteur manufacturier. Sur le plan géographique, moins de la moitié des nouveaux prêts douteux, soit 45,3 % du total de ceux de 2019, ont été enregistrés au Canada, en regard de 55,7 % en 2018. Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11, à la page 124, et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Variations du solde brut des prêts douteux ¹⁾ et acceptations douteuses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017
SBPD à l'ouverture de l'exercice	1 936	2 220	2 383
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	2 686	2 078	2 193
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(604)	(708)	(607)
Remboursements, montant net	(800)	(1 051)	(1 017)
Montants sortis du bilan	(528)	(618)	(618)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(57)	(11)	(46)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(4)	26	(68)
SBPD à la clôture de l'exercice	2 629	1 936	2 220
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,58	0,48	0,59

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient une provision liée aux prêts douteux et une provision liée aux prêts productifs, conformément aux normes comptables applicables. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des douze mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2). Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques et sont calculées en fonction de la

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

PD, de l'ECD et de la PCD. Le moment de la perte étant aussi pris en compte, et la perte sur créances attendue est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de pertes sur créances attendues. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

BMO maintient sa provision liée aux pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances liées à nos prêts.

Au 31 octobre 2019, notre provision pour pertes sur créances se situait à 2 094 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 224 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant un accroissement de la provision liée aux prêts productifs et de la provision liée aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 485 millions au 31 octobre 2019 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 1 609 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 22 millions et une provision liée aux prêts productifs de 222 millions à l'égard d'engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 88 millions par rapport aux 397 millions constatés au cours de l'exercice précédent. Notre ratio de couverture demeure adéquat. Exprimée en pourcentage du SDPB, la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 17,6 %, contre 19,1 % en 2018. Ce ratio peut varier d'un trimestre à l'autre en raison de la fluctuation des réductions de valeur des prêts et des provisions connexes. La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 136 millions par rapport à celle de 1 473 millions constituée au cours de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance du portefeuille, des perspectives économiques en demi-teinte et des modifications apportées à la pondération des scénarios.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 12 et 13, aux pages 126 et 127, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Expositions en Europe

Sur le plan géographique, les expositions de BMO sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion des expositions conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nos expositions en Europe au 31 octobre 2019, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total des expositions nettes de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 84.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie 1)

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2019		Tranche financée des prêts 2)				Titres 3) 4)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays GIPE														
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	323	-	-	-	-	3	240	-	243					566
Italie	14	-	-	-	-	4	-	-	4					18
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-					-
Espagne	162	-	-	-	-	-	-	-	-					162
Total – pays GIPE	499	-	-	-	-	7	240	-	247					746
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)														
France	244	-	-	63	63	20	2	-	22					329
Allemagne	515	785	48	758	1 591	18	5	2	25					2 131
Pays-Bas	354	743	3	-	746	4	153	-	157					1 257
Autres 8)	233	-	1	211	212	3	15	2	20					465
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 346	1 528	52	1 032	2 612	45	175	4	224					4 182
Reste de l'Europe														
Norvège	581	255	1	-	256	1	6	-	7					844
Suède	-	261	-	327	588	2	-	-	2					590
Royaume-Uni	1 677	8	400	7 550	7 958	122	219	34	375					10 010
Autres 8)	255	147	-	-	147	22	35	1	58					460
Total – reste de l'Europe	2 513	671	401	7 877	8 949	147	260	35	442					11 904
Total – Europe 9)	4 358	2 199	453	8 909	11 561	199	675	39	913					16 832

Au 31 octobre 2018		Tranche financée des prêts 2)				Titres 3)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Total – Pays GIPE	321	-	44	-	44	27	138	-	165					530
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 081	738	47	5 095	5 880	61	153	30	244					7 205
Total – reste de l'Europe	1 566	673	646	4 232	5 551	112	161	76	349					7 466
Total – Europe 9)	2 968	1 411	737	9 327	11 475	200	452	106	758					15 201

1) BMO avait les expositions indirectes suivantes en Europe au 31 octobre 2019 :

- Une sûreté de 770 millions d'euros servant à soutenir les activités de négociation sous forme de valeurs mobilières (168 millions d'euros dans les pays GIPE) et une sûreté en trésorerie détenue de 42 millions d'euros.
- Des garanties de 10,5 milliards de dollars (307 millions dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 166 millions de dollars, et aucune exposition nette de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2019 (*comprend une position nette de 100 millions - position qui a été acquise - dans un indice de swaps sur défaillance qui est constitué à 8 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (32,0 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2019).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 213 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2019.

8) L'exposition dans les autres pays de la zone euro est répartie entre cinq pays dans lesquels l'exposition nette est de moins de 300 millions de dollars. L'exposition dans les autres pays d'Europe était répartie entre six pays au 31 octobre 2019.

9) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 95 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aa2 ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie 9)

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts 2)						
	Tranche financée au 31 octobre 2019			Au 31 octobre 2019		Au 31 octobre 2018	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	2	321	-	343	323	5	5
Italie	14	-	-	14	14	15	15
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	138	24	-	237	162	318	301
Total – pays GIPE	154	345	-	594	499	338	321
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
France	172	72	-	376	244	186	136
Allemagne	283	232	-	707	515	522	461
Pays-Bas	123	231	-	377	354	443	298
Autres 8)	80	153	-	396	233	313	186
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	658	688	-	1 856	1 346	1 464	1 081
Reste de l'Europe							
Norvège	36	545	-	1 100	581	687	323
Suède	-	-	-	69	-	87	28
Suisse	-	-	-	-	-	303	244
Royaume-Uni	23	1 654	-	2 671	1 677	1 638	942
Autres 8)	12	243	-	475	255	548	29
Total – reste de l'Europe	71	2 442	-	4 315	2 513	3 263	1 566
Total – Europe 9)	883	3 475	-	6 765	4 358	5 065	2 968

Voir les notes du tableau, à la page 83.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance, et nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut. Dans le cadre des activités préparatoires de BMO à l'égard du Brexit, nous surveillons de près l'incidence qu'aura le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et les répercussions éventuelles d'un tel retrait sur les contreparties centrales dans les deux territoires.

Les exigences relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée, et plus précisément l'exigence relative à l'échange de marge initiale réglementaire, sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2019 pour BMO et BMO Europe plc. Cette modification réglementaire à l'échelle mondiale s'applique à certains contrats dérivés de gré à gré que BMO a conclus avec d'autres contreparties visées. L'échange de marge réduit le risque de crédit de la contrepartie et peut atténuer le risque systémique, bien qu'il puisse engendrer des coûts de financement supplémentaires liés à l'obtention de garanties admissibles.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Contrats dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
Au 31 octobre	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	467 428	453 976	3 928 844	3 378 021	4 396 272	3 831 997
Contrats à terme de gré à gré	7 106	10 031	484 331	401 542	491 437	411 573
Options achetées	42 084	35 023	-	-	42 084	35 023
Options vendues	49 487	48 721	-	-	49 487	48 721
Total des contrats de taux d'intérêt	566 105	547 751	4 413 175	3 779 563	4 979 280	4 327 314
Contrats de change						
Swaps de devises	97 507	92 916	-	-	97 507	92 916
Swaps de taux d'intérêt et de devises	507 221	455 232	-	-	507 221	455 232
Contrats de change de gré à gré	415 367	438 754	38 344	33 569	453 711	472 323
Options achetées	37 306	21 093	92	375	37 398	21 468
Options vendues	42 035	23 622	39	396	42 074	24 018
Total des contrats de change	1 099 436	1 031 617	38 475	34 340	1 137 911	1 065 957
Contrats sur produits de base						
Swaps	24 722	24 366	-	-	24 722	24 366
Options achetées	6 608	6 182	-	-	6 608	6 182
Options vendues	4 371	4 233	-	-	4 371	4 233
Total des contrats sur produits de base	35 701	34 781	-	-	35 701	34 781
Contrats sur titres de participation	51 226	53 107	-	-	51 226	53 107
Swaps sur défaillance						
Achetés	973	1 448	4 388	1 599	5 361	3 047
Vendus	129	23	1 939	420	2 068	443
Total des swaps sur défaillance	1 102	1 471	6 327	2 019	7 429	3 490
Total	1 753 570	1 668 727	4 457 977	3 815 922	6 211 547	5 484 649

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle des activités de négociation et de prise ferme de BMO ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui garantissent le repérage, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Les activités de prise de risques de BMO sont assujetties à un cadre de gouvernance complet. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute, en plus d'assurer une surveillance continue des activités de prise de risques de BMO au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction du cadre de gouvernance des risques de la Banque et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer le cadre de gouvernance des risques de BMO, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, assurent que les risques de marché auxquels est exposée la Banque sont adéquatement repérés, correctement évalués, et indépendamment surveillés et contrôlés de façon continue.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Repérage et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, liées aux activités de négociation ou autres, et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques, reflétant la nature multidimensionnelle du risque de marché, sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, l'attribution des fonds propres réglementaires et du capital économique ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme aux divers facteurs de risque de marché ainsi que l'examen des concentrations des positions, des valeurs notionnelles et des pertes de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **exigences supplémentaires liées au risque (IRC)** sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Un ensemble cohérent de modèles de la VaR et de la VaR en période de tension est utilisé à la fois à des fins de gestion et de réglementation par toutes les entités juridiques de BMO Groupe financier au sein desquelles des activités de négociation ou de prise ferme sont menées.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats que nous obtenons confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations sous-jacentes aux modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes.

Nous effectuons également chaque jour des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles de changements plausibles, mais marqués, de nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises événementielles historiques chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ciblées des risques et des portefeuilles ainsi que d'autres analyses ponctuelles sont aussi effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques.

La VaR, la VaR en période de tension, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Les contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le modèle de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par la haute direction et présentés aux organismes de réglementation.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, comme toute mesure fondée sur un modèle, elle comporte des limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et le fait que les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous appliquons un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétit pour le risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

La moyenne de la VaR liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre, sous l'effet de l'intensification des activités menées par les clients dans les produits de crédit après l'acquisition de KGS-Alpha en 2018, et reflète une augmentation de la volatilité des données historiques utilisées à des fins de calcul, facteurs en partie atténués par l'incidence d'une plus grande diversification. Les variations du total de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension sont également attribuables à l'intensification des activités menées par les clients et à la variation de l'exposition au risque lié au cours des actions et au risque de taux d'intérêt, facteurs en partie atténués par l'incidence d'une plus grande diversification.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ^{1) 2)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2019				2018			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	1,0	1,4	4,9	0,6	0,7	0,9	13,6	0,3
VaR liée aux titres de participation	3,0	4,6	12,6	2,5	4,4	4,4	7,8	2,9
VaR liée au change	0,5	0,5	1,4	0,2	0,5	0,6	2,2	0,1
VaR liée aux taux d'intérêt	9,9	6,5	10,6	4,3	6,1	5,9	8,7	3,6
VaR liée au crédit	5,1	5,8	9,2	4,0	7,4	2,6	7,4	1,5
Diversification	(10,9)	(9,8)	n. s.	n. s.	(8,3)	(6,8)	n. s.	n. s.
Total de la VaR – Négociation	8,6	9,0	17,2	5,8	10,8	7,6	17,5	4,7
Total de la VaR en période de tension – Négociation	19,2	31,7	69,6	16,5	56,3	26,8	56,3	16,6

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est établie sur une base mensuelle.

n. s. – non significatif

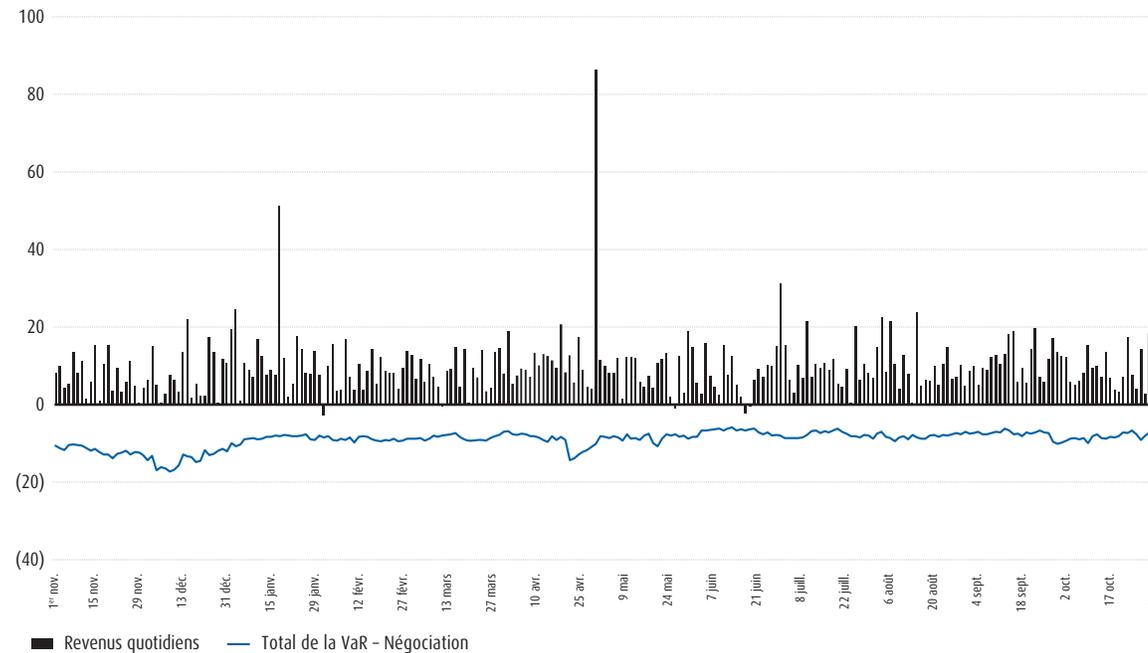
Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition de ces revenus. En 2019, nous avons subi des pertes de négociation nettes quotidiennes pendant cinq jours qui ont totalisé 5,9 millions de dollars. Ces pertes n'excédaient pas la VaR. La perte la plus importante a été subie le 30 janvier 2019.

Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

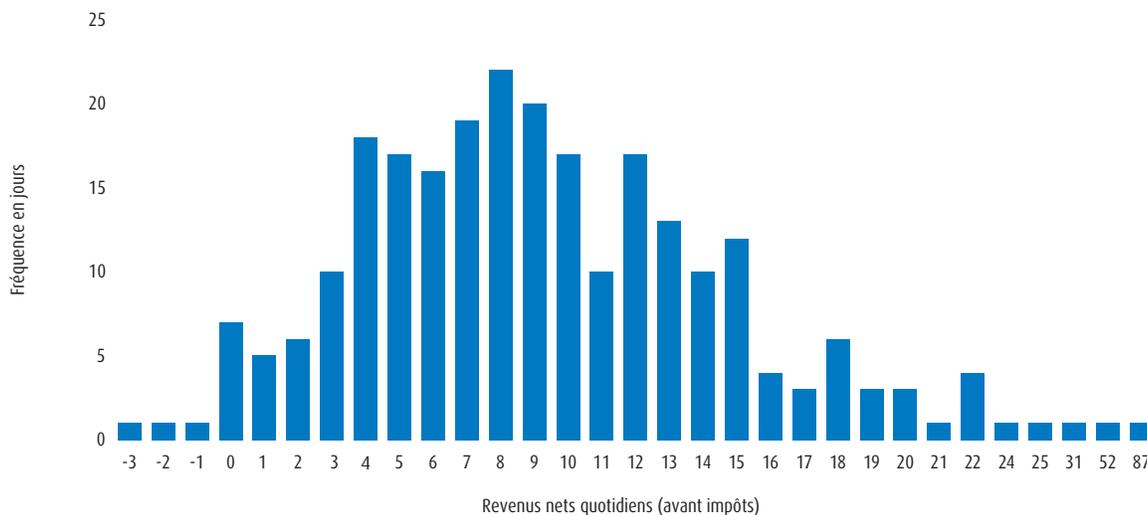
(avant impôts et en millions de dollars canadiens)

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque de trésorerie.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt utilisent l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis à notre cadre de gestion du risque de modèle, qui est décrit plus en détail à la page 102.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous.

Aucun changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt a diminué en regard du 31 octobre 2018, en raison surtout du fait que la tarification modélisée des dépôts est moins sensible aux taux d'intérêt lorsque ceux-ci sont moins élevés, étant donné que les taux du marché ont diminué au cours de l'exercice considéré. L'avantage, du point de vue de la valeur économique structurelle, d'une baisse des taux d'intérêt a diminué par rapport au 31 octobre 2018, puisque les taux d'intérêt peuvent maintenant chuter de manière moins importante. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les douze mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. L'exposition du résultat structurel aux baisses de taux d'intérêt a diminué en regard du 31 octobre 2018, étant donné qu'il est prévu, au 31 octobre 2019, qu'un plus petit nombre d'actifs nets seront réévalués au cours des 12 prochains mois. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il a diminué relativement au 31 octobre 2018, étant donné qu'il est prévu, au 31 octobre 2019, qu'un plus petit nombre d'actifs nets seront réévalués au cours des 12 prochains mois.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt ¹⁾

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Au 31 octobre 2019		Au 31 octobre 2018	
	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois
Hausse de 100 points de base	(883,4)	46,6	(1 079,2)	136,5
Baisse de 100 points de base	215,6	(80,3)	626,5	(304,1)

1) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant des activités d'assurance de BMO. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2019 donnerait lieu à une augmentation de 27 millions de dollars du résultat avant impôts (37 millions au 31 octobre 2018). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2019 donnerait lieu à une diminution de 25 millions de dollars du résultat avant impôts (37 millions au 31 octobre 2018). Sans couverture, une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2019 entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 57 millions (44 millions au 31 octobre 2018). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2019 entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 54 millions (42 millions au 31 octobre 2018). BMO peut conclure des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des valeurs du marché boursier sur ses résultats, ce qu'il a fait au cours de l'exercice considéré. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de l'état consolidé des résultats, une variation correspondante de la juste valeur de nos passifs au titre des indemnités étant comptabilisée au poste Autres passifs du bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. BMO peut conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice considéré. Il y a lieu de se reporter à la section *Gestion globale du capital*, à la page 59, pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers, cependant, aucune activité de couverture n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de 2019, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 16 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section *Change* à la page 23 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019				Au 31 octobre 2018				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Éléments négociés ¹⁾	Éléments non négociés ²⁾		Bilan consolidé	Éléments négociés ¹⁾	Éléments non négociés ²⁾		
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 803	-	48 803	-	42 142	-	42 142	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	7 987	242	7 745	-	8 305	250	8 055	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	189 438	85 739	103 699	-	180 935	99 561	81 374	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	104 004	-	104 004	-	85 051	-	85 051	-	Taux d'intérêt
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	426 094	-	426 094	-	383 991	-	383 991	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	22 144	19 508	2 636	-	25 422	23 619	1 803	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	23 593	-	23 593	-	18 585	-	18 585	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	30 132	-	15 417	14 715	28 862	-	13 856	15 006	Taux d'intérêt
Total des actifs	852 195	105 489	731 991	14 715	773 293	123 430	634 857	15 006	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	568 143	15 829	552 314	-	520 928	14 186	506 742	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	23 598	20 094	3 504	-	23 629	20 598	3 031	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	23 593	-	23 593	-	18 585	-	18 585	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	26 253	26 253	-	-	28 804	28 804	-	-	
Titres mis en pension ou prêtés	86 656	-	86 656	-	66 684	-	66 684	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	65 881	-	65 766	115	62 160	-	62 037	123	Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	6 995	-	6 995	-	6 782	-	6 782	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	801 119	62 176	738 828	115	727 572	63 588	663 861	123	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO vise le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef, Risque de marché et chef de la gestion globale des risques, BMO Marchés des capitaux. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion du risque, BMO Assurance, supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports trimestriellement aux conseils d'administration des sociétés d'assurance. De plus, le Comité d'audit et de révision du conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour atténuer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. D'un autre côté, nos activités de réassurance assurent les risques de catastrophe sur des biens et d'autres risques de réassurance d'assureurs indépendants de divers territoires partout dans le monde, afin de limiter notre exposition au risque de réassurance dans certaines régions, conformément au cadre de gestion du risque de BMO Assurance. BMO Assurance se retirera du marché de la réassurance de dommage, tous les traités venant à échéance en mars 2021, ce qui diminue sensiblement notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes. Toutefois, une certaine exposition au risque de catastrophe subsistera jusqu'à ce que toutes les réclamations survenues avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. La Direction de la trésorerie est responsable de cerner, d'évaluer, de gérer, de surveiller et d'atténuer les risques de liquidité et de financement, et de communiquer l'information relative à ceux-ci. La Direction de la trésorerie conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, surveille la gestion de la liquidité et du financement et assure une évaluation indépendante du risque qui y est associé. Le groupe remet également en question la gestion, les cadres, les politiques, les limites, la supervision et la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités que nous menons afin de réaliser nos priorités stratégiques. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent son degré général d'appétit pour le risque à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PNL en période de tension), ses ratios réglementaires de liquidité, sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles), ainsi que ses activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir sa tolérance pour les concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers ses contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes liées à la fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin de veiller à ce que des signaux économiques appropriés soient transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits offerts aux clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN en période de tension comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs ou les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport au degré établi d'appétit pour le risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et les flux de trésorerie nets cumulatifs et, à compter de 2020, le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT).

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre des activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 249,7 milliards de dollars au 31 octobre 2019, comparativement à 242,6 milliards au 31 octobre 2018. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de la hausse des soldes de trésorerie et de valeurs mobilières. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et par nos activités de courtage. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de la position de liquidité de BMO, nous ne nous fions pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'elle détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019					Au 31 octobre 2018
	Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1)	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 2)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 3)	Actifs nets non grevés 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 803	-	48 803	1 895	46 908	40 487
Dépôts à d'autres banques	7 987	-	7 987	-	7 987	8 305
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	170 219	22 838	193 057	102 694	90 363	78 158
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines et titres garantis par des créances hypothécaires	39 393	743	40 136	18 730	21 406	19 767
Titres de créance d'entreprises et autres	25 271	12 486	37 757	5 645	32 112	27 972
Titres de participation d'entreprises	58 559	22 808	81 367	52 931	28 436	42 805
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	293 442	58 875	352 317	180 000	172 317	168 702
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4)	26 126	-	26 126	3 688	22 438	25 118
Total des actifs liquides	376 358	58 875	435 233	185 583	249 650	242 612
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5)	69 011	-	69 011	765	68 246	63 369
Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées	-	-	-	-	-	-
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	445 369	58 875	504 244	186 348	317 896	305 981

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2019.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues, moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts de la Banque qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2019	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	56 790	-	1 895	-	54 895
Valeurs mobilières 5)	378 443	153 269	30 419	12 107	182 648
Prêts et acceptations	399 968	73 073	765	257 884	68 246
Autres actifs					
Instruments dérivés	22 144	-	-	22 144	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	23 593	-	-	23 593	-
Bureaux et matériel	2 055	-	-	2 055	-
Écart d'acquisition	6 340	-	-	6 340	-
Immobilisations incorporelles	2 424	-	-	2 424	-
Actifs d'impôt exigible	1 165	-	-	1 165	-
Actifs d'impôt différé	1 568	-	-	1 568	-
Actifs divers	16 580	3 722	-	12 858	-
Total des autres actifs	75 869	3 722	-	72 147	-
Total des actifs	911 070	230 064	33 079	342 138	305 789

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2018	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	50 447	-	1 655	-	48 792
Valeurs mobilières 5)	352 884	127 211	31 853	10 580	183 240
Prêts et acceptations	356 126	73 553	660	218 544	63 369
Autres actifs					
Instruments dérivés	25 422	-	-	25 422	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	18 585	-	-	18 585	-
Bureaux et matériel	1 986	-	-	1 986	-
Écart d'acquisition	6 373	-	-	6 373	-
Immobilisations incorporelles	2 272	-	-	2 272	-
Actifs d'impôt exigible	1 515	-	-	1 515	-
Actifs d'impôt différé	2 039	-	-	2 039	-
Actifs divers	14 677	2 509	-	12 168	-
Total des autres actifs	72 869	2 509	-	70 360	-
Total des actifs	832 326	203 273	34 168	299 484	295 401

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 12,1 milliards de dollars au 31 octobre 2019, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de la Banque, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLB.

5) Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti). Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-après présente les composantes du ratio de liquidité à court terme (RLCT) de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2019, le RLCT moyen quotidien a été de 138 %. Ce ratio est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a diminué en regard de celui de 145 % de l'exercice précédent. La hausse des sorties nettes de trésorerie a été en partie compensée par l'augmentation des actifs liquides de haute qualité. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est qu'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 93.

Ratio de liquidité à court terme

Trimestre clos le 31 octobre 2019

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	163,2
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	200,4	13,8
Dépôts stables	96,0	2,9
Dépôts moins stables	104,4	10,9
Financement de gros non garanti, dont :	165,3	91,2
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	62,4	15,5
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	68,1	40,9
Dettes non garanties	34,8	34,8
Financement de gros garanti	*	20,8
Exigences supplémentaires, dont :	156,3	32,7
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10,5	4,4
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	1,8	1,8
Facilités de crédit et de liquidité	144,0	26,5
Autres obligations de financement contractuelles	1,0	-
Autres obligations de financement conditionnelles	402,7	7,0
Total des sorties de trésorerie	*	165,5
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	149,2	33,2
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	10,2	5,5
Autres entrées de trésorerie	8,7	8,7
Total des entrées de trésorerie	168,1	47,4
Total de la valeur ajustée 4)		
Total des actifs liquides de haute qualité		163,2
Total des sorties nettes de trésorerie		118,1
Ratio de liquidité à court terme (%)		138
Trimestre clos le 31 octobre 2018		
Total des actifs liquides de haute qualité		155,0
Total des sorties nettes de trésorerie		106,9
Ratio de liquidité à court terme (%)		145

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 63 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2019.

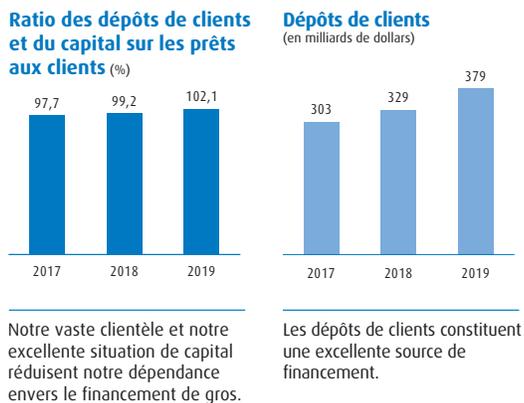
3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon notre stratégie de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à court terme de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 378,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019, et sont en hausse comparativement à ceux de 329,2 milliards en 2018, en raison de la forte croissance des dépôts. En outre, BMO reçoit des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels en vue de soutenir certaines activités de négociation. Au 31 octobre 2019, ces dépôts totalisaient 22,1 milliards, ce qui représente une baisse par rapport à 29,5 milliards au 31 octobre 2018.

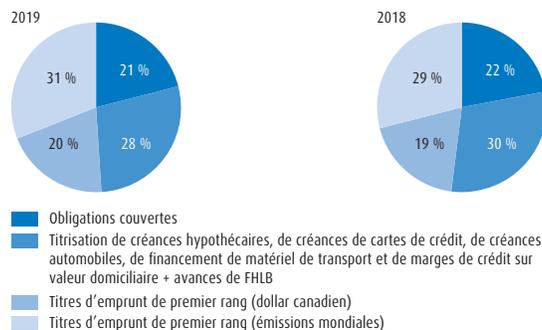


L'encours du financement de gros, financement provenant en grande partie de titres négociables, totalisait 207,6 milliards de dollars au 31 octobre 2019 et, de ce montant, une tranche de 63,9 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 143,7 milliards, de financement non garanti. L'encours du financement de gros a augmenté comparativement à 203,3 milliards au 31 octobre 2018, en raison principalement de l'émission du financement de gros net. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la page 98. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 249,7 milliards au 31 octobre 2019 et 242,6 milliards au 31 octobre 2018, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section *Actifs liquides non grevés*, à la page 92, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

En avril 2018, le gouvernement du Canada a publié le règlement final sur le régime de recapitalisation interne des banques au Canada (le régime de recapitalisation interne), qui est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Les créances admissibles aux fins de recapitalisation interne comprennent la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. BMO est tenu de respecter les exigences minimales relatives au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) d'ici le 1^{er} novembre 2021. Nous ne nous attendons pas à ce que le régime de recapitalisation interne du Canada et les exigences relatives à la TLAC aient une incidence importante sur notre plan de financement. Pour de plus amples renseignements sur le régime de capitalisation interne des banques au Canada et les exigences relatives à la TLAC, il y a lieu de se reporter à la section *Évolution de la réglementation en matière de fonds propres sous Gestion globale du capital*, à la page 59.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles, de prêts au financement de matériel de transport et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à son plan de financement de gros, BMO vise à obtenir une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre des processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019								Au 31 octobre 2018
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	3 521	480	10	291	4 302	–	10	4 312	4 977
Certificats de dépôt et papier commercial	11 391	19 286	14 918	18 528	64 123	367	–	64 490	68 318
Billets de dépôt au porteur	24	63	–	30	117	–	–	117	576
Papier commercial adossé à des actifs	683	1 524	1 069	–	3 276	–	–	3 276	3 586
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	1 711	751	10 690	13 152	15 910	34 727	63 789	55 753
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	6	7	–	5	18	–	3 789	3 807	3 693
Obligations couvertes et titrisations									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	–	544	1 384	1 288	3 216	3 604	12 782	19 602	18 203
Obligations couvertes	–	2 201	–	3 563	5 764	4 176	15 557	25 497	25 263
Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾	–	1 045	–	173	1 218	351	6 059	7 628	6 930
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	7 189	7 189	6 841
Autres ⁴⁾	–	4 970	–	–	4 970	–	2 896	7 866	9 185
Total	15 625	31 831	18 132	34 568	100 156	24 408	83 009	207 573	203 325
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	683	10 284	2 453	5 024	18 444	8 131	37 294	63 869	63 167
Financement non garanti	14 942	21 547	15 679	29 544	81 712	16 277	45 715	143 704	140 158
Total ⁵⁾	15 625	31 831	18 132	34 568	100 156	24 408	83 009	207 573	203 325

- 1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles, à la page 98. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.
- 2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.
- 3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.
- 4) Avances des FHLB.
- 5) Le total du financement de gros était constitué de 51,7 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 155,9 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2019.

Évolution de la réglementation

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire de la liquidité qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs. Le BSIF a procédé à la mise en œuvre définitive à l'échelle nationale du RSLLT au deuxième trimestre de 2019. Les banques d'importance systémique intérieure (BIS) au Canada, y compris BMO, seront tenues de maintenir un RSLLT minimal de 100 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020 et de rendre public leur RSLLT avec prise d'effet pour le trimestre prenant fin le 31 janvier 2021. De plus, en avril 2019, le BSIF a achevé la révision du RLCT et d'autres paramètres de liquidité en vertu de la ligne directrice sur les normes de liquidité, dont la date de mise en œuvre est le 1^{er} janvier 2020. Nous ne prévoyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur notre approche de gestion du risque de liquidité et de financement.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si nos cotes se détérioraient, il est probable que notre coût de financement augmenterait et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés de gros. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, débutant à la page 162.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Moody's, Standard & Poor's (S&P), Fitch et DBRS ont attribué des perspectives stables à BMO.

Le 1^{er} février 2019, par suite de la mise en œuvre des règles portant sur la recapitalisation interne des banques au Canada, Fitch a abaissé sa note de soutien des BIS au Canada, la faisant passer de « 5 » à « 2 », et sa note de soutien plancher de BBB- à « aucun plancher ». Le fait que Fitch ait revu à la baisse sa perspective relative au soutien des gouvernements souverains n'a aucune incidence sur la probabilité de défaillance de l'émetteur, sur les notes de viabilité ou sur les notes de crédit de l'émetteur pour les BIS, y compris BMO. Les cotes de Fitch pour la dette de premier rang de BMO et l'ancienne dette de premier rang demeurent inchangées à AA.

Au 31 octobre 2019

Agence de notation	Dettes de court terme	Dettes de premier rang ¹⁾	Dépôts à long terme / ancienne dette de premier rang ²⁾	Dettes subordonnées – FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA-	A+	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

- 1) Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.
- 2) Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si nos cotes de crédit sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2019, si ses cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 95 millions de dollars, 392 millions et 614 millions, respectivement.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant, de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

	2019									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 844	-	-	-	-	-	-	-	959	48 803
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 088	1 893	1 081	714	211	-	-	-	-	7 987
Valeurs mobilières	2 680	3 420	2 797	3 508	4 670	15 001	46 687	66 005	44 670	189 438
Titres pris en pension ou empruntés	75 936	21 562	4 819	859	518	-	310	-	-	104 004
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 691	2 059	5 285	6 818	7 138	22 309	68 143	10 297	-	123 740
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	645	519	991	1 272	1 502	4 823	22 391	11 947	23 646	67 736
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 859	8 859
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	12 490	7 072	6 168	7 760	6 547	24 687	87 486	20 331	55 068	227 609
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 850)	(1 850)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	14 826	9 650	12 444	15 850	15 187	51 819	178 020	42 575	85 723	426 094
Autres actifs										
Instruments dérivés	1 209	1 867	877	830	911	2 375	5 095	8 980	-	22 144
Engagements de clients aux termes d'acceptations	20 694	2 562	173	159	5	-	-	-	-	23 593
Divers	1 951	593	245	12	5	7	5	4 475	22 839	30 132
Total des autres actifs	23 854	5 022	1 295	1 001	921	2 382	5 100	13 455	22 839	75 869
Total des actifs	169 228	41 547	22 436	21 932	21 507	69 202	230 117	122 035	154 191	852 195

	2019									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	12 177	4 187	1 215	319	1 174	-	-	201	4 543	23 816
Entreprises et administrations publiques	21 088	28 511	21 209	22 334	18 023	22 983	49 292	11 759	147 958	343 157
Particuliers	3 607	8 932	12 080	13 390	15 706	11 418	13 257	2 031	120 749	201 170
Total des dépôts	36 872	41 630	34 504	36 043	34 903	34 401	62 549	13 991	273 250	568 143
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 329	2 574	1 240	970	1 032	2 985	6 798	6 670	-	23 598
Acceptations	20 694	2 562	173	159	5	-	-	-	-	23 593
Titres vendus à découvert	26 253	-	-	-	-	-	-	-	-	26 253
Titres mis en pension ou prêtés	83 681	1 459	760	450	-	-	306	-	-	86 656
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	55	55
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	60	60
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	1	1 655	1 340	1 033	1 038	5 350	13 779	2 963	-	27 159
Divers	12 325	3 188	33	29	74	537	3 596	2 406	16 419	38 607
Total des autres passifs	144 283	11 438	3 546	2 641	2 149	8 872	24 479	12 039	16 534	225 981
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	6 995	-	6 995
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	51 076	51 076
Total des passifs et des capitaux propres	181 155	53 068	38 050	38 684	37 052	43 273	87 028	33 025	340 860	852 195

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

	2019									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)										
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 550	-	-	5 550
Contrats de location simple	32	66	98	97	96	361	931	2 119	-	3 800
Prêt de titres	4 102	-	-	-	-	-	-	-	-	4 102
Obligations d'achat	53	98	138	133	137	111	187	69	-	926

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

2018

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 162	-	-	-	-	-	-	-	980	42 142
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 964	1 717	1 037	457	112	18	-	-	-	8 305
Valeurs mobilières	4 522	4 283	5 049	7 749	4 943	11 854	32 480	56 004	54 051	180 935
Titres pris en pension ou empruntés	67 804	12 732	2 490	1 781	191	53	-	-	-	85 051
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 782	1 848	4 343	6 306	4 769	24 522	64 636	11 414	-	119 620
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	607	440	1 026	1 143	943	5 414	19 910	9 812	23 930	63 225
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 329	8 329
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	13 088	5 921	7 126	6 779	6 218	19 543	75 099	12 247	48 435	194 456
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 639)	(1 639)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	15 477	8 209	12 495	14 228	11 930	49 479	159 645	33 473	79 055	383 991
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 033	3 379	1 638	1 002	797	3 333	5 816	7 424	-	25 422
Engagements de clients aux termes d'acceptations	16 529	1 988	65	3	-	-	-	-	-	18 585
Divers	1 740	506	189	26	6	17	20	4 824	21 534	28 862
Total des autres actifs	20 302	5 873	1 892	1 031	803	3 350	5 836	12 248	21 534	72 869
Total des actifs	154 231	32 814	22 963	25 246	17 979	64 754	197 961	101 725	155 620	773 293

2018

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	16 966	6 032	1 200	227	106	-	-	-	3 376	27 907
Entreprises et administrations publiques	23 524	32 231	22 713	15 893	8 629	22 418	48 684	11 809	126 276	312 177
Particuliers	2 582	6 455	7 953	7 619	10 536	11 736	16 327	2 582	115 054	180 844
Total des dépôts	43 072	44 718	31 866	23 739	19 271	34 154	65 011	14 391	244 706	520 928
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 496	2 445	1 610	904	631	3 741	6 092	6 710	-	23 629
Acceptations	16 529	1 988	65	3	-	-	-	-	-	18 585
Titres vendus à découvert	28 804	-	-	-	-	-	-	-	-	28 804
Titres mis en pension ou prêtés	63 496	2 249	8	931	-	-	-	-	-	66 684
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	50	50
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	74	74
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	1 044	1 084	475	512	588	4 912	13 398	3 038	-	25 051
Divers	8 548	5 568	44	34	184	789	4 455	1 905	15 458	36 985
Total des autres passifs	119 917	13 334	2 202	2 384	1 403	9 442	23 945	11 653	15 582	199 862
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	-	6 782	-	6 782
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	45 721	45 721
Total des passifs et des capitaux propres	162 989	58 052	34 068	26 123	20 674	43 596	88 956	32 826	306 009	773 293

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2018

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 472	3 610	6 892	9 620	11 345	21 056	84 295	3 144	-	141 434
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 627	-	-	5 627
Contrats de location simple	34	70	99	101	100	358	770	1 210	-	2 742
Prêt de titres	4 939	-	-	-	-	-	-	-	-	4 939
Obligations d'achat	56	388	153	155	158	615	186	82	-	1 793

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Mise en garde

La présente section *Risque de liquidité et de financement* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2019 (voir la page 68).

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines ou d'inconduite, ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres risques financiers.

Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos activités et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements comptables et entacher notre réputation. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance des processus internes, des employés et des systèmes de technologie ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de ses processus et de ses contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de la non-conformité aux exigences réglementaires, de l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique, des menaces à la cybersécurité et de l'exposition au risque lié à l'impartition ainsi que des dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités commerciales et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles auxquels nous avons recours pour gérer nos risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances de nos processus internes, employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher notre réputation.

La nature de nos activités nous expose également au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsque nous accordons du crédit, nous nous fions à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information que nous transmettent les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que nous ne le découvrons pas pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous appliquons divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer tous ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence que nous fournisseurs de services indépendants ont mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement nos principaux risques et risques émergents, et évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs, veuillez vous reporter à l'analyse de la page 70.

À l'instar de notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. Le risque opérationnel est géré par les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise en tant que premier point de contrôle. Il est surveillé par l'équipe de la gestion du risque opérationnel de la Gestion globale des risques et par les secteurs experts pour le risque spécialisé en tant que deuxième point de contrôle, régi par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un cadre de gestion du risque opérationnel exhaustif. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne évalue le respect des contrôles internes et des limites et cerne les occasions de rehausser nos procédés de gestion.

Gouvernance du risque opérationnel

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance des questions liées à la gestion du risque opérationnel. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques, les normes, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement de façon à garantir qu'elle intègre de saines pratiques et qu'elle est conforme à notre degré d'appétit pour le risque. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication et de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, les dirigeants des unités d'affaires assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, et les secteurs experts assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel, qui est responsable de la stratégie, des outils et des politiques et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel du groupe Gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre de la stratégie de notre cadre de gestion du risque opérationnel signifie également d'ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque opérationnel. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en matière de soutien et de supervision.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel qui nous aident lors de notre révision continue de notre profil de risque opérationnel :

- L'autoévaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.
- Le groupe Gestion du risque opérationnel offre une vue du risque opérationnel à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard de notre degré d'appétit pour le risque, afin que les principaux risques puissent être cernés, documentés, gérés et atténués comme il se doit.

- L'évaluation des risques liés aux processus et l'examen de la gestion du risque opérationnel définissent avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux importants qui peuvent toucher de nombreuses unités d'affaires et unités fonctionnelles. Les évaluations des risques liés aux processus et l'examen de la gestion du risque opérationnel permettent de mieux comprendre nos processus, questions et activités d'atténuation des risques d'importance critique, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et la gestion adéquate des risques.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus vise à assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les fonctions d'entreprise établissent les mesures spécifiques associées à leurs principaux risques opérationnels. Les indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétit pour le risque, sont soumis à des examens et à des demandes d'explication par l'équipe Gestion du risque opérationnel, et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent une intervention de la part de la direction.
- Le programme de gestion du risque opérationnel identifie, gère et atténue de façon dynamique les facteurs pouvant empêcher la Banque d'atteindre ses objectifs, et il constitue un indicateur d'une culture du risque bien ancrée. L'évaluation de la gravité des problèmes fournit à la direction l'information nécessaire pour établir l'ordre de priorité des ressources en fonction des risques. Les enjeux peuvent être repérés par la direction, ainsi qu'au moyen d'autres cadres de gestion des risques, par l'Audit interne ou par les organismes de réglementation externes.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation aux fins de la prévention des risques dans l'avenir. Lors de cette évaluation, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées aux données externes disponibles. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations nationales et internationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Le programme de gestion des risques opérationnels principaux et émergents identifie les risques opérationnels internes et externes de la Banque en s'appuyant tant sur des données ascendantes que descendantes. Le programme sert de fondement à la discussion et renforce les connaissances et les échanges au niveau des cadres supérieurs, se traduisant ainsi par des actions issues de l'arrimage de l'orientation stratégique et des risques principaux et émergents prioritaires.
- Le programme d'analyse de scénarios de BMO évalue les principaux risques et les processus opérationnels essentiels afin de guider l'évaluation et la gestion des risques. Les scénarios aident la direction à cerner et à comprendre l'incidence des événements à grande échelle, y compris les événements dont la fréquence est faible, mais dont les répercussions sont importantes, ainsi que les tensions de nature environnementale exercées sur l'entreprise, et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou des contrôles qui aideront à gérer les risques extrêmes.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations nous permet de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

L'un des grands objectifs du cadre de gestion du risque opérationnel, ainsi que de l'implantation et de la surveillance de ce cadre, et de ses dispositions est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétit pour le risque et est étayé d'un capital approprié.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité de l'information bancaire, compte tenu de notre dépendance envers Internet et de notre recours aux technologies numériques de pointe pour traiter l'information. Ces risques englobent la perte éventuelle de données, le piratage informatique, la perte ou la communication publique de renseignements visant les clients ou le personnel, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. Nous continuons de rehausser nos capacités et d'accroître nos investissements continus dans notre Unité Crime financier, la première du genre au Canada, qui regroupe les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique, ainsi que des experts en la matière dans les secteurs et les groupes fonctionnels. De plus, nous améliorons nos processus afin de les rendre plus cyberrésilients, tout en augmentant également notre capacité de contrer, de repérer et de gérer les menaces à la cybersécurité. Nous continuons d'étudier les meilleures pratiques au sein de sociétés paires et de sociétés d'autres secteurs et de les évaluer les unes par rapport aux autres, de mener l'examen externe des incidents liés à la cybersécurité et d'évaluer l'efficacité de nos contrôles clés et d'élaborer de nouveaux contrôles ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. Nous travaillons également de concert avec des fournisseurs de technologie liée à la sécurité de l'information et de logiciels dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, nous permettant ainsi d'améliorer notre capacité de demeurer à l'abri des cyberattaques dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes représente une part essentielle de la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. BMO se consacre à la gestion prudente des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Les risques liés à la non-conformité à ces exigences peuvent comprendre des mesures d'exécution, des poursuites et une atteinte à la réputation. Notre programme de conformité au régime de LBA-FAT et à ses sanctions encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes les activités de BMO, pour que nous puissions prendre des mesures appropriées afin de prévenir le blanchiment d'argent, les activités terroristes et les activités sanctionnées, ce qui inclut l'utilisation d'analyses, de technologie et d'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. Les récentes modifications apportées au régime canadien de LBA-FAT, qui entrent en vigueur en juin 2021, visent à améliorer l'efficacité du régime et à le rendre davantage conforme aux normes internationales. Les modifications apportées rehaussent les exigences en matière de quantité de données à collecter et de production de rapports obligatoire, ce qui nécessite une modification des systèmes et des processus de gestion des clients, des transactions et des dossiers. BMO s'engage à apporter les changements nécessaires pour se conformer à ces nouvelles exigences réglementaires.

Risque de modèle

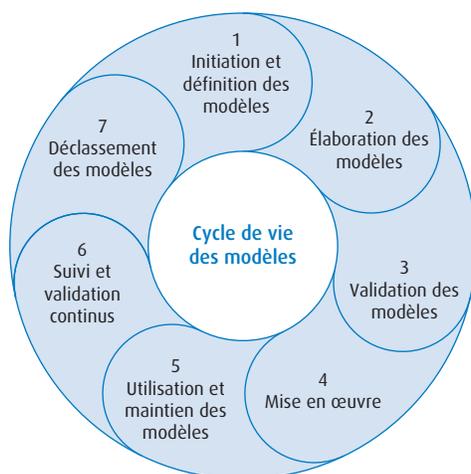
Le risque de modèle désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils quantitatifs qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique et économique ou d'autres techniques quantitatives pour traiter les données d'entrée et générer des estimations quantitatives. Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives. Les résultats obtenus par ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent. BMO veille également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité afin de convertir des données en estimations ou en prévisions des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui couvre le cycle de vie complet du modèle.



Ce cadre définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet d'assurer que ce risque demeure dans les limites de l'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus de gestion connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

L'équipe Risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle et de s'assurer que le cadre est conforme aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité de nos processus relatifs aux modèles, de notre collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Le Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant et d'analyses des résultats plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétit pour le risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps et permet de confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu et sont utilisés conformément à notre cadre. Le cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque opérationnel aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Évaluation du risque opérationnel

BMO utilise actuellement l'approche de mesure avancée (AMA), laquelle met en jeu un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard dans certains secteurs, aux fins du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique requis pour gérer le risque opérationnel. Le modèle de capital employé aux termes de l'AMA met en jeu une méthode de répartition des pertes ainsi que les quatre éléments qui sous-tendent l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel, comme l'exige le BSIF. Des données internes et externes sur les pertes servent de données d'entrée aux fins de ce modèle et sont regroupées, d'après leurs caractéristiques communes, en unités qui englobent le groupe d'exploitation, le secteur d'activité ou le type d'événement. Le montant minimal de

fonds propres requis pour contrer le risque opérationnel est calculé comme étant le degré de confiance le plus élevé pour ce qui est de la répartition du total des pertes de l'organisation. Des facteurs relevant du contexte commercial et du contrôle interne servent à apporter des ajustements après la modélisation et sont examinés régulièrement afin de détecter et de comprendre les facteurs de risque et d'assurer une application uniforme à l'échelle de l'organisation. L'emploi de scénarios permet de vérifier la répartition et les corrélations ayant servi à modéliser les fonds propres. À compter de l'exercice 2020, BMO, de concert avec les autres banques se qualifiant à l'AMA, adoptera l'approche standard pour déterminer les exigences en matière de fonds propres pour gérer le risque opérationnel des entreprises et BMO ne prévoit pas que cette transition aura une incidence sur les exigences en matière de fonds propres. On s'attend à ce que BMO mette en œuvre la nouvelle approche d'évaluation standard dans le cadre des réformes finales de Bâle III, laquelle remplacera l'approche de mesure avancée et l'approche standard actuelles aux fins des exigences en matière de fonds propres réglementaires relatives au risque opérationnel.

Mise en garde

La présente section *Risque opérationnel* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès des activités de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux continu de la part de nos superviseurs ainsi qu'à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet des questions de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des stratégies et des mesures de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des procédures judiciaires et des mesures d'exécution. Nous sommes impliqués dans des procédures judiciaires qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles procédures judiciaires pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation. Nous sommes tenus de signaler les procédures judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties. Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs pris en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard de toute activité de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires constitue un autre axe prioritaire, de même que les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients (notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications).

La protection de nos clients, de nos employés, de nos informations et de nos actifs contre l'exposition au risque d'actes criminels constitue une priorité majeure. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et inclut les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption et pour contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de son programme mondial, élaboré une série de principes et d'activités clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter et à empêcher les manœuvres frauduleuses et prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque opérationnel de BMO en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, il y a lieu de se reporter à la section *Lutte contre le blanchiment d'argent*, à la page 101.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les secteurs experts gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres secteurs experts, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et des exigences des organismes de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en contribuant à répondre aux besoins et aux demandes de nos clients. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des procédures judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation.

BMO reconnaît que notre entreprise est fondée sur notre réputation de bonne conduite. Par conséquent, il a adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite, pour appuyer la conduite éthique de ses employés. Nous nous efforçons d'avoir des résultats positifs pour nos clients et de contribuer à la bonne marche des marchés financiers tout en maintenant un environnement de travail diversifié et inclusif pour nos employés. Notre cadre régissant la culture et la conduite à l'échelle de l'organisation présente notre approche pour gérer et atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche vis-à-vis des autres risques non financiers, ce cadre est appuyé par notre cadre de gestion globale des risques et nous mettons l'accent sur le maintien d'une solide culture de gestion des risques. Nous présentons différents données liées à notre culture et à notre conduite et nous participons à d'autres cadres de contrôle au sein de l'organisation et dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) (Bâle III), qui, selon nous, exerceront une pression à la hausse sur le montant de fonds propres que nous devons détenir au fil du temps. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, dont il

est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section *Gestion globale du capital*, qui commence à la page 59, et à la section *Risque de liquidité et de financement*, qui débute à la page 91. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section *Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé* de la section *Estimations comptables critiques*, à la page 109, à la section *Législation fiscale et interprétations connexes*, à la page 71, et à la section *Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où nous sommes présents*, à la page 70, en ce qui a trait à certains changements éventuels à la politique budgétaire et à la législation fiscale; à la section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs – Brexit*, à la page 71, en ce qui a trait au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne; et à la section *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs – Réforme des taux de référence*, à la page 71, en ce qui a trait à la réforme du taux de référence.

Résolution de problèmes bancaires et recapitalisation interne – En juin 2016, le gouvernement canadien a adopté les dispositions législatives qu'exige l'instauration d'un régime de recapitalisation interne des banques (régime de recapitalisation interne) dont l'objectif sera de rehausser les mesures de résolution des problèmes bancaires au pays et de les rendre comparables à ce qui se fait sur la scène internationale en la matière. Le règlement final ayant entraîné la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne est entré en vigueur en septembre 2018. Les exigences connexes relatives aux Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (normes TLAC) entreront en vigueur en novembre 2021. Pour obtenir une analyse détaillée du régime de recapitalisation et les normes TLAC, il y a lieu de se reporter à la section *Gestion globale du capital*, qui commence à la page 59, et à la section *Risque de liquidité et de financement*, qui commence à la page 91.

Législation fédérale régissant le secteur financier – En décembre 2018, le gouvernement du Canada a adopté une mesure législative visant à modifier la *Loi sur les banques* afin de renforcer le cadre de protection des consommateurs de produits et de services financiers, afin d'apporter des améliorations en matière de gouvernance d'entreprise, de conduite responsable des affaires, de plaintes et de recours des clients (aucune date d'entrée en vigueur fixée à ce jour); à modifier la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* afin de renforcer le mandat et les pouvoirs de cette dernière (aucune date d'entrée en vigueur fixée à ce jour); à adopter la *Loi sur l'équité salariale* afin d'éliminer la discrimination salariale fondée sur le genre, enjoignant les employeurs du secteur public fédéral et du secteur privé de mettre en œuvre un régime d'équité salariale dans un délai déterminé et d'en assurer la mise en œuvre (aucune date d'entrée en vigueur fixée à ce jour). L'édiction de règlements d'application est requise à l'égard d'autres modifications antérieures à la *Loi sur les banques*, qui permettraient aux banques d'entreprendre des activités plus importantes en matière des technologies financières.

Réforme de la réglementation aux États-Unis – En mai 2018, le Congrès américain a adopté l'*Economic Growth, Regulatory Relief, and Consumer Protection Act* (EGRRCP), qui a apporté des réformes à la loi *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, notamment en augmentant le seuil afin de resserrer les normes prudentielles, et a apporté des modifications à certaines exemptions aux restrictions sur les opérations pour compte propre ainsi que sur la détention et de la commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs sociétés affiliées. En octobre 2019, les agences bancaires fédérales américaines ont finalisé les règles établies en vertu de l'EGRRCP qui modifient les exigences en matière de fonds propres et de liquidité, les limites de crédit d'une contrepartie unique et les normes de prudence améliorées pour les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les banques étrangères, y compris BMO. La Banque continue de surveiller les activités réglementaires des organismes concernés aux termes de l'EGRRCP.

Autres initiatives réglementaires ayant une incidence sur les services financiers au Canada – Les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux continuent de se pencher sur les questions relatives à la protection des consommateurs, notamment celles qui visent les aînés et les investisseurs individuels, les dérivés hors cote et la conduite des conseillers. Le ministère des Finances Canada entreprend un processus de consultation sur les avantages d'un système bancaire ouvert, qui permettrait aux consommateurs et aux petites entreprises au Canada de demander aux institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral de divulguer leurs renseignements bancaires par l'entremise d'un mécanisme sécurisé aux entités qui satisfont aux exigences en matière de sécurité de l'information et à d'autres exigences. Les récentes modifications apportées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du gouvernement fédéral établissent des exigences en matière de signalement des atteintes à la vie privée. Pour de plus amples renseignements sur la protection de la vie privée, il y a lieu de se reporter aux sections *Risques pouvant influencer sur les résultats futurs – Risques principaux et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité*, à la *sécurité de l'information* et à la *vie privée*, de la section *Gestion globale des risques*, à la page 68.

Réforme des produits dérivés – Les territoires du G20 continuent d'implanter de nouveaux règlements dans le cadre du programme de réforme réglementaire des produits dérivés hors cote. Les exigences relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée ont été adoptées dans un certain nombre de territoires, dont le Canada, l'Union européenne, Hong Kong, Singapour et les États-Unis. Les règles concernant les marges nécessitent l'échange de la marge de variation et de la marge initiale, les deux étant conçues pour garantir le rendement des transactions sur produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée entre les entités visées. BMO est assujéti aux règles concernant la marge de variation depuis le 1^{er} mars 2017 et aux règles concernant la marge initiale depuis le 1^{er} septembre 2019. BMO continue de surveiller l'incidence des changements réglementaires sur les autres dérivés négociés sur les marchés hors cote relativement à la compensation, à l'exécution et à la norme de conduite des affaires, et de s'y préparer.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les secteurs experts mettent en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous recensons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et méthodes visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Mise en garde

La présente section *Risque juridique et réglementaire* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** désigne le risque de subir une perte ou un préjudice du fait des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser les faits nouveaux par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de la concurrence accrue, des changements sur le plan de la technologie, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur. Par exemple, la conservation de la clientèle dépend de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix des produits et des services, les modes de distribution, l'accessibilité des produits et des services, la qualité de l'expérience client, notre réputation et les initiatives de la concurrence.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activités et des structures de coûts.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace de la stratégie, et certains de ces risques, dont les risques économiques, géopolitiques et réglementaires, peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et les secteurs experts afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion stratégique favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous pratiquons un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO ou à ses clients.

Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation. Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment la pollution et les déchets, l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, les changements climatiques, la biodiversité, les droits de la personne, les normes du travail, la santé communautaire, la santé et la sécurité, l'acquisition de terrains et les réinstallations forcées, les droits et la consultation des peuples autochtones ainsi que l'héritage culturel.

Gouvernance

Le Conseil de la durabilité de BMO, présidé par le conseiller général, est formé de hauts dirigeants de secteurs d'activité et de secteurs experts de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité. L'équipe du Conseil de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. L'équipe responsable de la durabilité travaille en partenariat avec les secteurs d'activité et les secteurs experts, y compris l'équipe des risques, l'équipe de la finance durable des Marchés des capitaux et l'équipe de l'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, pour gérer le risque environnemental et social au sein de nos activités et collabore avec des parties prenantes externes afin de mieux comprendre les répercussions de nos activités et de nos décisions de financement.

L'équipe responsable de la durabilité fait aussi équipe avec les groupes des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières de BMO pour instaurer des processus de gestion environnementale. Ces groupes sont chargés de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système opérationnel de gestion environnementale conforme au cadre énoncé dans la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles visant à harmoniser les activités que mène la Banque et sa politique environnementale.

Pour demeurer au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes internes et externes, et surveillons et évaluons constamment les modifications des lois et des politiques des territoires où nous menons des activités. BMO est membre des groupes de travail sur la durabilité de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Association des Principes d'Équateur et de l'Association des banquiers canadiens.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies, cadre qui favorise l'investissement durable en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise de décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat.

Gestion des risques

C'est par notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit que nous évaluons le risque environnemental et social associé aux transactions de crédit et de contrepartie et notre exposition à celui-ci. Nous avons élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social. Pour limiter notre exposition aux risques environnementaux des clients, nous appliquons un processus de contrôle préalable hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement et nous évitons de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en gestion du risque environnemental et social. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social. Depuis 2005, BMO est l'un des signataires des Principes d'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent aux transactions relevant de son champ d'application. Nous appliquons également des processus d'examen social et environnemental pour catégoriser et évaluer les projets en fonction de l'importance de leurs répercussions et risques éventuels. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit.

Codes de conduite et droits de la personne

Notre engagement à gérer nos activités de manière responsable est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs connaissent, comprennent et respectent le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO, qui décrit nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité. Nous avons rendu publique notre première déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015*, et notre code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO tient compte de cette loi.

Changements climatiques

BMO appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). BMO fait le suivi et l'analyse de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et de portée 2 ainsi que des émissions de GES de portée 3 liés à notre génération de déchets et nos voyages d'affaires.

BMO a amorcé un programme d'analyse de scénarios de changements climatiques dans la lignée des recommandations du GIFCC. Au cours de l'exercice 2019, nous avons dirigé plusieurs projets pilotes d'analyse de scénarios sur le climat centrés sur l'analyse des risques de transition et nous avons l'intention d'élargir une telle analyse à d'autres secteurs et types de risque, notamment le risque physique. Des renseignements additionnels se trouvent dans le Rapport de durabilité¹⁾.

Présentation de l'information

Notre performance environnementale et sociale ainsi que nos objectifs à cet égard sont décrits en détail dans notre Rapport de durabilité ainsi que sur notre site Web. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport proviennent d'un tiers. BMO fournit également des informations liées au climat relativement au cadre du GIFCC dans notre rapport de durabilité et dans les informations au public connexes figurant sur le site Web.

1) Dans le passé, le Rapport de durabilité portait le nom de Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles BMO a bâti sa réputation, qui est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes nos activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres de notre personnel des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons pour qu'il puisse prendre les bonnes décisions qui touchent nos clients et nos parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans notre code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables. Nous reconnaissons que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative sur BMO tout autant que sur les risques financiers. Nous faisons donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles qui soutiennent la gestion du risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation, y compris ceux qui pourraient avoir un impact d'envergure du fait du traitement médiatique dont ils pourraient faire l'objet, ou autrement. Lorsque nous cernons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef, Éthique et code de conduite, qui est responsable de la communication de l'information sur notre culture d'entreprise et la conduite de notre personnel à l'échelle de l'organisation, et signale les cas d'inconduite relative au risque de réputation important au Comité de gestion du risque de réputation de BMO, le cas échéant.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris la provision pour frais juridiques. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 159 et 160. La note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 179, donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent de nos estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 142, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions liées aux prêts douteux qui représentent l'estimation des pertes liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui constituent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux.

Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice publiée par le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques décrits ci-dessous, et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'augmentation importante du risque de crédit tient compte de nombreux facteurs et variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la probabilité de défaut depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de ces changements sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent notre point de vue quant à la conjoncture économique anticipée possible, soit un scénario de référence qui, à notre avis, représente le résultat le plus probable, et qui est décrit ci-dessous, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par notre groupe Études économiques. Le scénario défavorable est également décrit ci-dessous étant donné la place accordée à un tel scénario à ce stade-ci du cycle économique. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque nous mesurons les variations de la performance économique pour établir nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité VIX (VIX), les écarts de crédit de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Par ailleurs, nous tenons également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions liées aux prêts douteux sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes une hausse des soldes de prêts et/ou une détérioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts feraient augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Le total des provisions pour pertes sur créances se chiffrait à 2 094 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 870 millions au 31 octobre 2018), et il se composait d'une provision liée aux prêts productifs de 1 609 millions et d'une provision liée aux prêts douteux de 485 millions (1 473 millions et 397 millions, respectivement, au 31 octobre 2018). La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 136 millions d'un exercice à l'autre, du fait principalement de la croissance du portefeuille et des modifications apportées à la pondération des scénarios, facteurs en partie compensés par la variation des perspectives économiques.

Au 31 octobre 2019, selon notre scénario de référence, il est prévu que l'économie canadienne connaîtra une croissance modérée de 1,6 % en moyenne au cours de la période visée par les prévisions, soit légèrement inférieure à la croissance potentielle à long terme, le taux de chômage affichant une modeste croissance à 6,0 % en 2021. L'économie américaine croît un peu plus rapidement que l'économie canadienne, à un rythme moyen de 1,8 % au cours de la période visée par les prévisions, en raison d'une modération des dépenses de consommation, mais entravée par des politiques commerciales restrictives et incertaines. Dans l'ensemble, les prévisions de notre scénario de référence sont légèrement moins favorables qu'il y a un an. En supposant que les prévisions économiques du scénario de référence se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 325 millions de dollars au 31 octobre 2019 (1 250 millions au 31 octobre 2018), contre 1 609 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (1 473 millions au 31 octobre 2018).

Au 31 octobre 2019, les prévisions économiques aux termes du scénario défavorable font état d'une récession typique au Canada et aux États-Unis, laquelle se produit au cours de la première année de notre horizon de prévision et se traduit par une contraction de l'économie d'environ 3 % sur quatre trimestres et par une hausse de plus de 3 % du taux de chômage, qui atteint 9,1 % au Canada et 6,8 % aux États-Unis, suivie initialement d'une reprise constante qui se poursuit jusqu'à la fin de la période visée par les prévisions. Les prévisions du scénario défavorable sont en grande partie conformes aux prévisions défavorables utilisées il y a un an, à l'exception des taux de chômage au Canada et aux États-Unis, qui devraient, selon les prévisions, être légèrement inférieurs à ceux du scénario de l'an dernier. En supposant que les prévisions économiques du scénario défavorable se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 2 800 millions de dollars au 31 octobre 2019 (2 650 millions au 31 octobre 2018), contre 1 609 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (1 473 millions au 31 octobre 2018).

Les résultats réels en période de récession seront différents, car notre portefeuille évoluera au fil du temps en raison de la migration, de la croissance, des mesures d'atténuation des risques et d'autres facteurs. De plus, notre provision reflétera les trois scénarios économiques utilisés dans l'évaluation de la provision, les pondérations attribuées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégalement pondérées et ces pondérations évoluant au fil du temps.

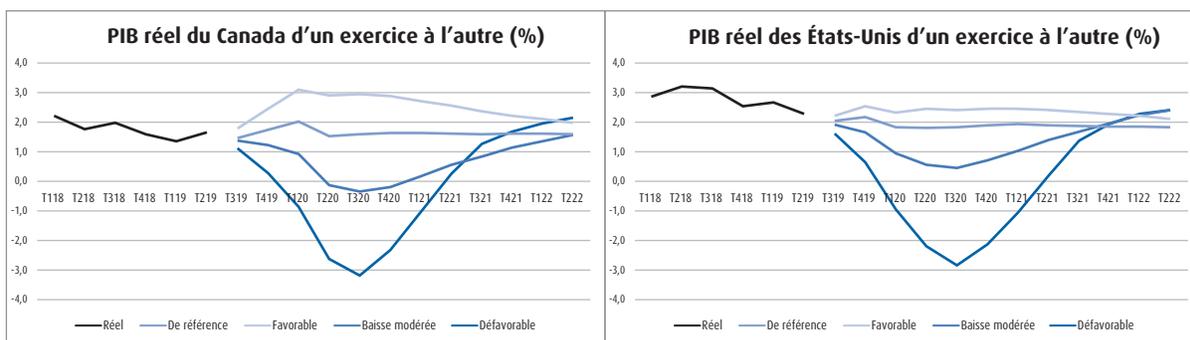
Le tableau suivant présente les principales variables économiques que nous utilisons pour estimer notre provision liée aux prêts productifs au cours de la période visée par les prévisions. Les valeurs indiquées représentent les valeurs moyennes nationales de fin de période pour les 12 premiers mois, puis la moyenne nationale pour l'horizon restant. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans nos modèles sous-jacents lorsque cela est jugé approprié.

Au 31 octobre	Scénario favorable				Scénario de référence				Scénario défavorable			
	Douze premiers mois		Horizon restant 1)		Douze premiers mois		Horizon restant 1)		Douze premiers mois		Horizon restant 1)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Taux de croissance du produit intérieur brut réel 2)												
Canada	2,9 %	3,1 %	2,3 %	2,4 %	1,6 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %	(3,2)%	(3,2)%	0,8 %	0,8 %
États-Unis	2,4 %	2,9 %	2,3 %	1,9 %	1,8 %	2,4 %	1,9 %	1,6 %	(2,9)%	(2,9)%	0,9 %	0,9 %
Écart de rendement des obligations de sociétés à 10 ans, cotées BBB												
Canada	2,0 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %	4,7 %	4,7 %	3,9 %	3,9 %
États-Unis	1,8 %	1,8 %	2,0 %	2,0 %	2,4 %	2,2 %	2,4 %	2,3 %	4,3 %	4,3 %	3,4 %	3,5 %
Taux de chômage												
Canada	5,1 %	5,4 %	4,9 %	5,2 %	5,7 %	5,6 %	5,9 %	5,6 %	8,9 %	9,3 %	8,9 %	9,3 %
États-Unis	3,3 %	3,2 %	3,2 %	3,1 %	3,7 %	3,6 %	3,8 %	3,7 %	6,5 %	6,7 %	6,6 %	6,8 %
Indice des prix des habitations												
Canada 3)	3,7 %	2,4 %	3,6 %	2,6 %	1,8 %	1,4 %	2,5 %	1,8 %	(12,8)%	(12,8)%	(3,2)%	(3,2)%
États-Unis 4)	4,5 %	5,1 %	4,1 %	4,3 %	3,0 %	3,6 %	2,7 %	3,0 %	(7,3)%	(7,3)%	(1,2)%	(1,2)%

- 1) La période restante visée par les prévisions est de deux ans.
- 2) Le produit intérieur brut réel est fondé sur un taux de croissance annuel.
- 3) Au Canada, nous utilisons l'indice composé des prix des habitations HPI.
- 4) Aux États-Unis, nous utilisons l'indice national des prix des habitations Case-Shiller.

À titre d'exemple additionnel de la manière dont la provision pourrait varier, en certaines circonstances, nous présentons un scénario dans lequel nous prévoyons un léger repli de l'économie dans le contexte des scénarios favorables, de référence et favorables utilisés pour calculer les pertes sur créances. Dans le cadre de ce scénario illustratif, l'économie canadienne enregistre une croissance moyenne de 0,8 % sur la période visée par les prévisions, ce qui se traduit par un taux de chômage atteignant un sommet de 7,5 % à la fin de 2021. Dans un tel contexte de récession modérée, le PIB réel se replie modérément pendant trois trimestres en raison de la faible demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base, avant de connaître une reprise constante découlant du recul des taux d'intérêt, de la dépréciation de la devise et des mesures de relance budgétaire. Par ailleurs, l'économie américaine affiche une croissance modeste moyenne de 1,5 % sur la période visée par les prévisions, un seul trimestre ayant une croissance nulle, ce qui est en deçà du potentiel à long terme, le taux de chômage augmentant à 4,9 % au début de 2021. Dans l'hypothèse d'une baisse modérée des prévisions et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 775 millions de dollars au 31 octobre 2019, comparativement à une provision liée aux prêts productifs comptable de 1 609 millions.

Comme il en est fait mention ci-dessus, le PIB réel sert de base pour mesurer les modifications de nos prévisions économiques, agissant comme déterminant important de bon nombre des autres principales variables économiques et variables du marché, même si la provision n'est pas sensible qu'à cette variable. Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des prévisions du PIB pour le Canada et les États-Unis au cours de la période visée par les prévisions compte tenu de divers scénarios économiques, y compris le scénario illustratif marqué par un repli modéré de l'économie.



Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité et compte tenu du profil de risque actuel de nos prêts, si la totalité de nos prêts productifs se situaient à l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 050 millions de dollars (1 000 millions en 2018), comparativement à une provision comptable liée aux prêts productifs de 1 609 millions (1 473 millions en 2018).

En 2019, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 872 millions de dollars (662 millions en 2018) et comprenait une dotation à la provision de 751 millions (700 millions en 2018) liée aux prêts douteux et une dotation à la provision de 121 millions (un recouvrement net de 38 millions en 2018) liée aux prêts productifs. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour l'exercice à l'étude découle essentiellement de la croissance des soldes et des modifications apportées à la pondération des scénarios. Une dotation à la provision liée aux prêts productifs a été comptabilisée pour l'exercice à l'étude, comparativement à un recouvrement pour l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de la croissance des prêts ainsi que d'une hausse des dotations à la provision découlant de la migration des portefeuilles, de la variation des prévisions économiques et de la pondération des scénarios en 2019 comparativement à l'exercice précédent. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section *Risque de crédit et de contrepartie*, à la page 78, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 151.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous utilisons une hiérarchie de la juste

valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les actifs et les passifs dérivés et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2019, ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 179.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, s'assure que les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures d'évaluation conformes aux exigences réglementaires et aux IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et nous optimisons l'utilisation des informations de marché observables. Lorsque le groupe de contrôle détermine que les estimations du modèle ne reflètent pas la juste valeur, nous effectuons certains ajustements pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement d'évaluation lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les ajustements d'évaluation et les changements à la méthodologie. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Ajustements d'évaluation

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre	2019	2018
Risque de crédit	91	55
Risque de financement	40	19
Risque de liquidité	56	79
Total	187	153

En 2019, les ajustements d'évaluation ont augmenté, en raison principalement de la taille accrue de notre portefeuille de négociation.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, l'écart est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel connexes est sensible aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, à la page 190.

Dépréciation de titres

Nous avons des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont classés comme titres divers. Nous soumettons ces investissements à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les instruments qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne ces titres divers, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre à un montant inférieur au coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de nos titres divers et de notre provision pour pertes sur créances attendues, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, à la page 147, et à la note 17, à la page 179.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis de l'impôt est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à suivre, à gérer et à atténuer tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer que notre exposition financière est bien comprise et se situe à l'intérieur d'une limite conforme à nos objectifs pour la gestion de ce risque, tel qu'il est énoncé dans notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité. Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives à nos activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des changements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et nous embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale. Nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous visons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs dont nous nous servons pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à couvrir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, la baisse du taux d'impôt fédéral américain de 35 % à 21 % par suite de l'adoption, en 2018, de la loi américaine intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* a donné lieu à une charge d'impôt ponctuelle hors trésorerie de 425 millions de dollars à l'égard de notre bénéfice net en 2018 et à une réduction correspondante de nos actifs d'impôt différé nets.

Au cours de l'exercice 2019, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 250 millions de dollars à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés en 2014. Au cours des exercices précédents, l'ARC avait produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts supplémentaires, d'un montant d'environ 361 millions relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2013. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, l'ARC a refusé les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les points relatifs aux règles fiscales cités par l'ARC dans le cadre de ses avis de nouvelles cotisations ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. Nous nous attendons à recevoir d'autres avis de nouvelle cotisation relatifs à des montants d'impôts supplémentaires importants pour des activités similaires en 2015 et lors des années subséquentes. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tout avis de nouvelle cotisation. Si la contestation est infructueuse, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 194.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2019, la juste valeur estimative de chacune de nos UGT était supérieure à la valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, nous la ramenons à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés, à la page 172.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement des hypothèses relatives aux taux d'intérêt et à la valeur du marché boursier. Si les taux d'intérêt futurs présumés augmentaient de un point de pourcentage, le résultat avant impôt enregistrerait une hausse d'environ 27 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du résultat avant impôt d'environ 25 millions. Si la valeur du marché boursier présumée augmentait de 10 %, le résultat avant impôt augmenterait d'environ 54 millions. Une diminution de 10 % entraînerait une baisse du résultat avant impôt d'environ 57 millions.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14, à la page 175 des états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section *Risque d'assurance*, à la page 91.

Dotations à la provision

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Les facteurs pris en compte pour faire l'estimation comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, notre expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs aux montants des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section *Risque juridique et réglementaire*, aux pages 103 et 104, et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de

décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 66, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles. Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons.

On trouvera d'autres renseignements sur nos intérêts dans des entités structurées à la page 67, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 160.

Mise en garde

La présente section *Estimations comptables critiques* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2019

Depuis le 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui traite des principes de la comptabilisation des produits des activités ordinaires et établit un cadre rigoureux pour la comptabilisation et l'évaluation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Nous avons choisi de retraiter les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. De plus, l'IFRS 15 met en œuvre de nouvelles dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui a trait à la comptabilisation selon l'IFRS 15 des produits des activités ordinaires par secteur opérationnel. La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 142, renferme d'autres renseignements au sujet de l'incidence de cette nouvelle norme.

Modifications futures de méthodes comptables

Le 1^{er} novembre 2019, nous adopterons l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles les preneurs comptabiliseront un passif au titre de la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location et enregistreront un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. À l'adoption de l'IFRS 16, nous comptabiliserons l'effet cumulatif de toute variation des résultats non distribués d'ouverture, sans retraiter les chiffres des exercices antérieurs. L'IFRS 16 aura pour effet d'accroître nos actifs d'environ 2,0 milliards de dollars et nos passifs d'environ 2,1 milliards, et de faire diminuer nos capitaux propres d'environ 100 millions (75 millions après impôts). Nous estimons que l'adoption de l'IFRS 16 fera également reculer notre ratio des fonds propres de catégorie 1 d'un maximum d'environ 10 points de base. Des renseignements supplémentaires sur l'adoption de l'IFRS 16 sont fournis à la note 1 des états financiers consolidés annuels audités, à la page 142.

En septembre 2019, l'IASB a publié la phase I de ses modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi qu'à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour atténuer les effets potentiels de l'incertitude provoquée par la réforme des taux interbancaires offerts (TIO), en mettant l'accent sur la période précédant le remplacement des taux interbancaires offerts. Les modifications apportent des changements aux exigences à l'égard de la comptabilité de couverture, nous permettant de présumer que le taux d'intérêt de référence sur lequel se fondent les flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture n'est pas altéré par la réforme des TIO, ce qui fera en sorte que la comptabilité de couverture pourra se poursuivre. L'application obligatoire des modifications se terminera lorsqu'il n'y aura plus d'incertitude entourant le calendrier et le montant des flux de trésorerie fondés sur le taux d'intérêt de référence ou lorsqu'il y aura cessation de la relation de couverture, selon la première des deux éventualités. La phase II du projet de l'IASB sur les TIO est amorcée et portera sur la réforme du passage aux TIO. Les modifications de la phase I entreront en vigueur pour la Banque à l'exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2020. Une application anticipée est permise. Nous évaluons actuellement nos instruments fondés sur les TIO et les relations de comptabilité de couverture connexes pour déterminer l'incidence de ces modifications sur nos résultats financiers. Nous fournissons les informations liées à nos relations de couvertures existantes à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, à la page 162.

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable global pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il est proposé de reporter la date d'entrée en vigueur d'un an, ce qui aurait pour effet de changer la date d'application prévue par la Banque pour celle du 1^{er} novembre 2022. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur nos résultats financiers futurs.

D'autres renseignements sur les nouvelles normes et modifications aux normes existantes qui entreront en vigueur pour la Banque au cours des périodes de présentation de l'information financière à venir se trouvent à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels audités, à la page 142.

Mise en garde

La présente section *Modifications futures de méthodes comptables* renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2019, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur, l'exécution de l'audit, l'indépendance et l'esprit critique. De plus, le CAR procède à l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans, le dernier examen ayant eu lieu en 2015. L'examen complet a été réalisé conformément aux recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de ces examens, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance de nos auditeurs. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de notre politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à notre norme sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018.

(en millions de dollars canadiens) Honoraires 1)	2019	2018
Honoraires d'audit	19,6	18,2
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	2,8	2,2
Tous les autres honoraires 3)	1,9	2,1
Total	24,3	22,5

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) En 2019 et en 2018, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.

3) Tous les autres honoraires de 2019 et de 2018 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2019, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la Securities Exchange Act). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2019, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2019, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG S.F.I./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2019, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 136.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

- 1 **Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.**
Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section *Gestion globale des risques*, aux pages 68 à 106.
Données financières complémentaires : Une table des matières générale est présentée dans nos données financières complémentaires.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Une table des matières générale est présentée dans nos données complémentaires sur les fonds propres.
- 2 **Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.**
Rapport annuel : Les pages 78 à 106 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.
 Les pages 208 et 209 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
- 3 **Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.**
Rapport annuel : Les pages 68 à 71 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
- 4 **Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.**
Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 61 et 97.

Gouvernance des risques

- 5 **Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 72 à 77.
- 6 **Décrire la culture de gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 75.
- 7 **Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.**
Rapport annuel : Des descriptions des principaux risques découlant des modèles économiques et des activités de la Banque sont présentées aux pages 73 et 76.
- 8 **Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit à la page 77.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

- 9 **Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du premier pilier.**
Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du premier pilier sont décrites aux pages 59 à 63.
- 10 **Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.**
Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 62.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les informations à fournir aux termes du troisième pilier se trouvent aux pages 3 à 5. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
- 11 **Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III figure à la page 6.
- 12 **Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.**
Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous *Cadre de gestion du capital*, à la page 59.
- 13 **Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 64.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation sont présentés à la page 11.
- 14 **Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.**
Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées aux pages 60 et 61.
 Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 78 à 81.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 11.
- 15 **Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Le risque de crédit par notation interne se trouve aux pages 21 à 30. Le risque de crédit des services de détail et de gros par modèle, par secteur géographique et par catégorie d'actifs figure aux pages 33 à 35.
- 16 **Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent aux pages 32 et 57.

17 Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.

Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit à la page 102.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figurent à la page 58. Les contrôles ex-post de la probabilité de défaut par profil de risque se trouvent aux pages 59 à 62.

Liquidité**18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.**

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 91 à 97.

Financement**19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.**

Rapport annuel : La page 94 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Données financières complémentaires : La page 33 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : Les données et les tableaux sur les échéances contractuelles se trouvent aux pages 98 et 99.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 96 et 97.

La page 97 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché**22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.**

Rapport annuel : La page 90 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 86 à 88.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 89 et 90.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : Les pages 86, 87, 89 et 102 comprennent une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la valeur à risque en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 86 et 87.

Risque de crédit**26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.**

Rapport annuel : Les pages 78 à 85 ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 151 à 158, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 18 à 30.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 14 à 35 et 59 à 62.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont respectivement expliquées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 151 et 158.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : Les pages 82 et 83 et la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 155 et 156, comprennent respectivement l'historique du solde brut des prêts et acceptations douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 85 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que les pages 78 et 79 comprennent des informations qualitatives.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des informations quantitatives sur les instruments dérivés sont présentées aux pages 36 à 48.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée aux pages 78 et 79. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies aux pages 78 et 79 ainsi qu'à la note 8, aux pages 163 et 168, et à la note 24, à la page 199, afférentes aux états financiers consolidés.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des informations sur les techniques d'atténuation du risque de crédit sont présentées aux pages 16 à 18 et des informations sur les garanties au titre du risque de contrepartie sont présentées à la page 45.

Autres risques**31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.**

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 74. Une analyse des autres risques est présentée aux pages 100 à 106.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 100 à 106.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	106,51	109,00	104,15	87,92	84,39	85,71	73,90	61,29	63,94	65,71
Bas	86,25	93,60	83,58	68,65	64,01	67,04	56,74	53,15	55,02	49,78
Clôture	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	4,06	3,78	3,56	3,40	3,24	3,08	2,94	2,82	2,80	2,80
Ratio de distribution (%)	46,8	46,1	44,9	49,0	49,2	47,8	47,5	46,0	57,1	58,6
Rendement de l'action (%)	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6
Dividendes déclarés (\$) (en millions)	2 594	2 424	2 312	2 191	2 087	1 991	1 904	1 820	1 690	1 571
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	7,8	10,5	15,5	12,5	9,5	15,5	17,0	4,2	1,9	5,9
Rendement annuel moyen sur trois ans	8,6	13,3	10,9	9,9	13,5	16,7	11,5	10,8	17,4	4,5
Rendement sur un an	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	639 232	639 330	647 816	645 761	642 583	649 050	644 130	650 730	639 000	566 468
Nombre moyen de base	638 881	642 930	649 650	644 049	644 916	645 860	648 476	644 407	591 403	559 822
Nombre moyen dilué	640 360	644 913	651 961	646 126	647 141	648 475	649 806	648 615	607 068	563 125
Valeur comptable de l'action (\$)	71,54	64,73	61,91	59,57	56,31	48,18	43,22	39,41	36,76	34,09
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	62,3	62,9	64,0	55,1	48,9	53,0	46,8	38,4	37,6	34,1
Ratio cours/bénéfice	11,3	12,0	12,5	12,3	11,6	12,8	11,8	9,7	12,2	12,7
Ratio cours/bénéfice ajusté	10,3	10,9	12,1	11,4	10,9	12,4	11,7	9,9	11,5	12,5
Ratio cours/valeur comptable	1,36	1,52	1,60	1,43	1,35	1,70	1,66	1,47	1,49	1,77
Solides (\$) (en millions)										
Total des actifs	853 950	774 075	709 604	687 960	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640
Actifs moyens	833 252	754 295	722 626	707 122	664 391	593 928	555 431	543 931	469 934	398 474
Solde net moyen des prêts et acceptations	432 638	386 959	370 899	356 528	318 823	290 621	263 596	246 129	215 414	171 554
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	12,6	13,3	13,2	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	13,7	14,6	13,6	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	15,1	16,2	16,3	15,3	15,8	17,3	17,9	19,4	17,6	16,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%)	16,1	17,5	16,4	16,1	16,4	17,4	17,7	18,5	18,2	16,6
Rendement des actifs moyens (%)	0,69	0,72	0,74	0,65	0,66	0,72	0,74	0,75	0,65	0,71
Rendement des actifs moyens ajusté (%)	0,75	0,79	0,76	0,71	0,70	0,74	0,75	0,73	0,68	0,71
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%)	1,86	1,97	1,98	1,71	1,84	1,85	1,93	1,96	1,70	1,74
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%)	2,01	2,16	2,04	1,85	1,96	1,91	1,94	1,92	1,79	1,76
Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05
Autres renseignements statistiques										
Employés 1)										
Canada	30 438	29 982	29 647	29 643	30 669	30 587	30 303	30 797	31 351	29 821
États-Unis	13 487	13 943	14 071	14 147	14 316	14 845	14 694	14 963	15 184	7 445
Autres	1 588	1 529	1 482	1 444	1 368	1 346	634	512	440	363
Total	45 513	45 454	45 200	45 234	46 353	46 778	45 631	46 272	46 975	37 629
Succursales bancaires										
Canada	891	908	926	942	939	934	933	930	920	910
États-Unis	561	571	573	576	592	615	626	638	688	321
Autres	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3
Total	1 456	1 483	1 503	1 522	1 535	1 553	1 563	1 571	1 611	1 234
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 370	3 387	3 315	3 285	3 442	3 016	2 900	2 596	2 235	2 076
États-Unis	1 597	1 441	1 416	1 314	1 319	1 322	1 325	1 375	1 366	905
Total	4 967	4 828	4 731	4 599	4 761	4 338	4 225	3 971	3 601	2 981

Les chiffres de 2010 ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats comptables							
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	10 945	9 796	9,2	8,7
Revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10 015	9 593	4,9	7,0
Revenus	25 483	22 905	22 107	20 960	19 389	6,9	7,8
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	2 709	1 352	1 538	1 543	1 254	12,5	11,5
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 774	21 553	20 569	19 417	18 135	6,4	7,5
Dotation à la provision pour pertes sur créances	872	662	746	771	544	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	13 192	12 916	12 250	6,0	7,0
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	7 272	7 414	6 631	5 730	5 341	6,8	13,3
Charge d'impôts sur le résultat	1 514	1 961	1 292	1 100	936	10,9	21,4
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339	4 630	4 405	5,9	11,9
Attribuable aux actionnaires de la Banque	5 758	5 453	5 337	4 621	4 370	6,1	12,4
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	9	35	n. s.	n. s.
Bénéfice net	5 758	5 453	5 339	4 630	4 405	5,9	12,4
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	10 945	9 797	9,2	8,7
Revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10 099	9 594	4,9	6,2
Revenus	25 483	22 905	22 107	21 044	19 391	6,9	7,4
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	2 684	1 352	1 538	1 543	1 254	12,3	11,4
Revenus, déduction faite des SCVPI	22 799	21 553	20 569	19 501	18 137	6,4	7,0
Dotation à la provision pour pertes sur créances	872	662	822	771	544	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	14 005	13 344	12 897	12 463	11 887	5,3	6,8
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	7 922	7 547	6 850	6 267	5 706	8,0	10,9
Charge d'impôts sur le résultat	1 673	1 565	1 353	1 248	1 025	19,3	14,0
Bénéfice net ajusté	6 249	5 982	5 497	5 019	4 681	7,0	10,2
Attribuable aux actionnaires de la Banque	6 249	5 982	5 495	5 010	4 646	7,0	10,2
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	2	9	35	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	6 249	5 982	5 497	5 019	4 681	7,0	10,2
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	8,68	8,19	7,93	6,94	6,59	6,2	10,9
Dilué	8,66	8,17	7,90	6,92	6,57	6,2	10,9
Dilué après ajustement	9,43	8,99	8,15	7,52	7,00	7,4	7,0
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	5,6	2,1	15,3	5,1	1,7	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté	4,5	8,8	9,5	7,2	5,1	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	6,0	3,3	14,3	5,3	2,5	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté	4,9	10,3	8,3	7,4	6,2	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et selon les IFRS pour 2014 et 2019.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts.

n. s. – non significatif

s. o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	12 888	11 438	11 275	10 945	9 796	9,2	8,7
Taux de croissance annuel (%)	12,7	1,4	3,0	11,7	18,2	s. o.	s. o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	12 888	11 438	11 275	10 945	9 797	9,2	8,7
Taux de croissance annuel (%)	12,7	1,4	3,0	11,7	18,2	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	758 863	682 945	646 799	622 732	579 471	7,5	8,3
Marge nette d'intérêts (%)	1,70	1,67	1,74	1,76	1,69	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,70	1,67	1,74	1,76	1,69	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	1 023	1 025	964	921	901	2,7	0,5
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 204	1 134	1 109	1 069	1 005	3,7	3,9
Revenus de négociation	298	705	84	118	(46)	(20,7)	(8,5)
Commissions sur prêts	1 181	997	917	859	737	11,7	7,8
Frais de services de cartes	437	428	329	397	532	(1,1)	13,7
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 747	1 749	1 627	1 560	1 552	6,3	17,7
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 419	1 473	1 411	1 364	1 377	5,9	11,8
Commissions de prise ferme et de consultation	986	943	1 044	824	706	5,8	9,5
Profits sur titres, autres que de négociation	249	239	171	84	171	9,0	n. s.
Revenus de change, autres que de négociation	166	182	191	162	172	(1,5)	12,2
Revenus d'assurance 2)	3 183	1 879	2 070	2 023	1 762	9,7	10,2
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	151	167	386	140	207	(2,3)	n. s.
Autres	551	546	529	494	517	10,7	12,5
Total des revenus autres que d'intérêts	12 595	11 467	10 832	10 015	9 593	4,9	7,0
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts (%)	9,8	5,9	8,2	4,4	(3,4)	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	49,4	50,1	49,0	47,8	49,5	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	12 595	11 467	10 832	10 099	9 594	4,9	6,2
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	9,8	5,9	7,3	5,3	(3,4)	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	49,4	50,1	49,0	48,0	49,5	s. o.	s. o.
Total des revenus	25 483	22 905	22 107	20 960	19 389	6,9	7,8
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	11,3	3,6	5,5	8,1	6,4	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2)	22 774	21 553	20 569	19 417	18 135	6,4	7,5
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	5,7	4,8	5,9	7,1	8,5	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés	25 483	22 905	22 107	21 044	19 391	6,9	7,4
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	11,3	3,6	5,1	8,5	6,4	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	22 799	21 553	20 569	19 501	18 137	6,4	7,0
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%)	5,8	4,8	5,5	7,5	8,5	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et selon les IFRS pour 2014 et 2019.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

2) À compter de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts, ratio des charges aux revenus et droits ou taxes et impôts

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts 1)							
Rémunération du personnel							
Salaires	4 762	4 176	3 996	4 084	3 910	7,0	7,1
Rémunération liée au rendement	2 610	2 510	2 386	2 278	2 102	6,0	6,9
Avantages du personnel	1 051	775	1 086	1 022	1 069	3,0	4,9
Total de la rémunération du personnel	8 423	7 461	7 468	7 384	7 081	6,2	6,7
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	595	526	494	486	462	7,5	6,9
Bureaux, mobilier et agencements	283	345	282	337	287	1,6	0,4
Impôt foncier	37	38	39	42	39	(1,2)	2,3
Matériel informatique et autre	2 073	1 844	1 676	1 528	1 349	11,7	11,9
Total des frais de bureau et de matériel	2 988	2 753	2 491	2 393	2 137	9,4	8,8
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles	554	503	485	444	411	7,7	10,6
Communications	296	282	286	294	314	0,5	3,0
Honoraires	568	572	569	528	595	(1,8)	4,6
Déplacements et expansion des affaires	545	519	540	509	605	0,1	5,9
Autres	1 256	1 387	1 353	1 364	1 107	5,3	6,1
Total des autres charges	3 219	3 263	3 233	3 139	3 032	2,8	6,1
Total des charges autres que d'intérêts	14 630	13 477	13 192	12 916	12 250	6,0	7,0
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	8,6	2,2	2,1	5,4	11,8	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	14 005	13 344	12 897	12 463	11 887	5,3	6,9
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	5,0	3,5	3,5	4,8	10,1	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficacité) (%)	57,4	58,8	59,7	61,6	63,2	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficacité ajusté) (%)	55,0	58,3	58,3	59,2	61,3	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	64,2	62,5	64,1	66,5	67,5	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	61,4	61,9	62,7	63,9	65,5	s. o.	s. o.
Droits ou taxes et impôts 1)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	354	328	322	324	312	7,1	7,5
Impôt foncier	37	38	39	42	39	(1,2)	2,3
Impôt provincial sur le capital	35	29	29	30	33	5,1	(0,3)
Taxe d'affaires	9	8	8	9	10	(5,6)	(1,0)
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	384	350	330	318	288	7,1	12,7
Divers	1	1	1	3	2	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	820	754	729	726	684	6,3	8,4
Charge d'impôts sur le résultat	1 514	1 961	1 292	1 100	936	10,9	21,4
Total des droits ou taxes et des impôts	2 334	2 715	2 021	1 826	1 620	9,1	14,9
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du bénéfice avant les droits ou taxes et les impôts	28,8	33,2	27,5	28,3	26,9	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	20,8	26,5	19,5	19,2	17,5	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	21,1	20,7	19,8	19,9	18,0	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et selon les IFRS pour 2014 et 2019.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 et en 2018 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019			2018			2017		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	2 972	2,03	60	2 374	1,83	43	1 643	0,51	8
Valeurs mobilières	83 042	2,66	2 210	79 187	2,33	1 844	84 985	2,07	1 762
Titres pris en pension ou empruntés	39 074	2,10	820	36 325	1,56	566	32 528	0,95	309
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	109 289	3,04	3 317	106 610	2,79	2 973	104 529	2,61	2 729
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 637	3,43	194	5 873	3,28	193	6 114	3,23	197
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	60 680	5,49	3 333	58 612	5,15	3 021	57 675	4,77	2 752
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	62 965	4,10	2 580	56 427	3,98	2 248	52 668	3,48	1 831
Total des prêts	238 571	3,95	9 424	227 522	3,71	8 435	220 986	3,40	7 509
Total en dollars canadiens	363 659	3,44	12 514	345 408	3,15	10 888	340 142	2,82	9 588
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	47 001	1,72	808	46 607	1,40	654	39 660	0,86	340
Valeurs mobilières	109 072	3,05	3 331	91 198	2,49	2 275	74 991	2,35	1 763
Titres pris en pension ou empruntés	65 943	2,11	1 391	55 647	1,81	1 010	54 766	0,93	508
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 554	3,67	424	11 218	3,60	404	8 548	3,55	304
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	9 356	4,75	445	6 652	4,48	298	5 159	3,88	200
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	11 907	4,91	585	10 799	4,41	476	11 513	3,90	449
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	138 660	4,80	6 654	113 772	4,42	5 030	110 166	3,87	4 261
Total des prêts	171 477	4,73	8 108	142 441	4,36	6 208	135 386	3,85	5 214
Total en dollars américains et autres monnaies	393 493	3,47	13 638	335 893	3,02	10 147	304 803	2,57	7 825
Actifs divers ne portant pas intérêt	76 100			72 994			77 681		
Total - toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	833 252	3,14	26 152	754 295	2,79	21 035	722 626	2,41	17 413
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	4 905	1,02	50	3 607	0,59	21	6 267	0,44	27
Entreprises et administrations publiques	113 502	1,88	2 133	103 986	1,61	1 673	103 109	1,20	1 237
Particuliers	120 852	1,05	1 269	111 081	0,80	891	108 200	0,70	754
Total des dépôts	239 259	1,44	3 452	218 674	1,18	2 585	217 576	0,93	2 018
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	44 815	2,56	1 146	40 640	2,09	849	34 300	1,74	596
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	25 099	2,70	677	25 359	2,48	628	25 334	2,02	512
Total en dollars canadiens	309 173	1,71	5 275	284 673	1,43	4 062	277 210	1,13	3 126
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	24 534	2,41	592	26 282	1,93	506	24 416	1,10	269
Entreprises et administrations publiques	211 970	1,79	3 802	191 739	1,37	2 622	181 732	0,78	1 417
Particuliers	71 005	1,08	770	61 651	0,59	367	57 245	0,33	190
Total des dépôts	307 509	1,68	5 164	279 672	1,25	3 495	263 393	0,71	1 876
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	76 889	2,91	2 235	63 940	2,60	1 661	59 154	1,65	974
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	19 896	2,96	590	16 798	2,26	379	10 776	1,51	162
Total en dollars américains et autres monnaies	404 294	1,98	7 989	360 410	1,54	5 535	333 323	0,90	3 012
Passifs divers ne portant pas intérêt	70 916			65 223			69 049		
Total - toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	784 383	1,69	13 264	710 306	1,35	9 597	679 582	0,90	6 138
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	48 869			43 989			43 044		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires									
	833 252	1,59	13 264	754 295	1,27	9 597	722 626	0,85	6 138
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur l'actif productif		1,70			1,67			1,74	
- fondée sur le total des actifs		1,55			1,52			1,56	
Revenus nets d'intérêts									
			12 888			11 438			11 275

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2019, 2018 et 2017, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 96 399 millions de dollars, de 85 489 millions et de 72 826 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019/2018			2018/2017		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	11	6	17	4	31	35
Valeurs mobilières	90	276	366	(120)	202	82
Titres pris en pension ou empruntés	43	211	254	36	221	257
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	75	269	344	54	190	244
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(8)	9	1	(8)	4	(4)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	107	205	312	45	224	269
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	260	72	332	130	287	417
Total des prêts	434	555	989	221	705	926
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	578	1 048	1 626	141	1 159	1 300
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	6	148	154	59	255	314
Valeurs mobilières	445	611	1 056	382	130	512
Titres pris en pension ou empruntés	186	195	381	8	494	502
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	12	8	20	95	5	100
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	121	26	147	58	40	98
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	49	60	109	(28)	55	27
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 101	523	1 624	140	629	769
Total des prêts	1 283	617	1 900	265	729	994
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	1 920	1 571	3 491	714	1 608	2 322
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	2 498	2 619	5 117	855	2 767	3 622
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	8	21	29	(12)	6	(6)
Entreprises et administrations publiques	153	307	460	11	425	436
Particuliers	78	300	378	20	117	137
Total des dépôts	239	628	867	19	548	567
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	87	210	297	110	143	253
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(6)	55	49	1	115	116
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	320	893	1 213	130	806	936
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	(33)	119	86	20	217	237
Entreprises et administrations publiques	277	903	1 180	78	1 127	1 205
Particuliers	55	348	403	15	162	177
Total des dépôts	299	1 370	1 669	113	1 506	1 619
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	336	238	574	79	608	687
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	70	141	211	91	126	217
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	705	1 749	2 454	283	2 240	2 523
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts (b)	1 025	2 642	3 667	413	3 046	3 459
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 473	(23)	1 450	442	(279)	163

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 448	107 956	106 647	103 558	96 975	11 275	11 645	8 587	8 686	8 905	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	8 289	7 788	7 550	7 541	7 427	570	541	521	560	553	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	55 311	52 706	51 637	50 368	49 181	11 752	9 918	9 798	13 974	16 098	537	458	373	215	206
Total des prêts aux particuliers	176 048	168 450	165 834	161 467	153 583	23 597	22 104	18 906	23 220	25 556	537	458	373	215	206
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	105 890	92 883	82 632	78 884	69 044	134 880	110 828	97 478	98 236	75 336	10 122	9 122	11 270	10 037	10 611
Solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	281 938	261 333	248 466	240 351	222 627	158 477	132 932	116 384	121 456	100 892	10 659	9 580	11 643	10 252	10 817
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	(740)	(689)	(799)	(833)	(816)	(630)	(574)	(641)	(687)	(682)	(17)	(6)	-	-	-
Solde net des prêts et acceptations	281 198	260 644	247 667	239 518	221 811	157 847	132 358	115 743	120 769	100 210	10 642	9 574	11 643	10 252	10 817

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD) – Information sectorielle ^{2) 4)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	233	185	206	195	204	164	171	161	175	173	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	138	126	127	121	117	194	252	293	345	316	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	371	311	333	316	321	358	423	454	520	489	-	-	-	-	-
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	336	235	248	298	220	1 101	597	762	843	613	-	-	30	1	4
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	707	546	581	614	541	1 459	1 020	1 216	1 363	1 102	-	-	30	1	4
Ratios liés à la situation ¹⁾															
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations	0,25	0,21	0,23	0,26	0,24	0,92	0,77	1,05	1,13	1,10	-	-	0,26	0,01	0,04
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations															
Prêts aux particuliers	0,21	0,18	0,20	0,20	0,21	1,52	1,91	2,40	2,24	1,91	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,32	0,25	0,30	0,38	0,32	0,82	0,54	0,78	0,86	0,81	-	-	0,27	0,01	0,04

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

4) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

Total					2019	2018	2017	2016	2015
2019	2018	2017	2016	2015					
123 723	119 601	115 234	112 244	105 880					
8 859	8 329	8 071	8 101	7 980					
67 600	63 082	61 808	64 557	65 485					
200 182	191 012	185 113	184 902	179 345					
250 892	212 833	191 380	187 157	154 991					
451 074	403 845	376 493	372 059	334 336					
(1 387)	(1 269)	(1 440)	(1 520)	(1 498)					
449 687	402 576	375 053	370 539	332 838					
Solde net des prêts et acceptations par province									
Atlantique					14 601	13 925	13 686	13 736	13 364
Québec					42 985	40 177	38 802	38 263	36 493
Ontario					119 499	109 531	103 152	97 991	88 850
Prairies					51 639	48 634	46 853	46 411	43 519
Colombie-Britannique et territoires					52 474	48 377	45 174	43 117	39 585
Solde net des prêts et acceptations au Canada					281 198	260 644	247 667	239 518	221 811
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité									
Secteur immobilier commercial					36 707	31 028	26 479	24 126	20 509
Construction (non immobilière)					4 943	3 916	3 916	3 563	3 544
Commerce de détail					23 085	20 403	18 496	16 430	13 538
Commerce de gros					16 933	14 814	11 612	12 157	10 172
Agriculture					13 268	12 321	11 114	10 951	9 891
Communications					840	729	625	905	815
Produits de financement					4 124	4 439	5 060	6 093	6 454
Secteur manufacturier					26 541	22 839	19 824	18 587	16 064
Mines					2 474	1 916	1 344	1 867	1 309
Industries pétrolière et gazière					13 421	9 168	8 167	7 930	6 667
Transport					12 390	10 973	10 496	10 695	3 735
Services publics					4 783	3 911	2 776	2 697	1 984
Produits forestiers					1 152	840	835	889	859
Services					45 730	38 348	33 705	32 659	26 778
Services financiers					40 839	32 463	32 265	32 076	27 430
Administrations publiques					1 801	1 436	1 470	1 326	1 488
Autres					1 861	3 289	3 196	4 206	3 754
Solde net des prêts et acceptations douteux					250 892	212 833	191 380	187 157	154 991

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

Total					2019	2018	2017	2016	2015
397	356	367	370	377					
332	378	420	466	433					
729	734	787	836	810					
1 437	832	1 040	1 142	837					
2 166	1 566	1 827	1 978	1 647					
0,48	0,39	0,49	0,53	0,50					
0,36	0,38	0,43	0,45	0,45					
0,57	0,39	0,54	0,61	0,54					
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques									
Secteur immobilier commercial					49	45	45	60	87
Construction (non immobilière)					21	18	39	45	83
Commerce de détail					56	50	36	13	55
Commerce de gros					76	42	97	51	47
Agriculture					291	193	238	221	129
Communications					6	-	-	1	13
Produits de financement					-	-	-	-	-
Secteur manufacturier					191	77	70	106	102
Mines					-	1	1	2	3
Industries pétrolière et gazière					356	57	145	408	100
Transport					119	90	156	88	30
Services publics					2	2	4	12	14
Produits forestiers					2	-	2	7	9
Services					240	191	181	82	107
Services financiers					28	66	2	39	48
Administrations publiques					-	-	3	6	-
Autres					-	-	21	1	10
Solde net des prêts et acceptations douteux					1 437	832	1 040	1 142	837

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	426	439	407	404	438	470	508	585	557	678	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	309	354	380	282	344	731	869	1 009	757	623	-	50	2	4	5
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	735	793	787	686	782	1 201	1 377	1 594	1 314	1 301	-	50	2	4	5
Augmentation des prêts et acceptations douteux															
Prêts aux particuliers	895	836	697	631	617	244	274	360	473	526	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	323	321	281	453	231	1 224	647	799	953	542	-	-	56	2	5
Total des augmentations	1 218	1 157	978	1 084	848	1 468	921	1 159	1 426	1 068	-	-	56	2	5
Réduction des prêts et acceptations douteux ³⁾															
Prêts aux particuliers	(586)	(628)	(479)	(446)	(474)	(242)	(212)	(301)	(282)	(432)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(171)	(282)	(259)	(251)	(164)	(466)	(573)	(692)	(456)	(246)	-	(49)	(7)	(4)	(5)
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(757)	(910)	(738)	(697)	(638)	(708)	(785)	(993)	(738)	(678)	-	(49)	(7)	(4)	(5)
Prêts sortis du bilan ⁴⁾															
Prêts aux particuliers	(238)	(221)	(186)	(182)	(177)	(87)	(100)	(136)	(163)	(215)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(44)	(84)	(48)	(104)	(129)	(159)	(212)	(247)	(245)	(162)	-	(1)	(1)	-	(1)
Total des prêts sortis du bilan	(282)	(305)	(234)	(286)	(306)	(246)	(312)	(383)	(408)	(377)	-	(1)	(1)	-	(1)
Solde brut des prêts et acceptations douteux à la clôture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	497	426	439	407	404	385	470	508	585	557	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	417	309	354	380	282	1 330	731	869	1 009	757	-	-	50	2	4
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	914	735	793	787	686	1 715	1 201	1 377	1 594	1 314	-	-	50	2	4
Ratios liés à la situation															
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts															
Prêts aux particuliers	0,28	0,25	0,26	0,25	0,26	1,63	2,12	2,69	2,52	2,18	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,39	0,33	0,43	0,48	0,41	0,98	0,66	0,89	1,03	1,01	-	-	0,44	0,02	0,04
Total des prêts et acceptations	0,32	0,28	0,32	0,33	0,31	1,08	0,90	1,18	1,31	1,31	-	-	0,43	0,02	0,04

1) Le SBPAD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

4) Ne tiennent pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

	Total				
	2019	2018	2017	2016	2015
	896	947	992	961	1 116
	1 040	1 273	1 391	1 043	972
	1 936	2 220	2 383	2 004	2 088
	1 139	1 110	1 057	1 104	1 143
	1 547	968	1 136	1 408	778
	2 686	2 078	2 193	2 512	1 921
	(828)	(840)	(780)	(728)	(906)
	(637)	(904)	(958)	(711)	(415)
	(1 465)	(1 744)	(1 738)	(1 439)	(1 321)
	(325)	(321)	(322)	(345)	(392)
	(203)	(297)	(296)	(349)	(292)
	(528)	(618)	(618)	(694)	(684)
	882	896	947	992	961
	1 747	1 040	1 273	1 391	1 043
	2 629	1 936	2 220	2 383	2 004
	0,44	0,47	0,51	0,54	0,54
	0,70	0,49	0,66	0,74	0,67
	0,58	0,48	0,59	0,64	0,60

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice															
Particuliers	725	705	595	614	615	230	301	254	393	333	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	255	317	471	388	371	648	566	793	657	646	12	29	1	-	1
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	980	1 022	1 066	1 002	986	878	867	1 047	1 050	979	12	29	1	-	1
Dotation à la provision pour pertes sur créances ³⁾															
Particuliers	470	416	394	373	373	1	(9)	74	(33)	113	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	93	28	37	174	135	302	243	220	257	(76)	9	(21)	21	-	(1)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	563	444	431	547	508	303	234	294	224	37	9	(21)	21	-	(1)
Recouvrements															
Particuliers	120	127	134	102	111	104	75	81	87	151	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	4	5	10	14	13	62	51	40	140	181	-	3	-	-	-
Total des recouvrements	124	132	144	116	124	166	126	121	227	332	-	3	-	-	-
Montants sortis du bilan															
Particuliers	(551)	(515)	(501)	(481)	(482)	(113)	(125)	(157)	(173)	(223)	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(44)	(84)	(48)	(104)	(129)	(159)	(212)	(247)	(245)	(162)	-	(1)	(1)	-	(1)
Total des montants sortis du bilan	(595)	(599)	(549)	(585)	(611)	(272)	(337)	(404)	(418)	(385)	-	(1)	(1)	-	(1)
Divers, y compris les variations des cours de change															
Particuliers	(15)	(8)	(10)	(13)	(3)	(22)	(12)	(23)	(20)	19	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(5)	(11)	(27)	(1)	(2)	(32)	-	(114)	(16)	68	-	2	(1)	1	1
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(20)	(19)	(37)	(14)	(5)	(54)	(12)	(137)	(36)	87	-	2	(1)	1	1
PPC à la clôture de l'exercice															
Particuliers	749	725	612	595	614	200	230	229	254	393	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	303	255	443	471	388	821	648	692	793	657	21	12	20	1	-
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 052	980	1 055	1 066	1 002	1 021	878	921	1 047	1 050	21	12	20	1	-
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ⁴⁾	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾⁵⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	10	9	12	15	17	7	10	12	18	21	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	116	106	94	76	66	20	37	42	47	47	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	126	115	106	91	83	27	47	54	65	68	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	81	74	106	82	62	229	134	107	166	144	-	-	20	1	-
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	207	189	212	173	145	256	181	161	231	212	-	-	20	1	-
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	740	689	799	833	816	630	574	641	687	682	17	6	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	947	878	1 011	1 006	961	886	755	802	918	894	17	6	20	1	-
Ratios de couverture															
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux															
Total	22,6	25,7	26,7	22,0	21,1	14,9	15,1	11,7	14,5	16,1	-	-	40,0	50,0	-
Particuliers	25,4	27,0	24,1	22,4	20,5	7,0	10,0	10,6	11,1	12,2	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	19,4	23,9	29,9	21,6	22,0	17,2	18,3	12,3	16,5	19,0	-	-	40,0	50,0	-

1) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

4) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

5) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Total				
2019	2018	2017	2016	2015
955	1 006	849	1 007	948
915	912	1 265	1 045	1 018
1 870	1 918	2 114	2 052	1 966
471	407	468	340	486
404	250	278	431	58
875	657	746	771	544
224	202	215	189	262
66	59	50	154	194
290	261	265	343	456
(664)	(640)	(658)	(654)	(705)
(203)	(297)	(296)	(349)	(292)
(867)	(937)	(954)	(1 003)	(997)
(37)	(20)	(33)	(33)	16
(37)	(9)	(142)	(16)	67
(74)	(29)	(175)	(49)	83
949	955	841	849	1 007
1 145	915	1 155	1 265	1 045
2 094	1 870	1 996	2 114	2 052
0,13	0,17	0,19	0,19	0,17

Total				
2019	2018	2017	2016	2015
17	19	24	33	38
136	143	136	123	113
153	162	160	156	151
310	208	233	249	206
463	370	393	405	357
1 387	1 269	1 440	1 520	1 498
1 850	1 639	1 833	1 925	1 855
17,6	19,1	17,7	17,0	17,8
17,3	18,1	16,9	15,7	15,7
17,7	20,0	18,3	17,9	19,8

Tableau 14 : Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	9	8	15	13	17
Construction (non immobilière)	8	16	14	4	8
Commerce de détail	11	17	14	12	23
Commerce de gros	52	23	17	31	19
Agriculture	22	16	11	19	6
Communications	7	-	-	1	9
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	35	20	51	36	38
Mines	-	-	-	1	1
Industries pétrolière et gazière	48	17	42	45	2
Transport	30	31	13	9	5
Services publics	-	-	2	3	-
Produits forestiers	-	1	1	1	2
Services	79	46	51	50	33
Services financiers	3	1	2	10	3
Administrations publiques	1	-	-	-	-
Autres	5	12	-	14	40
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	310	208	233	249	206

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2019	2018	2017	2016	2015
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	16	19	11	24	11
Prêts sur cartes de crédit	246	216	232	232	224
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	201	231	232	246	225
Total des prêts aux particuliers	463	466	475	502	460
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	5	(2)	(4)	(16)	(37)
Construction (non immobilière)	1	-	25	15	-
Commerce de détail	(2)	10	29	13	8
Commerce de gros	54	18	24	11	19
Agriculture	27	37	31	56	3
Communications	7	-	(1)	2	13
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	25	20	28	29	67
Mines	-	-	-	20	2
Industries pétrolière et gazière	51	(25)	9	105	25
Transport	67	74	108	56	(4)
Services publics	1	(2)	-	3	-
Produits forestiers	-	(1)	-	(1)	-
Services	68	87	102	21	(29)
Services financiers	(35)	(4)	(3)	(7)	8
Administrations publiques	1	-	-	-	(2)
Autres	18	22	(1)	(38)	11
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	288	234	347	269	84
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	751	700	822	771	544
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	121	(38)	(76)	-	-
	872	662	746	771	544
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,20	0,17	0,20	0,22	0,17
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels					
Particuliers	0,24	0,25	0,26	0,28	0,26
Entreprises et administrations publiques	0,12	0,12	0,18	0,15	0,06
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,17	0,18	0,22	0,22	0,17

1) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

Tableau 16 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2019		2018		2017	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	24 211	1,18	20 874	0,86	21 253	0,44
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	47 849	-	45 967	-	41 985	-
Dépôts à préavis	86 531	1,24	81 941	0,84	79 963	0,49
Dépôts à échéance fixe	173 337	2,33	150 583	1,97	147 097	1,50
Total des dépôts domiciliés au Canada	331 928	1,63	299 365	1,28	290 298	0,93
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	23 563	2,41	24 596	1,92	23 520	1,10
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	12 253	1,97	10 014	1,49	9 196	0,76
Autres dépôts à vue	14 484	0,86	13 858	0,30	14 327	0,04
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	164 540	1,38	150 513	1,05	143 628	0,61
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	214 840	1,49	198 981	1,13	190 671	0,63
Total des dépôts moyens	546 768	1,58	498 346	1,22	480 969	0,81

Au 31 octobre 2019, 2018 et 2017, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 46 766 millions de dollars, à 48 592 millions et à 44 722 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 39 382 millions, 34 754 millions et 33 561 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 25 098 millions, 28 927 millions et 30 648 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

1) Comprennent les banques réglementées et les banques centrales.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques Actifs définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Le terme est utilisé aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires. P. 60

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources impossibles et de sources exemptes d'impôt. P. 25 et 100

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section *Mesures non conformes aux PCGR*. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes. P. 17

Bénéfice par action (BPA) Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 21 et 197

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) Elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Les plus grandes banques au Canada seront tenues de respecter des exigences minimales à l'égard du ratio TLAC fondé sur les risques et du ratio de levier TLAC à compter du 1^{er} novembre 2021, calculées conformément à la ligne directrice relative à la TLAC du BSIF. P. 60, 96 et 104

Capital économique Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli. P. 63 et 64

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. P. 22

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors coté. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité. P. 162

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dette admissible aux fins de recapitalisation interne Elle s'entend de la dette de premier rang non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution. P. 60, 61, 96 et 97

Dotations à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée

aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. P. 29, 55 et 82

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. P. 67

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Exigences supplémentaires liées au risque (IRC) Elles sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %. P. 86

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées et des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, moins les déductions réglementaires. P. 60 et 187

Fonds propres de catégorie 2 Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur prêts, moins les déductions réglementaires. P. 60 et 187

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. P. 62 et 187

Instruments dérivés Contrats dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Ils s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Juste valeur Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées. P. 30

Marge nette d'intérêts Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs. P. 26

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie. P. 162

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme. P. 66 et 97

Point de base Il équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu. P. 82 et 107

Ratio de distribution Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficience ajusté se calcule de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustés. P. 30

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés. P. 60

Ratio de liquidité à court terme Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension prévu par les autorités de réglementation. P. 94 et 95

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 60 et 187

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 22, 59, 60, 61, 63 et 187

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 60 et 187

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAO) Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 22 et 55

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 22 et 55

Rendement total des capitaux propres (RTCP) Rendement annualisé sur trois et cinq ans qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 21

Revenus de négociation Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 27

Revenus nets autres que d'intérêts Ils correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Revenus nets d'intérêts Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 26

Risque d'assurance Ce risque correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.
P. 91

Risque de crédit et de contrepartie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 78 et 158

Risque d'entreprise Ce risque désigne le risque de subir une perte ou un préjudice du fait des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 105

Risque de liquidité et de financement Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 91

Risque de marché Ce risque représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.
P. 86 et 159

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque donne lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.
P. 86

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.
P. 106

Risque de stratégie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.
P. 105

Risque environnemental et social Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales

et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO ou à ses clients.
P. 105

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.
P. 103

Risque opérationnel Ce risque correspond à la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines ou d'inconduite, ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres risques financiers.
P. 100

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.
P. 89

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.
P. 89

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.
P. 89

Services d'entreprise Ils comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement, les données et l'analyse et l'innovation. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services d'exploitation.
P. 50

Swap Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- **Swap d'actions** – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

- **Swap de devises** – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

- **Swap de produits de base** – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

- **Swap de taux d'intérêt** – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

- **Swap de taux d'intérêt et de devises** – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.

- **Swap sur défaillance** – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

- **Swap sur rendement total** – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.
P. 162

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.
P. 66

Total des fonds propres Il inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.
P. 60 et 187

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 86 et 87

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 86